

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:                    Mme LOUISE BOUCHER, présidente  
   M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
   M. MARIO DUMAIS, commissaire  
   M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 67

---

Séance tenue le 4 février 2003, à 19 h 30  
Salle de l'âge d'or  
399-A, 9<sup>e</sup> Rue (boulevard Desrochers)  
La Pocatière

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1

DÉPÔT DE DOCUMENTS ET RÉPONSES À DES QUESTIONS

LAISSÉES EN SUSPENS ..... 1

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. DANIEL LAPLANTE..... 2

M. ANTOINE GENDREAU..... 11

M. CHRISTIAN NANCHEN..... 17

M. ALPHÉE PELLETIER ..... 28

REPRISE DE LA SÉANCE

Mme CÉLINE DUMONT ..... 46

M. RÉMI FAUCHER..... 49

M. JEAN-PAUL LAPLANTE..... 54

M. RICHARD FAVREAU..... 61

Mme FRANCE BÉLANGER ..... 71

M. DANY PELLETIER..... 80

M. PAUL POIRIER..... 90

M. MICHEL CHOUINARD..... 94

M. CLAUDE LAVOIE..... 101

M. GILLES LANDRY ..... 106

MOT DE LA FIN ..... 113



**SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2003  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mesdames et messieurs bonsoir et bienvenue à cette quarante-sixième séance de la première partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10

Je me présente, je m'appelle Louise Boucher et je suis accompagnée des commissaires André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

15

Donc nous poursuivons les séances amorcées hier soir et que nous avons continuées cet après-midi.

---

**DÉPÔT DE DOCUMENTS  
ET RÉPONSES À DES QUESTIONS LAISSÉES EN SUSPENS**

20

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je débiterais par un appel de documents ou de réponses laissées en suspens.

25

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Merci madame la Présidente. En regard d'une question posée concernant l'équivalent, c'est-à-dire l'estimation des subventions à la production en Suisse versus au Canada, alors madame Hélène Brassard va vous fournir l'information.

30

**PAR Mme HÉLÈNE BRASSARD:**

35

Bonsoir.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

40

Bonsoir.

**PAR Mme HÉLÈNE BRASSARD:**

45 Avec les informations qu'on avait ici, on s'est référé à la conférence de monsieur  
Raymond Dupuis sur le soutien à la production fourni par l'OCDE. C'est quand même grossier  
comme calcul, mais on nous demandait de comparer par rapport à la Suisse, si on avait la même  
chose au Canada et nécessairement au Québec.

50 L'information dont on disposait ce matin regroupait les informations de la Suisse avec  
d'autres pays qui sont de niveau similaire, ce que monsieur Dupuis avait qualifié de l'OCDE avec  
soutien élevé. Ça donnait une moyenne de quarante-deux pour cent (42 %); si on compare ça  
au Canada, selon les mêmes sources, c'est huit pour cent (8 %).

55 Faire un calcul simple, on arriverait à un rapport de cinq (5) fois plus grand, il faudrait  
donc investir cinq (5) fois plus d'aide que ce qu'on fait actuellement pour équivaloir au niveau  
suisse.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

60 Merci madame Brassard.

Est-ce qu'il y a d'autres informations laissées en suspens ou document à déposer, non!  
Bon.

65

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**DANIEL LAPLANTE**

70 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors nous invitons maintenant monsieur Christian Nanchen. Il n'est pas là.

75

Monsieur Alphée Pelletier. On rappellera un peu plus tard.

Monsieur Antoine Gendreau.

Monsieur Denis Sanfaçon!

80 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Pour une fois que j'aurais l'occasion de poser une question plutôt que d'y répondre!

85

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Lucille Bouchard.

Alors ça se peut que les gens soient en retard, j'en vois qui arrivent.

90 Monsieur Gilles Michaud! Vous passez jusqu'à la fin de la soirée ou vous revenez un peu plus tard? OK, on vous rappellera.

Monsieur Daniel Laplante. Bonsoir.

95 **PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Bonsoir madame la Présidente, messieurs. Moi, ma question portait sur les nitrates, mais on y a pas mal répondu cet après-midi.

100 J'ai compris, d'après la réponse, qu'on faisait aucunement relation entre l'agriculture et les pratiques résidentielles comme les égouts, les jardins, les pelouses, la constitution des puits comme telle puis la topographie du terrain, si je me trompe pas, c'est ça qui a été dit.

Je me demandais...

105

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

110 En fait, ce qu'on a dit, c'est qu'il était pas simple et facile de déterminer avec exactitude quelle était la cause de la présence de phosphore dans l'eau et de nitrates. Il s'agit de pollutions qui peuvent être attribuables à un certain nombre d'événements.

115 Mais par ailleurs, il y a des recherches qui ont été déposées par le ministère de l'Environnement, et j'ai invité les gens à les consulter et où on fait quand même certains rapprochements entre la diminution du taux de phosphore présent dans l'eau et certains programmes d'assainissement qui ont été faits.

120 Et je vous invite à en prendre connaissance, parce qu'on voit, entre autres quand on a introduit les fosses à purin, ça a eu un impact important sur la réduction du taux de phosphore dans l'eau. Et il y a d'autres mesures qui ont été prises qui ont un impact aussi par la suite.

Alors je vous invite à prendre connaissance de ces graphiques, ça va vous renseigner sur la question.

125 **PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Ma question, ce serait au niveau de l'évaluation municipale. Il en a été question après-midi.

130 Moi, je suis de Saint-Germain, je suis producteur à Saint-Germain, puis je me posais la question pourquoi depuis deux (2) ans, il y a eu plus de maisons de vendues à Saint-Germain que les cinq (5) dernières années, pourquoi la valeur des maisons a pas cessé de croître!

135

Et pourquoi dans les journaux, depuis deux (2) ans, à tous les étés, on nous vante que le Symposium de peinture connaît des succès sans précédent. Il y a eu un bâtiment porcine de logé en mai 2001.

140

Alors je cherche le rapport, pourquoi la production porcine, il est tellement dit qu'elle influence mal les villages.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous cherchez à savoir en quoi la production porcine peut avoir un impact sur...

145

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Un impact négatif alors qu'on connaît le contraire à Saint-Germain.

150

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est difficile de répondre à cette question-là. C'est difficile de répondre, je sais pas si quelqu'un veut oser répondre à la question.

155

Mais ce qui est clair, monsieur, c'est qu'il y a des citoyens qui ont des problèmes avec les odeurs, qui ont des problèmes avec d'autres effets. Ça veut pas dire qu'il y a pas des solutions au bout, mais il y a des gens qui sont venus nous le manifester.

160

Alors ce que vous cherchez, dans le fond, à avoir, c'est une adéquation ou l'équation qui pourrait être faite pour dire, production porcine égale telle chose. C'est peut-être pas tout à fait la manière de régler le problème. Il y a peut-être autre chose qu'il faut regarder.

Monsieur Beauchamp.

165

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce qu'il y a quelqu'un du côté de l'Environnement qui connaît – vous êtes de quel village? Le Symposium de peinture, c'est Saint-Germain?

170

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Saint-Germain.

175

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Saint-Germain de Kamouraska. Est-ce qu'il y a quelqu'un parmi vous qui connaît le Symposium de peinture de Saint-Germain de Kamouraska?

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

On sait que le symposium existe, mais j'ai jamais participé.

180

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Moi, je demanderais à monsieur, il se tient quand, le Symposium de Kamouraska?

185

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

C'est durant la semaine de la construction, les vacances de la construction, si je me trompe pas.

190

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Au mois de juillet. Est-ce qu'il y a des épandages pendant cette période-là?

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

195

Disons qu'on fait attention.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

200

Vous faites attention! Est-ce que la municipalité a l'intention d'utiliser la loi qui permet maintenant d'interdire l'épandage à certaines dates, au moment où il y a des activités particulières dans la région?

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

205

Je suis pas au courant, monsieur, j'étais ici hier soir. C'était le conseil municipal hier soir, puis je suis pas au courant.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

210

Est-ce que vous avez des données sur la valeur des maisons, en particulier à Saint-Germain de Kamouraska? Au plan municipal, vous n'avez pas eu de plainte?

**PAR M. JEAN NADEAU:**

215

Madame la Présidente, non, j'ai pas de données. On pourrait toujours éventuellement peut-être voir s'il y a pas quelque chose. Ce qu'on pourrait sortir toutefois, c'est les fiches d'évaluation de chacune des municipalités.

220 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Étiez-vous ici cet après-midi?

225 **PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

230 Donc vous avez entendu la réponse. Monsieur a déposé une réponse sur la valeur des maisons, et vous avez vu que c'était assez compliqué à interpréter, parce que la valeur des maisons, il peut y avoir une diminution. Il y a quelqu'un qui s'est levé dans l'assemblée qui était pas content, il s'est en allé, il voulait parler, etc., on le lui a pas permis.

235 Et monsieur Nadeau a montré que la réponse était assez nuancée, sur l'impact d'une production porcine sur la valeur des maisons. Il peut y en avoir un, mais c'est assez difficile de distinguer endroit par endroit.

240 Là, je pense pas que ce soir, il y ait quelqu'un capable de nous expliquer pourquoi en général, les gens viennent nous voir à travers le Québec pour nous dire que la production porcine est une nuisance et une nuisance pour des activités d'ordre touristique, pour les vignobles, pour d'autres salles, etc., et pourquoi en même temps, à Kamouraska qui est un endroit, si j'ai bien compris, Saint-Germain de Kamouraska, où il y a de la production porcine autour, pourquoi le Symposium de peinture connaît une explosion.

245 Peut-être que les organisateurs du symposium sont formidables et comme vous dites, on essaie de pas arroser pendant ce temps-là, qui ont fait une paix sociale avec les gens. Alors les facteurs explicatifs peuvent être assez complexes et assez diversifiés.

250 Je vous ai vu sourire, là?

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

J'aime mieux pas faire de commentaires.

255

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce qu'on peut savoir qui est l'organisateur du Symposium de peinture?

260 **PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Je le sais pas pour cette année. C'est parce qu'ils changent de président d'une année à l'autre parfois.



265 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien. Monsieur Nadeau.

270 **PAR M. JEAN NADEAU:**

Oui, merci madame la Présidente. En fait, mon collègue, monsieur Joannette, du bureau régional de Rimouski m'indique qu'il y a eu une augmentation assez importante de la valeur des propriétés, les propriétés situées particulièrement le long du fleuve. Il me dit que le phénomène est également perceptible à Saint-Germain.

275

J'imagine que c'est peut-être pas étranger aussi à la recherche peut-être, on sait qu'il y a des gens, bon, qui peuvent venir des fois de loin pour se trouver des propriétés, des gens de Québec ou autres, j'imagine que c'est peut-être pas étranger aussi au phénomène que monsieur Joannette me signalait.

280

Il dit également qu'ils ont eu quand même passablement de plaintes à la suite justement de l'augmentation de la valeur des maisons. J'imagine que le compte de taxes va avec, alors les résidents se plaignent.

285 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et est-ce que c'est dans la zone agricole ou c'est à l'extérieur de la zone agricole? Est-ce que c'est dans les vents dominants ou à l'extérieur des vents dominants?

290 **PAR M. JEAN NADEAU:**

Bien, je sais pas si monsieur Joannette pourrait préciser, mais il me dit que c'est surtout les propriétés qui sont en bordure du fleuve, mais que le phénomène se constate également à Saint-Germain qui est pas nécessairement sur le bord du fleuve mais qui est plus dans la plaine.

295

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Non, mais l'exemple démontre que c'est pas simple comme ça. C'est-à-dire qu'il y a un tas de considérations qu'il faut prendre et qu'il faut examiner, et on peut pas, avec deux-trois (2-3) données, porter un jugement puis essayer de dire qu'il y en a un lien ou il y en a pas de lien. Vous admettez, monsieur!

300

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

305

Je vais me dire qu'il y a pas juste les cochons, comme ça.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Il y a aussi les cochons.

310

**PAR M. JEAN NADEAU:**

Si vous me permettez un dernier élément peut-être, madame la Présidente, pour peut-être compléter l'information de monsieur!

315

Je l'inviterais à lire la note que j'ai déposée cet après-midi, parce que notamment par rapport au cas de l'Alberta qui a été déposée ou qui avait été amenée, si je ne m'abuse, par monsieur Patenaude à un moment donné.

320

On signale en fait que malgré le fait qu'effectivement, le cas de monsieur Patenaude, il y a une décision d'un évaluateur à un moment donné qui est intervenu sur la valeur des résidences, mais dans l'étude que les gens du ministère ont faite, on a indiqué qu'au niveau du marché, il y avait pas eu cette influence-là, que les propriétés s'étaient vendues par la suite sans nécessairement qu'il y ait un rapport avec la valeur qui avait été établie par l'évaluateur dans ce cas précis là.

325

Et on mentionne également que dans certains endroits, en fait en Alberta, des évaluateurs prétendent que le fait d'une augmentation de l'activité agricole pourrait emmener une augmentation de la valeur des résidences, étant donné que ça génère, bon, il y a des opportunités d'emplois qui s'offrent, et puis c'est un des éléments qu'il mentionne.

330

C'est vraiment des études de cas par cas, surtout dans ce domaine-là, je pense.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

335

Voilà! Vous avez une autre question, monsieur Laplante?

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

340

Oui. Considérant le coût élevé des quotas dans la production laitière, est-il possible que l'intégration d'un jeune sur une ferme laitière soit facilitée par l'ajout d'un élevage ou d'engraissement porcin et par le fait même, contribuer à la continuité de cette ferme familiale?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

345

Monsieur Robitaille.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

350

Effectivement, c'est des situations qu'on observe ou des choix qui sont faits à ce moment-là par les parents, d'intégrer un des enfants et d'ajouter une nouvelle production.

D'autres choisissent d'augmenter le quota laitier, d'autres choisissent d'introduire une nouvelle production, sous intégration ou de façon autonome.

355

Ça fait partie des scénarios qu'on observe d'intégration. Et quand on disait que l'intégration de la relève peut prendre différentes formes, on peut diversifier les activités de l'entreprise, c'en est un exemple qu'on observe sur le terrain, dans le cadre de nos activités.

360

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'aurais une question pour monsieur Sanfaçon.

365

Dans les sept cent cinquante (750) fermes qui sont sous contrat d'intégration, est-ce qu'on a dans ces données, est-ce que sont incorporés justement des cas comme celui que monsieur vient de nous mentionner, c'est-à-dire un père de famille qui intègre finalement son fils en lui procurant les porcs et la moulée pour qu'il puisse s'établir en production porcine?

370

Donc est-ce que dans les données, les sept cent cinquante (750) fermes, on retrouve ce genre de cas-là?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

375

Probablement, madame la Présidente, mais on n'a pas de statistique qui décrit le portrait des sept cent cinquante (750) entreprises qui sont à forfait pour les intégrateurs, sinon que ce sont des entreprises familiales selon les dires mêmes des représentants d'AQUINAC, mais on n'a pas, dans les statistiques, madame Brassard me dit qu'on n'a pas de chiffres précis pour ces sept cent cinquante (750)-là.

380

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

385

Je me demande s'il n'y a pas un peu une équivoque au niveau du langage. Monsieur Robitaille, vous parliez d'une famille qui veut intégrer un jeune de la relève dans son entreprise et là, le mot intégration fait un peu confusion avec intégration par rapport à un meunier.

390

Alors je pense que d'après moi, est-ce que je me trompe en pensant que dans les statistiques que nous a présentées monsieur Lacroix de l'AQUINAC où il nous était dit qu'il y avait sept cent cinquante (750) fermes sous intégration au Québec, dans le cas d'une famille qui aide un jeune à partir en production porcine sur le même site, on peut retrouver deux (2) cas différents! Le cas où la famille pourra l'aider et le jeune s'aidera à partir d'une façon autonome et

395 un autre cas où vraiment, le jeune partira avec un contrat d'intégration, soit d'un meunier du  
secteur non coopératif ou soit d'une coopérative.

Alors donc, est-ce que je me trompe en pensant qu'il faudrait faire attention un peu au  
mot intégré dans ce contexte-là?

400

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Effectivement, bien en fait, ce qu'on peut dire, c'est que parmi les sept cent cinquante  
(750), sans avoir de dénomination, ça peut être un choix des gestionnaires d'entreprise d'intégrer  
405 une nouvelle activité sans qu'une autre personne joigne les rangs de l'entreprise.

Et ça peut être comme vous le mentionniez tout à l'heure, pour permettre à la relève de  
participer aux activités de l'entreprise, parce qu'on fait une activité connexe, une activité  
complémentaire.

410

Et on observe également l'aspect autonome du jeune qui bénéficie de l'encadrement ou  
du support de la ferme familiale pour avoir sa propre unité de production. Donc il est  
entièrement gestionnaire de son unité d'engraissement, exemple, mais il est supporté par  
l'entreprise familiale.

415

Alors on peut dire que c'est à peu près les trois (3) modèles qu'on peut observer quand  
on utilise le véhicule d'un partenaire qu'est l'intégrateur, en production porcine entre autres.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

420

Maintenant, est-ce que c'est un phénomène qu'on observe que les fermes laitières,  
compte tenu de la valeur des quotas, vont, si vous voulez, enligner la relève dans la production  
porcine, est-ce que c'est un phénomène qu'on observe?

425

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Je vous dirai que ce qu'on observe, il y a à la fois ce phénomène-là d'utiliser l'intégration,  
il y a le phénomène aussi de développer une nouvelle production, qui peut être une production  
ovine, qui peut être de développer davantage une production céréalière.

430

On peut introduire à ce moment-là, j'ai en mémoire d'autres situations où on a développé  
une production bovine. Donc c'est très variable.

Ça devient, à ce moment-là, un choix des gestionnaires de dire, bien nous, tenant  
435 compte du prix, tenant compte des investissements qu'on doit réaliser pour soit investir au  
niveau des bâtiments de ferme ou d'autres facteurs qui sont pris en considération, on dit, bien  
nous, au lieu d'investir pour l'achat de quotas laitiers, on va plutôt diversifier nos activités vers  
d'autres secteurs.

440 Et la diversification, elle est quand même très variable.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

445 Ça va. Ça répond à votre question, monsieur?

**PAR M. DANIEL LAPLANTE:**

Oui, merci madame.

450 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

455

---

**ANTOINE GENDREAU**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

460 Monsieur Antoine Gendreau est arrivé, je crois?

Bonsoir monsieur Gendreau.

**PAR M. ANTOINE GENDREAU:**

465

Bonsoir. J'ai une autre question qui viendrait un petit peu compléter mes interventions sur le fumier liquide que j'ai faites hier.

470

Donc ma question ce serait, bon, pour les représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, je me demande, est-ce qu'il y a des études à moyen et à long termes qui ont été réalisées pour évaluer l'impact d'une fertilisation uniquement à base de lisier, de fumier liquide, l'impact que ça aurait sur les sols, principalement sur le contenu de matières organiques?

475

Parce que, on parle beaucoup de phosphore, on parle beaucoup d'azote, mais les sols ont besoin de matières organiques pour se régénérer, donc je me demande s'il y a des études qui ont été faites pour essayer d'évaluer l'impact sur dix (10), sur vingt (20) ans d'une fertilisation uniquement à base de lisier?

480

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

485

Merci madame la Présidente. Effectivement, il y a un certain nombre d'études qui ont été faites, et peut-être tout simplement noter sur le site même du BAPE, de la Commission, la séance de la soirée du 17 décembre, monsieur Marcel Giroux de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement relatait qu'un de ses confrères, Denis Côté, avait présenté au Colloque du Lac Champlain vingt-cinq (25) années d'essais de longue durée où on utilisait le lisier de porc à doses variables, et que les conclusions étaient que sur les doses, quand elles étaient correctes, il avait pas montré d'enrichissement, il avait pas montré de perte de fonction vitale, etc.

490

495

Alors peut-être consulter ces informations-là qui sont présentes sur le site de la Commission.

500

Et sur le site aussi, on a remis à la Commission le rapport annuel de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement ainsi que, je pense, le bilan des recherches qui y sont effectuées, et à l'intérieur de ça, on voit un certain nombre de recherches qui touchent la question posée, en regard aussi avec, ou non accompagné ou non de certaines pratiques de conservation, selon les types de sol, selon différentes cultures.

505

Alors effectivement, il y a beaucoup de recherches qui ont été faites là-dessus.

Et rappeler peut-être aussi l'observatoire des sols de la région de la Montérégie dont nous a fait part monsieur Jean Cantin lors des audiences en Montérégie.

510

Il y a aussi de déposé à la Commission Agrosol septembre 96, volume 9 numéro 1, le BIO-97 qui fait part aussi d'un certain nombre d'études sur les applications de lisier.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

515

La première transcription à laquelle vous avez fait référence, lorsqu'il a été question de Marcel Giroux, c'est la transcription 41. Donc vous pouvez la retrouver.

**PAR M. ANTOINE GENDREAU:**

520

Est-ce que vous avez connaissance ou souvenir qu'on évaluait l'impact sur la matière organique? Parce que vous avez parlé, bon, sur le niveau de phosphore, le niveau d'éléments nutritifs, mais est-ce que vous avez connaissance si cette étude-là relatait, au niveau de la matière organique, l'évolution de la matière organique avec une fertilisation à base de lisier?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

525

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

530           Merci madame la Présidente. Dans l'Agrosol en question, il en est question et de façon générale, l'apport prolongé de lisier, tout comme de l'engrais minéral, ne peut pas maintenir seul à long terme un bilan humique équilibré. Et c'est pour ça que la gestion agronomique doit intégrer dans une rotation des cultures, cultures sur résidus, etc.

535           C'est toujours la conclusion à laquelle on arrive, je pense, dans la plupart des études, plus ou moins dépendant des types de sol, etc., etc.

              Alors c'est en fonction des pratiques, si les pratiques de conservation sont associées à l'épandage de lisier, il y a moyen de conserver les bilan humiques et les matières organiques. Si  
540 ce n'est pas le cas, on peut assister à un appauvrissement, dépendant des séries de sols qu'il nous a montrées à un moment donné, il disait qu'il y avait cinq cents (500) séries de sols, etc.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

545           En d'autres termes, est-ce qu'on peut dire ceci, que lorsque l'on fertilise avec du lisier sur plusieurs années, et toujours avec la même culture, on se retrouve, au bout de dix (10) à quinze (15) ans, avec un sol qui pourra pas produire autre chose que ce qu'on a produit pendant dix (10) ans, et pour continuer à produire ce qu'on a produit pendant dix (10) ans, on va avoir besoin toujours de fertilisation?

550

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

              Madame la Présidente, c'est pas ce que je comprends de la lecture de la revue de littérature à cet effet.

555

              Ce que la plupart des chercheurs mentionnent, et il faut faire attention, c'est toujours variable en fonction d'un certain nombre d'éléments, c'est jamais ni noir ni blanc, mais que de façon générale, si on ne fait que du lisier ou de l'engrais minéral, dans certains séries de sols, sans apport extérieur indirect de matières organiques, on peut risquer l'appauvrissement en  
560 matières organiques à long terme.

              Ce qui peut être évité justement quand c'est associé à des bonnes pratiques.

              Pour les questions de fertilité, le sol va rester fertile au niveau de sa richesse, phosphore  
565 et tous ces trucs-là, mais au niveau du bilan humique en tout cas, c'est ce qu'on constate en tout cas dans un certain nombre d'études.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

570           Oui monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

575 Si on voulait être très spécifique et qu'on posait la question de la manière suivante! Si un sol est fertilisé à base de lisier et que c'est un sol au départ sur lequel on produit du maïs, mais que comme il est recommandé, on ne produit pas du maïs année après année, mais du maïs en rotation avec du soja, comme c'est de plus en plus le cas à l'heure actuelle, alors disons qu'on fertilise à base de lisier, on produit du maïs en rotation avec du soja, et on laisse les résidus sur le sol et on fait ce qui est recommandé.

580

Alors est-ce qu'on peut savoir, à ce moment-là, quel sera le résultat, est-ce que le bilan humique va montrer une diminution de l'humus dans ce cas-là?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

585

Je peux pas, madame la Présidente, résumer l'ensemble de tous les essais qui ont été faits.

590 Les conclusions qui arrivent habituellement, c'est qu'il faut, pour maintenir le bilan humique, gérer, intégrer des rotations de culture, puis toutes ces pratiques-là qu'on mentionnait tantôt.

Et c'est à ces conditions-là qu'on peut maintenir la matière organique et le bilan humique.

595 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Donc même en dix (10) ans à base de lisier, si on maintient des pratiques comme celles qui sont recommandées, on peut arriver à un point où on maintient le niveau d'humus dans le sol?

600

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

605 C'est la conclusion à laquelle arrivent la plupart des analyses, des projets qui ont été conduits.

610

Les pratiques culturales, je sais pas si ça vous intéresse, on parle de semis directs, bon, en fait, tous ces trucs-là qu'on a déjà mentionnés à la Commission.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

610

Maintenant, si on ne produit que du maïs pendant quinze (15) ans, pas de rotation de culture, qu'est-ce qu'on va avoir comme constat dans quinze (15) ans?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**



615

Que du maïs?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

620

Que du maïs, pas de rotation de culture, puis on fertilise avec du lisier.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

625

Encore là, ça va dépendre si on fait la culture de maïs sur résidus ou non. Donc si on laisse des résidus ou non, les résultats vont varier.

630

Mais là, il faudrait que je vérifie dans la littérature, parce que j'ai pas cette information-là spécifique. Mais probablement que compte tenu qu'on mentionne que les rotations sont importantes, il vaudrait mieux en faire.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

635

Donc on pourrait se retrouver avec moins de matières organiques dans le sol au bout de quinze (15) ans, dans mon hypothèse?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

640

On pourrait peut-être demander à Claude Gaudette s'il a des éléments à ajouter sur la question.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, j'aimerais ça.

645

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

650

Madame la Présidente, alors si on essaie de regarder quelle pourrait être l'évolution de la matière organique dans le sol, pour une culture disons de maïs-grains en continu! Alors bien sûr, en culture de maïs-grains, on va laisser les résidus de culture; alors ces résidus de culture là vont permettre une croissance de la matière organique de un point deux (1,2 t).

Par contre, il va y avoir...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

655

Ça veut dire quoi, ça, un point deux (1,2 t)?

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

660 L'équivalent de la réserve du sol par tonne, une tonne point deux (1,2 t).

Par contre, on a la minéralisation au cours de la saison de végétation. Alors cette minéralisation-là va diminuer le taux de matières organiques de un point sept tonne (1,7 t). Alors on est, pour une année d'exploitation, en déficit de point cinq tonne (0,5 t).

665

Une expérience a été amenée de 1999 à 2004 dans laquelle on relate ici dans le livre sur le guide de fertilisation, au départ une réserve initiale de matières organiques de soixante-treize point huit tonnes (73,8 t), pour finir, en 2004, à soixante-douze point quatre (72,4 t).

670 Alors c'est bien entendu que c'est l'utilisation à ce moment-là de la culture puis la minéralisation de la matière organique.

On a fait un apport d'amendement de trente tonnes (30 t) de fumier en 2000, puis le restant, il y a pas eu d'autres amendements.

675

Alors les lisiers, c'est un apport faible de matières organiques qui peuvent contenir, suivant les matières sèches qu'on va retrouver, l'équivalent de dix kilogrammes par tonne (10 kg/t). Alors toutes les fois qu'ils ont noté qu'il y a un quinze tonnes (15 t) bien, on va incorporer à ce moment-là un cent cinquante kilogrammes (150 kg).

680

Alors l'utilisation du lisier permet quand même d'accroître très faiblement un petit peu en kilogramme la matière organique, mais n'a pas l'effet néfaste que pourraient avoir les engrais minéraux par exemple, entre les deux (2).

685 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

690

Je suis surpris que vous nous présentiez des résultats de 2004!

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

695

Ah bien là, c'est une projection à un moment donné lorsqu'ils ont fait leur fascicule, là.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

700

Cet exemple de bilan humique là est présent dans la gestion de la matière organique, un fascicule qui est aussi sur le site, et c'est une hypothèse qui va jusqu'en 2004 comme Claude l'expliquait, et non pas une expérimentation.

C'est une projection.

705 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien. Vous aviez quelque chose à ajouter, monsieur Gaudette?

710 **PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

Non pas précisément, c'est correct.

**PAR M. ANTOINE GENDREAU:**

715 Donc ce que j'en comprends, c'est que dans le fond, au niveau du bilan humique, au niveau de l'apport de matières organiques, le lisier de porc est un engrais qui est beaucoup moins intéressant qu'un fumier de porc solide où les porcs vont être élevés sur une litière, au niveau du bilan humique, au niveau de la matière organique, c'est bien ça?

720 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien ça, monsieur Sanfaçon?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

725

C'est effectivement, et on l'a mentionné hier, que le lisier était moins intéressant que le fumier en termes d'apport de matières organiques mais davantage que l'engrais minéral. C'est quelque chose qu'on a mentionné souvent.

730 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on a une réponse claire, ça va! Merci.

735

---

**CHRISTIAN NANCHEN**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

740

Monsieur Christian Nanchen. Bonsoir monsieur.

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

745

Bonsoir madame, bonsoir messieurs les Commissaires, bonsoir mesdames et messieurs. J'ai peut-être deux (2) petites remarques préalables avant d'entrer, une petite réflexion qui introduira ma question.

750 À propos de la norme sur l'utilisation du lisier en agriculture biologique, c'est un point qui a été discuté hier soir. Madame la Présidente, je peux vous confirmer que vous êtes sur la bonne piste, j'ai fait un téléphone ce matin à un organisme de certification. Il faut vraiment distinguer deux (2) choses, les normes minimales du Conseil d'accréditation du Québec qui sont les normes minimales, et les normes de certification des organismes accrédités au Québec qui, eux, peuvent formuler des normes plus sévères, ce qui est le cas effectivement. J'ai passé un téléphone au CIA, je pense que c'est un sujet qui effectivement est à creuser.

755

Un autre sujet sur lequel j'étais content d'entendre tout à l'heure qu'on ait abordé ce point, c'est l'aspect de l'humus. Jusqu'à maintenant, on a surtout abordé le point de la fertilisation minérale avec une évolution certaine de la prise en compte de nouveaux éléments fertilisants.

760

On parlait aujourd'hui d'analyse avec fertilisation aidée par des positionnements géosatellites, avec quatorze (14) éléments fertilisants. C'est quelque chose qui est fantastique et qui est une très bonne évolution. On sait déjà depuis quelques années que l'absence de certains oligoéléments peut entraîner le blocage de certains éléments fertilisants dans le sol, donc c'est important d'avoir cette approche-là.

765

Mais je pense que c'est bien qu'on aille plus loin que ça. C'est important qu'on ait des approches différentes. Il y a un certain nombre d'auteurs scientifiques qui ont rédigé des bouquins dans les années cinquante, soixante, soixante-dix qui devraient être lus par rapport à ce qu'on appelle le complexe argilo-humique, c'est une dynamique complexe qui peut pas être simplement prise en compte par une approche physico-chimique.

770

Donc là, j'ai quelques ouvrages qui pourraient être mentionnés, comme par exemple "Santé des cultures, une révolution agronomique" de Francis Chaboussou. Juste pour mentionner le nom de cette personne, c'est un docteur en sciences de la Faculté des sciences de Paris, directeur de recherche honoraire à l'Institut national de recherche agronomique, à l'INRA donc. Il a effectué toute sa carrière de chercheur de 1933 à 76 à la station de zoologie de l'INRA de Bordeaux, a terminé comme directeur de la station.

775

780 Puis 1979, il est membre du conseil scientifique de l'Institut pour la recherche et l'application en agriculture biologique. C'est un des auteurs en particulier qui vaut la peine d'examiner.

780

785 Donc la dynamique des sols est beaucoup plus complexe que ce qu'on veut bien le dire. L'apport de lisier dans les sols crée aussi un effet de stimulation de la minéralisation de la matière organique dans les sols, donc à moyen terme, l'effet du lisier est négatif, il entraîne une dégradation de la minéralisation de la matière organique.

785

790 Les humus, il faut pas parler d'humus, il s'agit de beaucoup de sortes d'humus différents,  
il y a plusieurs types d'acides humiques qui se minéralisent différemment selon la structure  
moléculaire de ces humus.

795 On peut parler de dégradation de certains types d'humus sur trente (30), cinquante (50)  
ans, donc c'est important de faire un bilan global à ce sujet-là. On a commencé du travail en  
profondeur en Suisse, en Allemagne, sur ce sujet, je crois que c'est important qu'on en prenne  
compte.

800 Voilà, c'était mes deux (2) remarques préalables. Maintenant par rapport à l'exercice qui  
s'effectue ici, moi, j'ai compris que c'est un exercice de réflexion, un exercice de prospection  
pour trouver des nouvelles avenues.

805 Je crois qu'on peut pas nier le fait que l'industrie porcine crée un malaise, qu'elle a créé  
des problèmes conséquents, si on pense à la Bretagne en particulier, on peut pas ignorer ces  
faits. Je crois que c'est important que les producteurs porcins, à quelque échelle qu'ils  
travaillent, si c'est cent quarante (140 ) truies ou avec cinq cents (500) truies, ne négligent pas  
ces informations-là, mais disent pas simplement comme ça a été beaucoup dit aujourd'hui, on a  
l'impression d'être des boucs émissaires, on a l'impression d'être mal compris, que notre métier  
est mal connu.

810 Moi, j'ai appris beaucoup de choses aujourd'hui, je suis très très reconnaissant à ces  
audiences du BAPE, j'apprends énormément de choses, ça m'a donné des cours très intensifs  
sur beaucoup de domaines scientifiques, des domaines d'information liés à l'économie et à  
l'agriculture, à la gestion d'une exploitation porcine, etc. Il y a beaucoup d'informations, puis je  
trouve ça fantastique.

815

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que vous avez vous-même des questions?

820 **PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

825 Oui, j'ai des questions. Un dernier petit préalable! Je trouve un petit peu dommage  
qu'on profite pas de cette occasion, au niveau des ministères, en particulier Environnement et  
Agriculture, pour avoir un recul plus important sur la situation, qu'on dise pas, qu'est-ce qu'on  
pourrait faire d'autre!

830 Imaginons n'importe quelle folie, je dis pas n'importe laquelle, ce serait excessif de dire  
cela, mais imaginons d'autres scénarios, imaginons par exemple d'avoir pour un (1) ou deux (2)  
bassins versants, on favorise uniquement la gestion sur lisier, pour voir l'impact sur cinq (5) ans  
ou dix (10) ans!

835 On nous a informés que la différence des coûts de production sur lisier ou sur litière sont de cinq dollars (5 \$) par porc, c'est pas des montants importants. On peut tout à fait imaginer que le ministère de l'Agriculture décide de subventionner pour cent mille (100 000) porcs à dix dollars (10 \$) par porc produit, pour les producteurs qui décident de partir sur litière, pour marquer la différence de prix de cinq dollars (5 \$) plus une mesure d'encouragement pour favoriser que dans un bassin versant, les gens soient intéressés à partir sur cette démarche-là. Il en coûterait, sur cent mille (100 000) porcs fois dix (10), un million de dollars (1M\$) par année. C'est pas un gros montant.

840 Je pense que ça vaut la peine qu'on parte ce genre d'expertise là d'essai là. Bien sûr pas partir ça dans le vague, mais en examinant ce qui s'est fait ailleurs dans d'autres pays.

845 Ma question est la suivante! J'ai lu, en particulier dans la revue L'actualité, un dossier qui a été fait le 15 septembre 2000, un dossier sur l'eau, qu'une seule exploitation de cinq cents (500) truies, avec chacune de ses vingt (20) petits par an produit autant de déjections qu'une ville de vingt-cinq mille (25 000) habitants. C'est des choses qui ont été mentionnées aussi aujourd'hui, l'équivalent habitant de la production porcine.

850 Ma question est la suivante, en deux (2) points! Qu'est-ce que les projections de production de porcs pour le Bas-Saint-Laurent dans l'avenir, donc on sait qu'on a vingt-cinq (25) projets qui sont en attente actuellement par le moratoire, si ces vingt-cinq (25) projets se réalisaient, plus on pourrait imaginer d'autres projets additionnels dans les cinq (5) ans ou dans les dix (10) ans à venir, qu'est-ce que ces réalisations présenteraient comme augmentation d'équivalent habitants dans le Bas-Saint-Laurent? C'est ma première question.

855 Ma deuxième sous-question, c'est de me demander si un tel développement ou une seule exploitation...

860 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Juste un moment monsieur Nanchen! On va commencer par votre première sous-question, pour s'assurer qu'on n'oublie pas de répondre à l'une ou à l'autre.

865 Monsieur Fortin.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

870 Il faudrait faire le calcul, on n'a pas fait le calcul. Si hypothétiquement les vingt-cinq (25) demandes...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

875 C'est combien d'unités animales, les vingt-cinq (25) demandes?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

Autour de sept mille cinq cents (7500) unités animales. Si vous nous donnez quelques minutes, on pourrait faire la petite conversion.

880

Mais je veux dire, ça apporte quoi! Dans le fond, c'est une question hypothétique, là, que le chiffre donnerait un gros village, une grosse ville!

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

885

Si cinq cents (500) truies, c'est bien ce que je lis dans le dossier de L'actualité – j'imagine que le reporter en question qui a remporté de nombreux prix de journalisme s'est bien documenté – représentent une ville de vingt-cinq mille (25 000) habitants, j'imagine que plusieurs exploitations dans le Bas-Saint-Laurent, ça va être beaucoup plus que quelques centaines de mille habitants. Si on prend cinq (5) exploitations avec cinq cents (500) truies, on est déjà à cent vingt-cinq mille (125 000) habitants, je pense que c'est quand même quelque chose de beaucoup plus important.

890

Ma deuxième question qui va peut-être.

895

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Donc là, vous savez que c'est sept mille cinq cents (7500) unités animales.

900

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

Je sais pas faire le transfert par contre. Je sais pas, un porc, c'est combien d'unité animale, ça, je suis pas au courant de cette donnée.

905

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Fortin.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

910

Bon, une unité animale, c'est environ cinq (5) porcs. Fois sept mille cinq cents (7500).

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

915

Ça donne à peu près trente-sept mille cinq cents (37 500), OK.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça va!

920

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

925

Oui, merci. Il y a une sous-question, c'est que je me demande si un tel type de développement qui est du type agroindustriel, je tiens à dire que les petites exploitations qui ont des élevages avec cent quarante (140) ou deux cents (200) truies, il y a pas de problème à ça, on vit très bien avec ce genre d'installation, il y en a dans la région, mais on assiste actuellement, et c'est vraiment là le problème, actuellement il y a que deux pour cent (2 %) de production porcine dans le Bas-Saint-Laurent, c'est une région préservée, mais si on a un tel développement comme ça s'est passé ailleurs en Beauce, en Montérégie, on a vraiment un

930

développement massif important.

935

Par contre, on a une installation qui demande un certificat d'autorisation dans une région, est-ce qu'on pourrait pas se demander si avec un impact aussi important qu'une ville, des déjections d'une ville de vingt-cinq mille (25 000) habitants pour cinq cents (500) truies, on pourrait pas se demander si une étude d'impact devrait pas être demandée.

940

Alors ma question est la suivante: est-ce que dans d'autres pays on a connaissance que pour de telles réalisations, une étude d'impact est demandée par les services gouvernementaux? J'entends études d'impact au sens large, au niveau des transports, au niveau de l'impact socioéconomique, au niveau de l'environnement, au niveau des eaux souterraines, au niveau des eaux de surface.

945

Donc c'est vraiment une étude complète qui est faite par un organisme, une entreprise non mandatée par les promoteurs du projet.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

950

Alors vous savez qu'ici au Québec, lorsqu'on a un projet de six cents (600) unités animales et plus, il y a une étude d'impact qui est requise, mais quand on est à cinq cent quatre-vingt-onze (591) unités animales, il y en a pas, d'accord!

955

Alors on va aller voir du côté du ministère de l'Environnement, pour savoir ce qui se fait ailleurs.

Monsieur Fortin.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

960

On va les prendre une par une! Je reviens à la première question peut-être et après ça, je reviendrai sur les études d'impact.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**



Le calcul est fait?

965

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

Moi, je voudrais savoir, avant de donner un chiffre, quelle interprétation qu'on peut tirer de ça, sur des projets qui sont présentement bloqués en période de transition, puis que c'est pas évident que non plus, que la période de transition va prendre fin, selon les recommandations qui vont être issues du Bureau d'audiences. Ça fait que si le Bureau d'audiences fait des recommandations...

970

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

975

Mais il faut pas présumer de nos recommandations, un, et non plus des décisions qui seront prises par la suite. Alors la question se pose toujours.

C'est sûr que c'est hypothétique, mais vous avez quand même vingt-cinq (25) demandes sur vos bureaux. Donc c'est qu'il y a vingt-cinq (25) promoteurs qui sont derrière ça, puis il y en a peut-être dix (10) qui vont venir par la suite, on sait pas. On peut pas présumer de l'avenir, mais il faut pas oublier que tout peut arriver.

980

Monsieur Beauchamp, voulez-vous intervenir tout de suite avec votre question?

985

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

Donnez-moi deux (2) petites minutes, ce sera pas long, parce que je veux voir la base de calcul.

990

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

C'est parce qu'on n'est pas obligé de faire du calcul à l'infini, là.

995

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Non, puis je pense que monsieur a eu sa réponse. Passez à la deuxième question.

Mais allez-y, monsieur Beauchamp.

1000

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci madame la Présidente. C'est juste que c'est la problématique qui est là. Au fond, si on ne fait qu'ajouter un projet, un autre projet, un autre projet, on n'a jamais le tableau d'ensemble.

1005

1010 Alors monsieur demande, est-ce qu'il y a une planification pour l'ensemble du territoire? Quel optimum de production on veut aller, étant donné les impacts potentiels perçus par lui dans la situation, donc c'est une question futurible, mais s'il y a sept mille cinq cents (7500) unités animales en attente et que dans l'hypothèse où le moratoire est levé, on peut s'attendre à d'autres demandes, donc c'est légitime de se dire, vers combien de production animale allons-nous dans la région!

1015 Est-ce qu'il y a une planification en fonction de ça? Il semble pas y avoir de planification, puisque la planification, c'est répondre à la demande et laisser aller le marché.

1020 Alors c'est une question sur laquelle il est difficile de répondre, mais en soi, elle est légitime. Et comme l'étude d'impact est toujours liée à moins de six cents (600) unités animales, un nombre considérable de projets de moins de six cents (600) unités animales pourrait donner un développement porcin considérable sans aucune étude d'impact. J'ai l'impression que c'est ça qui est l'argumentation qui est derrière les questions que vous vous posez.

1025 Alors ce qu'on doit poser comme question, c'est que ou bien on fait le bilan, ou bien on se demande, est-ce qu'il y aurait un processus d'analyse de planification sur la capacité ou le type de développement intensif que cela peut amener dans les années qui viennent.

La mathématique de répondre tant d'unités animales donnent tant de personnes, ça, ça me semble être autre chose!

1030 Mais la question plus fondamentale est légitime en soi.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

1035 OK, il y a pas de processus de planification, en tout cas pas au ministère de l'Environnement, qui dit qu'on va accorder tant de C.A. qu'on va planifier le territoire ou qu'on va planifier le nombre d'unités animales, non, c'est pas ça.

1040 S'il y en avait un, ce serait probablement par la Politique nationale de l'eau ou par l'approche bassin versant. Les intervenants pourraient éventuellement contrôler, faire des projections, un peu comme l'hypothèse du citoyen de tout à l'heure qui disait, si on pourrait faire des expérimentations avec du territoire sous fumier liquide, un bassin sous lisier, donc là, on aurait quelque chose.

1045 Nous, le règlement, notre approche comme ministère de l'Environnement est limitative à l'application du règlement.

1050 En dehors du règlement, même quand monsieur Gilbert parlait cet après-midi qu'il disait on fait des approches avec les clients, on fait de l'accompagnement avec les clients, à la minute où on déborde du règlement, on est vulnérable parce que là devant toute contestation.

1055 Donc c'est pour ça que cet après-midi, j'ai rajouté le commentaire en disant, bien, c'est sûr qu'il y a un seuil au niveau de la gestion sous fumier liquide pour les évaluations environnementales. Le seuil est de six cents (600), il est contourné, on a eu des exemples de projets où on était dans les cinq cents (500). Donc c'est pour ça que j'ai emmené l'hypothèse, peut-être qu'au niveau du seuil, on pourrait, je sais pas, il faut regarder cette piste-là sérieusement.

1060 Et évidemment, bien, selon les recommandations de la Commission, il y aura lieu d'interagir ou pas.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

1065 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

1070 Concernant le seuil de six cents (600) unités animales, est-ce qu'il serait possible, pour le ministère de l'Environnement, de nous dire ce qu'il en est encore une fois pour nos voisins, Ontario, États-Unis?

1075 Si vous ne pouvez pas nous donner tout de suite l'équivalence, peut-être nous emmener l'information à ce sujet, parce que je pense que ce serait drôlement intéressant de voir de quelle façon nos voisins justement ont réglé ce problème et à quel niveau eux décident-ils d'avoir des études d'impact.

1080 Parce que c'est loin d'être la première fois que ça vient, et on s'aperçoit aussi qu'effectivement, ça peut être un problème, du fait qu'il n'y en a eu aucune dans la province qui ont été réalisées jusqu'à maintenant. Donc ça souligne quand même une chose, à mon avis.

1085 Alors je pense que ça serait intéressant, je sais pas si vous avez la réponse, mais sinon, ce serait intéressant de la trouver.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

1085 Regardez, on va faire des recherches et on va regarder en Ontario, c'est quoi le seuil comme tel, puis on va vous revenir avec ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1090 Pas seulement en Ontario, j'aimerais ça que vous fassiez une recherche Ontario, d'autres provinces canadiennes, peut-être aux États-Unis aussi, puis si vous avez des informations pour l'Europe, tant mieux.

Mais on aimerait ça avoir un peu une base comparative.

1095

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

On va faire le maximum.

1100

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci. Alors l'information suivra. Vous avez terminé?

1105

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

J'aurais une deuxième question.

1110

Je vois qu'on parle de beaucoup d'éléments, et puis c'est intéressant de voir la complexité de la situation dans laquelle on se trouve, c'est assez complexe. Par contre, je trouve qu'il y a un point dont on a peu parlé, c'est de la viande, c'est de la qualité de la viande. Et puis c'est de l'animal lui-même.

1115

Alors qualité de la viande, moi personnellement, ça fait sept (7) ans que je suis au Québec, j'ai consommé de la viande achetée dans les grandes surfaces commerciales au début, de la viande de porc donc, en particulier du bacon. C'est là que j'ai eu l'expérience la plus fulgurante. Il m'est arrivé un jour de consommer de la viande produite à petite échelle, et j'ai vu une différence qui me fait dorénavant consommer que de la viande produite à petite échelle localement.

1120

Quand je fais griller du bacon de grandes surfaces, il sortait de l'eau. Quand je grille du bacon venant de petites exploitations agricoles où j'achète maintenant mon porc, il sort de la graisse.

1125

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Juste avant que vous alliez plus loin! D'où provient le bacon qu'on consomme au Québec, monsieur Sanfaçon?

1130

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Merci madame la Présidente. Le bacon qu'on retrouve au Québec, on en retrouve qui est produit aux États-Unis et il y en a aussi produit au Québec.

1135

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Avez-vous des proportions?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1140 Non, j'ai pas les proportions.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1145 Parfait. Je voulais juste clarifier ça.

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

1150 Maintenant, concernant les conditions de détention, je sais que ça a été le sujet d'un thème, mais j'ai pas lu la documentation à ce sujet. On est particulièrement attentif aux conditions d'abattage du bétail, je pense que c'est effectivement très important.

1155 Je pense que ça serait aussi important qu'on soit attentif aux conditions de traitement des animaux en cours d'élevage. Et je pense qu'à ce sujet-là, il faudrait examiner quelles sont les tendances à cinq (5) ans ou dix (10) ans dans les différents pays dans lesquels on exporte de la viande.

1160 J'aurais une question à ce sujet, c'est de voir quels seraient les coûts approximatifs, donc avoir un ordre de grandeur, disons cinq mille (5000 \$) vingt-cinq mille (25 000 \$), cinquante mille (50 000 \$) ou cent mille dollars (100 000 \$), d'une étude qui examinerait les potentiels de vente de viande de porcs labellisés produite au Québec?

1165 On pourrait imaginer qu'on a un porc sur litière ou un porc qui a accès à l'extérieur à la bonne saison, ce serait un label de qualité à créer comme de nombreux labels ont été créés dans nombreux domaines de production alimentaire en particulier, qu'est-ce qu'il en coûterait au ministère de l'Agriculture, dans un ordre de grandeur, d'étudier ce potentiel-là?

1170 Je sais qu'actuellement, il y a un gros manque de viande de porc biologique sur le marché des États-Unis. Qu'est-ce qu'il en serait au niveau du marché intérieur québécois et du marché d'exportation au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde?

Je parle pas que de viande biologique, il s'agit vraiment d'avoir un produit labellisé qui est pas forcément biologique, qui est tout à fait – d'autres labels qui intéressent le consommateur.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1175 Monsieur Sanfaçon, est-ce que vous avez déjà exploré la question?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1180 Non madame la Présidente. À ma connaissance, j'ai aucune idée de ce que pourrait coûter une telle étude.

J'imagine que c'est en fonction du design de l'étude elle-même.

1185

Par contre, il y a des entreprises privées qui ont fait ce genre d'évaluation là, puisqu'on trouve, entre guillemets, appellation privée et qui se sont trouvé des niches commerciales. Mais nous, à ma connaissance, j'ai pas d'information là-dessus.

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

1190

Est-ce que ça peut être examiné, parce que je pense que pour votre Commission, ça pourrait être intéressant de savoir cette possibilité-là de faire une étude qui coûte peut-être, c'est sûr que ça dépend du calibre de l'étude, mais si on investit peut-être cinquante mille (50 000 \$), cent mille dollars (100 000 \$) pour une telle étude, ça pourrait être intéressant de voir qu'on pourrait prendre un virage. Moi, je veux pas rêver à un changement radical de la production porcine au Québec dans les années qui viennent, on a une situation de base qui est ce qu'elle est, on changera pas les choses du jour au lendemain.

1195

1200

Mais c'est un travail de longue haleine sur de nombreuses années, et je pense que c'est important qu'on étudie les autres alternatives, qu'on n'ait pas un seul modèle de production. Je crois que la preuve est faite dans le monde contemporain que les seuls modèles, les modèles uniques existants généralement, ça fait des choses qui sont fragiles.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1205

Alors je vous dirais que ça fait partie du mandat de la Commission d'examiner les différents modèles de production, donc votre suggestion, on la retient et on verra ce qu'il adviendra par la suite de l'analyse qu'on fera.

1210

**PAR M. CHRISTIAN NANCHEN:**

Merci beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1215

Merci.

1220

---

ALPHÉE PELLETIER

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1225

Monsieur Alphée Pelletier qui est producteur agricole!

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Bonjour madame la Présidente.

1230 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonsoir.

1235 **PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

C'est parce que comme agriculteur, je suis rendu seulement à ma deuxième journée, je commence ma troisième!

1240 Alors voici, moi, je suis producteur laitier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis j'ai, comme beaucoup de producteurs, plusieurs chapeaux. Je suis producteur laitier, je suis aussi membre d'un conseil municipal, puis je suis aussi administrateur au sein du syndicat de base de mon union. Ça fait que comme bien des producteurs, on est un petit peu partagé.

1245 Je suis aussi partagé parce que je suis producteur laitier, membre d'une famille qui est en agriculture au troisième rang de Sainte-Anne-de-la-Pocatière depuis six (6) ou sept (7) générations, qui est producteur laitier en partie sur fumier solide, en bonne partie sur lisier et qui est aussi importateur de fumier, de lisier de porc et de fumier solide de porc.

1250 Alors je pense que j'ai certaines questions qui me préoccupent. Et j'ai aussi la chance, avec un autre de mes frères et une de mes sœurs qui ont aussi leur ferme, d'être situé au cœur de la zone vulnérable qui est comme projet au niveau de la MRC.

1255 Et j'ai aussi la chance d'avoir autour de chez nous des gens qui sont des amis, des voisins depuis quinze (15) ou vingt (20) ans et qui ont décidé de mettre un comité de vigilance sur pied. Et si au point de vue humain on est encore de très bons amis, au point de vue entreprises, on a certains problèmes. J'en arrive à ma première question.

1260 On nous a parlé hier soir, je parle de la zone vulnérable de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, on nous a parlé que le projet pouvait avoir certains risques au point de vue eau et aussi au point de vue de la rivière Ouelle, rivière à saumons.

Moi, j'aurais une question d'information, et je commence comme ceci! Considérant la localisation du terrain de golf, la Pruchière à Saint-Pacôme;

1265 Considérant que les sols de ce terrain de golf sont du même type que ceux de la zone vulnérable qui a été décrétée;

1270 Considérant que ce terrain de golf est entouré pratiquement des trois (3) côtés par la rivière Ouelle;

Ma question, c'est: quelles sont les normes environnementales, quel genre de fertilisation on y applique au niveau herbicides, au niveau insecticides, c'est quoi qu'on utilise?

1275 Puis je vous dis tout de suite l'objectif de ma question, je veux savoir, dans des domaines connexes à l'agriculture, est-ce qu'on a les mêmes exigences! Alors voilà ma question.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1280 Monsieur Fortin, au ministère de l'Environnement, je crois que c'est une préoccupation, la fertilisation des terrains privés et notamment les golfs.

Où est-ce que vous en êtes rendus au ministère de l'Environnement sur cette question?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

1285 Le ministère de l'Environnement a été en prépublication au cours de l'été pour adopter un Code de gestion des pesticides. Un Code de gestion des pesticides qui prévoit, en tout cas c'est ce qui est sur la table présentement, de réglementer la gestion des terrains de golf. Donc on parle ici de la gestion des pesticides, de la gestion des engrais.

1290 Et ça a été prépublié, et le gouvernement s'apprête à prendre position dans les prochains jours, prochaines semaines pour réglementer les pesticides notamment, les terrains de golf.

1295 Il faut rappeler cependant que quatre-vingts pour cent (80 %) des pesticides sont utilisés en agriculture. Donc on a commencé à réglementer dans le code de gestion qui, lui, s'applique de façon particulière au secteur urbain, et dans quelque temps évidemment, on aura des projets pour l'agriculture.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1300 Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

1305 Est-ce que le gouvernement envisage d'exiger des terrains de golf des plans de fertilisation?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

1310 Il existe quelque chose sur les terrains de golf que j'ai pas ici présentement. Je sais pas si mes collègues l'ont avec eux autres, je vais consulter!

Justement, ça adonne bien, un spécialiste de la fertilisation du ministère de l'Environnement, monsieur Richard Beaulieu!



1315

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonsoir monsieur Beaulieu.

1320

**PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

Bonsoir madame la Présidente. Pour les terrains de golf, je suis pas la personne référence, sauf que j'ai eu connaissance un peu de traitement de dossier dans le cadre des terrains de golf, or je vais vous rapporter ce que je sais.

1325

C'est quand même relativement sommaire, parce que ça relève pas de notre direction. Pour ce qui est des terrains de golf, lors de l'implantation des terrains de golf, il y a une étude qui est faite, qui prend en compte différents paramètres dont la fertilisation, et le promoteur doit soumettre son programme de fertilisation lors de la présentation du dossier, et en fonction des paramètres, dont les paramètres de la qualité de l'eau à respecter et différents autres paramètres.

1330

On évalue l'impact de la fertilisation qui est projetée dans le projet du promoteur.

1335

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Est-ce que ça comporte un bilan phosphore, au moment du démarrage du terrain de golf?

1340

**PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

À ma connaissance, non. Comme je vous expliquais, on demande le programme de fertilisation, mais il est pas question de bilan phosphore comme on le retrouve dans le secteur agricole.

1345

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Maintenant, qu'est-ce qui est prévu dans la réglementation qui est déposée par le gouvernement?

1350

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

C'est au niveau des pesticides. Donc j'ai pas emmené avec moi le détail, mais c'est au niveau de la gestion des pesticides.

1355

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1360 Mais ce serait intéressant que vous puissiez nous en informer, parce que c'est pas la première fois que cette question est soulevée. On en a eu dans d'autres régions des semblables et moi, j'aimerais bien savoir ce qu'il en est par rapport à ce que le gouvernement propose pour l'avenir.

1365 Parce que ce que monsieur Beaulieu nous relate, c'est ce qui existe maintenant, mais le règlement qui est proposé, une fois adopté, va peut-être changer des choses, et j'aimerais connaître le contenu de ces changements.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

1370 On pourrait déposer le code de gestion qui a été en prépublication cet été. C'est évident que s'il a à être adopté dans les prochains jours ou prochaines semaines, peut-être qu'il va y avoir des petites différences par rapport avec ce qu'il y a dedans.

1375 Moi, j'aimerais revenir aussi sur le plan bilan phosphore d'un terrain de golf. Peut-être qu'ils n'ont pas le formulaire bilan phosphore, mais à la quantité d'engrais puis la façon de gérer leur terrain, j'imagine qu'ils ont un plan de gestion des fertilisants. Donc, peut-être qu'ils l'appellent pas le plan agroenvironnemental de fertilisation, mais ils ont quelque chose pour gérer au bon moment les plantes et pour avoir un beau terrain.

1380 Donc c'est avant tout un plan de gestion ou un bilan de phosphore, quand on l'applique à l'agriculture, c'est un outil pour le producteur et l'agronome, pour obtenir des bons résultats sur la ferme, et en même temps pour nous, de contrôler sur le plan environnemental. Mais avant tout, c'est un outil de gestion.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1385 En tout cas, on va attendre le dépôt de ce projet réglementaire.

Monsieur Beauchamp.

1390 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci madame la Présidente. Est-ce qu'un terrain de golf est soumis à une étude d'impact?

1395 **PAR M. PIERRE FORTIN:**

On va s'informer, parce qu'on n'est pas des spécialistes des terrains de golf.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1400

Monsieur Nadeau, est-ce que les MRC interdisent, est-ce que vous êtes au courant si certaines MRC, soit dans leur RCI, leur règlement de contrôle intérimaire, interdisent la construction de golf?

1405 **PAR M. JEAN NADEAU:**

Merci madame la Présidente. En fait, à ma connaissance, si on regarde par exemple les règlements de contrôle intérimaire qui ont été adoptés jusqu'à présent, il y avait pas du tout de problématique de golf là-dedans.

1410

Par ailleurs, quand on regarde également les schémas d'aménagement, donc de première génération ou ceux en révision, je vous cacherais pas que dans certaines secteurs, c'est une problématique, les golfs.

1415

Bon, souvent on a eu tendance à vouloir avoir beaucoup de golfs, parce qu'il y avait une demande où ça pouvait créer des retombées socio-économiques dans une région, mais je vous dirai qu'avec les nouvelles orientations en matière de protection du territoire et des activités agricoles, c'est quelque chose qu'on suit de près. Notamment, nous, on a incité, en tout cas je dis nous, les gens qui assistent les MRC en termes de planification, de toujours évaluer au niveau d'une région s'il y avait pas déjà suffisamment d'offre au niveau des terrains de golf, et puis on incitait les MRC à avoir une approche rationnelle par rapport à cette problématique de développement des terrains de golf.

1420

Mais ce que je peux vous dire, c'est qu'avec donc les nouvelles orientations, il y aura sûrement pas prolifération de terrains de golf en zone agricole, donc ajout de nouveaux golfs.

1425

S'il y a possibilité d'implanter des nouveaux terrains de golf en zone agricole, ce sera assurément pas dans des secteurs agricoles dynamiques. Ça, c'est très clair.

1430 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1435

Monsieur Pelletier.

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

1440

Il y aurait juste un dernier éclaircissement qui était dans ma question, c'est qu'hier, on a demandé au niveau des producteurs de porc de nous donner par exemple des rations types au niveau des porcs, on a parlé du contrôle des herbicides.

1445 Or on sait que les golfs essaient d'avoir des verts le plus possible et à ma connaissance, on n'utilise pas de fumier sur les terrains de golf. Alors j'imagine qu'on utilise des fertilisants chimiques, et on nous a dit que les fertilisants chimiques étaient, surtout au point de vue nitrate et tout ça, il fallait faire attention.

1450 Ma question, on n'a pas parlé de fertilisation. Qui contrôle, qui supervise la fertilisation au niveau d'un terrain de golf?

1455 Nous autres, dans notre secteur, on dit que l'agriculture, c'est dangereux; il y a des agronomes qui nous font des plans de fertilisation, tout ça, c'est suivi, il y a des normes du ministère de l'Environnement depuis dix (10) ans.

Au niveau du terrain de golf qui est situé, il faut que je précise, c'est le long de la rivière Ouelle, il y a pas plus proche que ça de la rivière. On parle pas d'un kilomètre et demi (1½ km), là, on parle peut-être de vingt-cinq (25 m) ou cinquante mètres (50 m).

1460 Alors ma question, est-ce qu'il y a un agronome, au niveau de la région, qui supervise les recommandations ou je sais pas? Puis je veux bien préciser ma question, ce n'est pas d'enfermer le club de golf. Au contraire, je pense que c'est un outil important pour la région, comme l'agriculture est un outil important aussi.

1465 Mais je veux juste savoir si on a les mêmes règles pour tout le monde.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1470 Monsieur Beaulieu, est-ce qu'il y a un contrôle qui est fait du plan de gestion des pesticides qui sont utilisés et de la fertilisation?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

1475 Regardez, on va prendre la question en délibéré. Je pourrais même emmener demain ou après-demain un spécialiste des terrains de golf, du ministère de l'Environnement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1480 Non, quand même pas. Je me contenterais, monsieur Fortin, du projet de règlement qui est déposé et voir comment le gouvernement s'enlève, s'il y avait un problème. Et j'imagine qu'il y avait un problème, parce qu'on a un projet de règlement.

1485 Donc de connaître un peu les orientations gouvernementales en la matière, ça va déjà être une réponse à monsieur.

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

C'est beau, j'accepte la réponse.

1490 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci. Vous avez une deuxième question?

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

1495

Une deuxième question, oui. Auparavant, j'aimerais faire une couple de commentaires sur des interventions qui sont venues auparavant.

Juste des petits rajustements, je vais le faire rapidement.

1500

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je veux pas que vous commentiez ce qui a été dit.

1505 **PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Non, c'est juste, en tout cas, vous allez voir, vous m'arrêtez!

1510

On a demandé tantôt si on avait tant de porcs d'inscrits dans la région, qu'est-ce que ça pourrait avoir comme influence. J'aimerais souligner qu'il est difficile de faire une projection, parce que juste dans notre paroisse, nous autres, depuis quatre (4) ou cinq (5) ans, il y a cinq (5) ou six (6) fermes laitières qui ont abandonné. Donc il y a des gens qui sortent de la production animale, puis il y en a d'autres qui rentrent. Il faudra tenir compte, dans un règlement éventuel, de ce jeu-là, c'est beau!

1515

Deuxième chose vise monsieur Dumais. Il nous a posé une question à la salle, et comme producteur laitier, je vais lui retourner la question. Il nous a demandé pourquoi les producteurs achetaient du quota à trente et mille dollars (31 000 \$).

1520

Je sais que monsieur Dumais est économiste, étant économiste j'ai de la misère à comprendre comment il peut poser cette question-là, compte tenu de ce qui est arrivé en production laitière depuis cinq (5) ans.

Puis je lui demande, il a pas un petit doute pourquoi les gens achètent tant de quotas?

1525

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais, on vous interpelle!

1530 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Vous avez pas répété tous les éléments de ma question. Parce que ma question faisait suite à l'intervention d'une personne qui parlait du malaise financier et des difficultés financières qui régnaient dans le secteur agricole et en particulier dans le secteur laitier à l'heure actuelle.

1535

Or moi, très innocemment, j'ai demandé aux spécialistes du ministère de l'Agriculture s'ils pouvaient m'aider à comprendre comment le secteur agricole, et en particulier le secteur laitier, dans une situation financière si difficile, pouvait encore acheter du quota à trente et un mille dollars (31 000 \$) le kilogramme, c'est-à-dire le prix qu'il faut payer à peu près pour avoir une nouvelle vache dans l'étable!

1540

Alors j'étais vraiment à questionner et nous ici, on n'est pas ici comme expert, on est ici pour poser des questions et essayer de comprendre. Voilà!

1545

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Avant ma question, est-ce que je pourrais demander, madame la Présidente, de me laisser deux minutes (2 min) pour répondre à monsieur, avec mon cas personnel?

1550

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Allez-y.

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

1555

Puis je pense que ça pourra donner un éclairage aussi pourquoi il y a des producteurs de porc qui grandissent.

1560

Parce que les producteurs, on essaie de faire des classes de producteurs, on dit il y a les producteurs de porc, il y a les producteurs de lait! Un producteur agricole, quand ça vient au monde, puis que c'est un producteur agricole dans l'âme, qu'il fasse du porc, du lait, du bois, de l'érable, ce sera toujours un producteur agricole. Il a ses goûts puis tout ça.

1565

Moi, je voudrais vous donner l'exemple de la ferme chez nous. Moi, j'ai acheté de mon père la dernière part vendue en 1988. Je me suis associé avec mon épouse, on a formé une compagnie.

1570

On avait à ce moment-là une entreprise qui avait été montée pour deux (2) familles. On se retrouvait avec une famille pour diriger cette entreprise-là.

L'année suivante, on s'est associé avec un autre producteur, puis on s'est dit, en mettant nos deux (2) quotas ensemble, on va être capable de faire vivre nos deux (2) familles, puis on avait déjà un employé, donc on va faire vivre trois (3) familles. Ça, c'est en 1988.

1575 Ce qu'il y a de particulier dans notre cas, c'est qu'alors que beaucoup de fermes ont grandi, nous autres, en 88, on a regardé la structure de notre ferme, puis on l'a remplie. On a dit, on a tant de terre, tant de bâtiments, on remplit ça de quotas, on remplit ça de vaches, puis avec ça, on fait vivre trois (3) familles.

1580 Ce qu'il y a de particulier, c'est que depuis 88, 98, 2002, quatorze (14) ans, l'entreprise n'a pratiquement pas bougé au point de vue structure. Pendant ce temps-là, les gouvernements ont déréglementé, ont coupé les subventions, ont rationalisé.

1585 Puis le résultat aujourd'hui comme ferme agricole, nous autres, en 1998, on a eu un plan stratégique sur notre ferme, puis on s'est regardé les deux (2) familles qui étaient associées, plus l'employé, puis on a dit, nous autres, demain matin, si on veut continuer à maintenir le niveau de vie qu'on veut, c'est un million (1 M\$) qu'il faut réinvestir.

1590 Parce qu'en 88, en étant une ferme relativement efficace, parce que la ferme est membre du syndicat de gestion depuis 1980, du temps de mon père, en 88 on réussissait à faire vivre trois (3) familles, jusqu'en 92-93.

1595 À partir de là, on s'est rendu compte que d'année en année, on mangeait notre actif net, tranquillement mais on le mangeait.

En 98, on a eu un plan stratégique, on a dit, ça marche plus. Le choix qu'on a fait comme famille, on a racheté un associé. Donc à partir de 98, la ferme faisait vivre plus rien que deux (2) familles. On a fait sauter une famille. Je sais pas si vous me suivez à aller jusque là?

1600 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Très bien.

1605 **PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Puis vous comprenez pourquoi qu'il y a des fermes qui ont fait d'autres choix de grandir, mais est-ce qu'elles avaient le choix, ça, c'est une chose.

1610 Puis je vous dirais, peut-être qu'on a des problèmes de gestion, peut-être, sauf qu'au niveau du syndicat de gestion, bon an mal an, on se classe entre le premier et le deuxième groupe sur la plupart des critères.

1615 Il y a aussi un facteur chez nous qui est important. Moi, j'ai terminé mes études en 75 à l'ITA de La Pocatière, puis quand je suis venu à l'agriculture, je suis pas venu pour vivre pour l'agriculture. J'aimais l'agriculture, mais je voulais vivre de l'agriculture, pas vivre à temps partiel à l'extérieur, OK!

1620 Ça fait que je me plaindrai pas à soir pour dire qu'on mène un petit train de vie de misérable, c'est pas vrai. Par contre, je vous dirai que depuis cinq (5) ans, à cause des conditions économiques, des vacances de quinze (15) jours par année, oubliez ça. Puis je suis à peu près du même âge que vous, madame la Présidente, moi itou, j'ai pas le temps d'aller jouer au golf! J'y ai jamais été, puis je suis pas sûr que j'aurais envie non plus, mais en tout cas!

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

1625 Madame la Présidente est beaucoup plus jeune!

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

1630 Je m'excuse, madame!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1635 On va s'entendre sur quelque chose, monsieur, on s'étendra pas sur le sujet!

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

1640 Excellent. Ceci étant dit, je vais vous donner juste un petit chiffre, puis c'est pour ça que je posais la question à monsieur Dumais tout à l'heure!

1645 Il y a cinq (5) ou six (6) ans, le gouvernement fédéral a décidé de couper les subventions, les subsides dans le lait. Nous, la ferme chez nous, c'est une ferme qui bon an mal an depuis quinze (15) ans a un quota de cinq mille kilogrammes (5000 kg). Alors il y a des économistes ici qui savent compter, cinq mille kilogrammes (5000 kg) - pas cinq mille kilogrammes (5000 kg)! Cinq mille hectolitres (5000 hl) de lait, cinq cent mille litres (500 000 l) de lait qu'on fait. On a coupé sur cinq (5) ou six (6) ans six piastres et demie (6,50 \$) du cent litres (100 l) de lait. Faites le calcul, madame.

1650 En cinq (5) ans, il a fallu trouver le moyen de faire trente-cinq mille piastres (35 000 \$) de plus, c'est un salaire qu'on nous a fait sauter, et ça, c'est depuis cinq (5) ans.

1655 Le résultat actuellement, c'est que ma femme travaille à plein temps à l'extérieur. On fait plus vivre deux (2) familles, madame, on fait vivre une famille et demie. Il y a quelque chose qui marche plus, là!

Posez-vous pas de questions pourquoi dans le porc il y a des gens qui s'en vont, il y a quelque chose qui marche plus. Puis en plus de ça, nos citoyens continuent à nous mettre de la pression.

1660 Alors ma question, j'en viens à ça!



**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien.

1665

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

On sent que la pression monte!

1670

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Ça, c'est de nature, monsieur, c'est de famille, c'est génétique!

Moi, ce que je vous dis, c'est que considérant que Ferme pocatoise, c'est une ferme de six-sept (6-7) puis huit (8) générations;

1675

Considérant que depuis toujours, la zone où on est logé nous autres, c'est une zone qui a des productions animales, puis de par les types de sol qu'il y a, doit avoir des productions animales pour maintenir les niveaux de matières organiques puis tout ça.

1680

Considérant qu'une ferme comme chez nous est une ferme qui a été d'avant-garde, qui fait partie de club agroenvironnemental depuis cinq-six (5-6) ans, qui fait un paquet de choses, puis à un moment donné, on arrive avec des nouvelles réglementations;

1685

Alors est-ce qu'on ne devrait pas plutôt, dans un secteur donné où les citoyens sont des gens instruits, il y en a même qui sont des gens qui ont été professeurs à l'ITA, qui sont capables de parler le langage de l'agriculture, où les agriculteurs du coin sont pratiquement tous du monde qui ont passé dans les écoles d'agriculture, qui ont au moins un secondaire 5, avant de nous écraser avec des réglementations, est-ce qu'il y aurait pas lieu de former des comités pour qu'on puisse se parler?

1690

Puis je pose la question et au ministère de l'Environnement et au ministère de l'Agriculture, et à qui voudra bien répondre.

1695

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Hier, je veux pas vous voler votre question, monsieur Dumais, mais hier monsieur Gilbert dans sa présentation a parlé de comités de vigilance. Il me semble que c'est monsieur Gilbert qui en a parlé.

1700

Est-ce que vous pouvez nous en parler, des comités de vigilance? Parce que ça existe dans la région, là.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

1705

En 97 ou 98, effectivement, avec l'implantation de nouvelles porcheries dans le secteur Sainte-Luce, Luceville et également dans le secteur Bic-Saint-Valérien, nous avons mis sur pied deux (2) comités de vigilance.

1710 Nous avons avec nous Paul Côté qui a été l'agronome qui a suivi ces comités-là. À ce moment-ci, je lui passerais la parole pour qu'il puisse vous en parler d'un côté à l'autre.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1715 Monsieur Côté.

**PAR M. PAUL CÔTÉ:**

1720 Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires. Je vais tenter de vous parler des comités de vigilance, je sais pas si ça va répondre à la question de monsieur, mais bref, on va tenter de faire un survol de ça.

1725 Effectivement, en mars 97, à l'époque il y avait beaucoup de contestations face à l'implantation de projets de porcheries dans le secteur Sainte-Luce-Luceville et Bic-Saint-Valérien, dans la région de Rimouski, et le ministre de l'époque, le ministre Cliche avait convenu ou avait proposé parallèlement à l'autorisation des projets de mettre en place des comités de vigilance pour, comme le nom l'indique, tenter de faire une vigile de l'implantation de ces projets-là et d'en faire un suivi.

1730 Alors je peux peut-être vous lire rapidement le mandat qui était proposé par le ministre à l'époque. C'était de:

1735 "Suivre la mise en œuvre des projets, identifier les avenues de solutions aux problèmes qui pourraient être décelés lors de leur réalisation, s'assurer du respect de la réglementation environnementale et informer la population des résultats obtenus."

1740 C'était le mandat qui était proposé. À l'époque, les gens qui avaient été invités à former le comité à participer, évidemment il y avait le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, les Affaires municipales, les municipalités concernées, l'Association touristique régionale, l'ATR, l'UPA, les producteurs. Également avaient été invités les citoyens qui s'opposaient aux projets et les gens de la Santé.

1745 Maintenant, pour des raisons qui leur étaient propres à cette époque-là, eux avaient par écrit à ce moment-là indiqué au ministre qu'ils n'étaient pas intéressés à participer à ces comités-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Qui, la Santé?

1750

**PAR M. PAUL CÔTÉ:**

Les gens de la Santé et les citoyens; les opposants, n'ont jamais accepté de participer au comité.

1755

Donc en résumé, je vous dirais que les comités ont fonctionné bon an mal an, il y a eu environ je dirais une dizaine de rencontres, environ deux (2) par année. Actuellement, je précise tout de suite qu'il y a un (1) des deux (2) comités qui a été dissout, celui de Bic-Saint-Valérien, à la demande des producteurs, à la demande de la municipalité qui, finalement, ne se retrouvaient pas nécessairement dans une situation confortable au niveau du mandat. Eux autres préféraient modifier un peu les choses.

1760

Pour ce qui est de celui de Sainte-Luce-Luceville, maintenant c'est Sainte-Luce depuis la fusion, il est toujours officiellement en place.

1765

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Il y a toujours absence de citoyens?

1770

**PAR M. PAUL CÔTÉ:**

Il y a toujours absence de citoyens.

1775

La particularité pour Sainte-Luce, je l'ai abordée un petit peu hier, c'est qu'il y avait déjà une problématique au niveau de l'eau potable dans le secteur de Sainte-Luce, et en parallèle au comité de vigilance, à peu près à la même époque a été mis en place un comité de suivi au niveau de l'eau potable auquel assistaient les gens de la Santé, à ce comité-là, plus je vous dirais la majorité des autres intervenants, pour suivre le dossier eau potable. Évidemment, il y avait une interaction entre le comité de vigilance et le comité eau potable.

1780

Ça a amené entre autres rapidement des informations au niveau de la population, évidemment toute la partie problématique d'épandage versus la saison touristique au niveau de Sainte-Luce. Il y a eu entre autres des conférences de presse de données pour expliquer aux citoyens et à la population en général que les producteurs éviteraient le plus possible la période touristique.

1785

Donc beaucoup d'informations, surtout au niveau de la problématique face aux odeurs, pour le comité de vigilance. Et pour ce qui est du comité eau potable, ce comité-là avait ramassé de façon plus spécifique toute la problématique eau rattachée au secteur de Sainte-Luce.

1790

Pour ce qui est de Bic, il y a pas de comité eau potable en tant que tel, il n'y a pas non plus de problématique reconnue ou connue pour l'instant. Et le comité de vigilance a fait à peu près le même travail que celui de Sainte-Luce, c'est-à-dire informer les gens.

1795

Il y a eu des interactions au niveau des producteurs, les ministères, des présentations sur le traitement des fumiers, entre autres les gens du CRIQ étaient venus faire une présentation à un moment donné pour expliquer un peu les scénarios qu'eux mettaient de l'avant.

1800

Je vous résume ça rapidement!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Peut-être en rapport avec ça, allez-y, monsieur Dumais!

1805

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Au fond, l'interrogation était un peu de vérifier, monsieur Pelletier nous dit, dans ma région, la MRC est en train d'identifier la zone dans laquelle j'habite comme une zone vulnérable, c'est une situation un peu différente de l'implantation de porcheries, mais moi, ça m'amène, vous dites, est-ce qu'il y aurait moyen d'organiser un dialogue entre les agriculteurs et nos concitoyens pour qu'on se comprenne un peu mieux dans tous ces dossiers compliqués!

1810

Or moi, j'aurais le goût de demander...

1815

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Je mets mon chapeau de conseiller municipal! Parce qu'on n'avancera pas – on a un projet par exemple de piste cyclable dans la municipalité, nous autres là, puis si on continue à se tirer des balles comme on se tire là, les agriculteurs vont dire, on n'en veut pas de la piste cyclable. Or les premiers qui seraient peut-être favorisés par une piste cyclable, c'est les agriculteurs, parce qu'à partir du moment où il y a une confiance mutuelle, les citoyens passent, il y a peut-être des microfermes qui vont se partir, des produits qui vont se vendre directement à la ferme, tout ça, mais là on est en train de tout briser ça dans notre municipalité.

1820

1825

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Mais je voudrais demander à monsieur Nadeau et peut-être que vous, vous pourrez donner un éclairage aussi, la chose suivante!

1830

Dans les MRC, il y a un comité normalement dans chaque MRC qui s'occupe des dossiers agricoles où il y a une partie agriculteurs et une partie citoyens hors du monde agricole. Mais un peu partout où l'on passe, on constate qu'à l'heure actuelle, il y a une grande brisure ou cassure dans le dialogue social entre le monde agricole et les gens des autres secteurs de la société.

1835

1840 Est-ce que ça, ça nous laisse pas entrevoir que la structure qui a été mise en place à l'intérieur des MRC, qui était prévue j'imagine être l'endroit un peu où se ferait cette concertation entre le monde agricole et le monde non agricole, est-ce qu'on peut pas constater que ça ne donne pas vraiment les fruits auxquels on pourrait s'attendre, parce que dans un cas comme celui d'ici, la MRC est en train de discuter pour délimiter une zone fragile, est-ce que le monde agricole participe à cette discussion-là?

1845 Vous, vous êtes agriculteur, vous êtes dans le conseil municipal, êtes-vous impliqué avec le comité agricole de la MRC, comment tout ça se met ensemble, et est-ce que ces structures-là devraient être revues pour trouver le moyen de faire en sorte que ça devienne un canal efficace de dialogue sur les enjeux du monde agricole?

**PAR M. JEAN NADEAU:**

1850 Merci madame la Présidente.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1855 Je suis pas sûre que vous êtes honnête, là!

**PAR M. JEAN NADEAU:**

1860 Mais je vais vous dire la chose suivante! D'entrée de jeu, j'écoutais monsieur, puis ça a été quand même, il y avait beaucoup d'émotion dans ce qu'il a dit, là, puis je me disais, bien, j'espère que la question me viendra pas, parce que je vais être un peu embêté. Puis monsieur Dumais en a rajouté par-dessus!

1865 Alors moi, j'ai pas de réponse toute faite, mais en tout cas, je trouve que monsieur dit des choses qui sont vraiment fondamentales.

1870 Je trouve également, regardez, il y a une structure qui a été mise en place effectivement, vous l'avez mentionnée, les comités consultatifs agricoles. Je pense que l'idée derrière ça était excellente.

Bon, je vous dirai pas que c'est négatif partout, mais à certains endroits, ça fonctionne très bien. Ça a été extrêmement difficile d'en arriver là souvent, en tout cas les quelques exemples qui me viennent en tête, mais il y a des dialogues qui se sont établis à certains endroits.

1875 Comment se fait-il qu'à certains endroits, le dialogue a pu s'établir, je le sais pas. Il y avait peut-être des conditions particulières, il y avait peut-être moins de pression au développement, il y avait peut-être moins d'historique aussi, je sais pas qu'est-ce qui peut expliquer chacun des cas.

1880

Mais je sais une chose par exemple! C'est qu'on est souvent campé dans nos chapelles, puis ça, c'est un des gros problèmes. Dans les orientations gouvernementales, quand on parle du comité consultatif agricole, on dit que ça doit être ou ça devrait être un lieu d'échange et de compréhension mutuelle. Ça, c'est des fonctionnaires un peu rêveurs qui ont peut-être écrit ces choses-là, mais je pense qu'on a perdu de vue ce message-là.

1885

On a perdu de vue c'était quoi la finalité de l'outil. On en a fait, dans certains cas, des lieux de revendications et des lieux d'opposition alors qu'au départ, c'était pas ça. C'était pas l'objectif qui était visé.

1890

Puis quand on dit également dans les orientations gouvernementales qu'un des éléments de base fondamentale pour pouvoir développer cette compréhension et cet échange réciproque, c'est de connaître le territoire, connaître l'ensemble des problématiques du territoire sur le plan de l'aménagement, du développement, que ce soit agricole ou autre, puis sur le plan environnemental, de manière à ce qu'au lieu de se retrancher dans nos chapelles qu'on travaille pour notre milieu puis qu'on dise, regardez, le portrait de notre milieu, il est celui-ci, notre milieu n'est pas exempt de problèmes, au contraire il y en a un certain nombre de problèmes qu'on a identifiés. Est-ce qu'on pourrait pas essayer de travailler dans l'optique de trouver des solutions à ces problèmes-là!

1895

1900

Parce que c'est ce qu'on dit, nous, dans les orientations gouvernementales, en fait les ministères qui ont collaboré à ça, c'est le message qui est véhiculé.

1905

Quand je parle des chapelles, c'est les chapelles de tout le monde. C'est aussi des chapelles de fonctionnaires, parce que ça existe, des chapelles de fonctionnaires. Alors il faudrait peut-être revoir ces chapelles-là. Bon, je rêve peut-être, je suis peut-être naïf, mais je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire de ce côté-là.

1910

Puis l'idée de monsieur, je la trouve extraordinaire. Est-ce qu'il y aurait pas moyen, en dehors d'une structure formellement établie, essayer de créer ce dialogue-là entre des citoyens puis des agriculteurs pour qu'on essaie de se comprendre, qu'est-ce qui ne va pas, qu'est-ce qui fait que je me sens agressé d'un bord ou de l'autre!

1915

Ça, je pense qu'il faut que chacune des organisations réfléchisse à ça, parce que c'est vrai ce que vous dites, monsieur Dumais, à plein d'endroits, puis on le constate lors des audiences, on se polarise, puis on vit ensemble dans un même milieu qui sont des petites communautés, mais comment on va faire pour s'en sortir!

1920

Moi, regardez, j'ai pas de réponse à ça. On pourrait en parler toute la nuit, mais j'ai pas de solution, en tout cas!

Il y a nécessairement quelque chose à faire là-dessus, mais la condition préalable, c'est l'ouverture d'esprit.

1925 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est agréable d'entendre quelqu'un qui n'a pas de réponse à une question!

Voilà!

1930

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Deux (2) petits commentaires! J'ai apprécié les audiences, c'est la première fois que j'y assistais, c'est probablement la dernière aussi. Je pense pas aller à l'extérieur.

1935

Mais j'ai quand même apprécié les réponses, en particulier monsieur Nadeau parce qu'il avait une grande franchise, puis les gens qui nous ont répondu ont toujours été avec leur sincérité, j'ai apprécié.

1940

Un dernier point, pour voir jusqu'à quel point on a nos clochers, monsieur Côté est venu parler de comité de vigilance. Moi, comme agriculteur, quand on me parle de comité de vigilance, je viens vert! Parce que je me considère comme un professionnel, puis quand je vais voir mon dentiste puis qu'il me dit, tu as deux (2) dents à faire plomber, si je suis pas d'accord, je vais voir un autre dentiste, mais à la fin, je vais pas voir le mécanicien pour me faire arracher les dents! J'ai un problème, là.

1945

Puis dans ce sens-là, moi, j'aimerais beaucoup mieux qu'on parle de comité de cohabitation où tous les gens qui sont dans un secteur donné se donnent la main, comme a dit monsieur Nadeau, se donnent la main pour voir c'est quoi les problèmes. Puis à quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) du temps, moi, je suis convaincu que c'est pas des problèmes qu'on a, c'est des incompréhensions puis du manque d'information.

1950

Puis plus l'agriculture va être technique, plus on va avoir de la misère à expliquer aux gens pourquoi on fait les choses comme ça. Mais c'est ça. Merci.

1955

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Pelletier, j'espère que vous allez venir déposer un mémoire en deuxième partie.

1960

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

Si vous revenez à La Pocatière, ça va me faire plaisir.

1965

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est évident qu'on revient ici. Ça va être à la cathédrale!

**PAR M. ALPHÉE PELLETIER:**

1970

Si vous vous mettez sous l'hospice du Bon Dieu, vous allez avoir des bonnes solutions.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1975

Depuis le début qu'on est sous l'hospice du Bon Dieu, on a fait tous les sous-sols d'église du Québec!

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

1980

Monsieur Pelletier, si les comités de vigilance vous font devenir vert, il y a beaucoup de gens qui vont en être contents!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1985

Alors on va s'arrêter cinq-dix minutes (5 min-10 min), puis on revient avec nos citoyens inscrits au registre!

1990

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---



**REPRISE DE LA SÉANCE  
CÉLINE DUMONT**

1995 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

S'il vous plaît, je vous inviterais à reprendre place.

2000 Donc il nous reste plusieurs citoyens d'inscrits au registre. On va prendre une entente entre nous. Tout le monde, on veut pas rentrer trop tard j'imagine à la maison, on va essayer de procéder le plus rapidement possible. Peut-être qu'il m'arrivera de vous dire si déjà on a eu une réponse à ces questions dans des audiences antérieures, de vous référer à la lecture des réponses qui ont été faites. Mais tout dépendant de comment on va s'entendre et que tout le monde procédera.

2005 Madame Lucille Bouchard qui est du Groupe de citoyens du Bas-Saint-Laurent. Mme Bouchard n'est pas là.

Monsieur Gilles Michaud! Vous passez?

2010 Madame Céline Dumont. Madame Dumont est productrice agricole. Bonsoir madame.

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2015 Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires. Ma question a trois (3) sous-questions qui visent uniquement à comprendre l'évolution des superficies en culture dans la zone agricole. Je peux vous les poser toutes les trois (3), elles sont très courtes.

2020 Pouvez-vous nous dire, y a-t-il quelqu'un qui peut nous dire combien d'hectares en zone agricole ont été déboisés, soit dans la Côte-du-Sud et le Bas-Saint-Laurent, pour des besoins de production animale, soit pour des besoins d'épandage ou des besoins de culture maïs ou autres? Combien d'hectares ont été déboisés.

2025 Et aussi, combien d'hectares ont fait l'objet d'exclusion, soit pour autorisation autre qu'agricole.

Et aussi, en contrepartie, combien d'hectares ont été reboisés?

Voilà mes trois (3) questions.

2030 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

2035 Peut-être tout de suite d'entrée de jeu, j'aimerais vous dire qu'au ministère des Ressources naturelles, on est à finaliser et il manquait quelques informations, mais on est à finaliser dans les jours qui viennent un tableau qui va donner l'information sur le déboisement et

le reboisement et peut-être que ça couvrira pas l'ensemble du Québec, mais on devrait avoir, je sais pas si c'est cinq (5) régions ou cinq (5) bassins versants, mais on va avoir l'information, une certaine information dans certains cas.

2040            Alors on attend ces résultats-là, puis ils devraient arriver probablement d'ici deux (2) semaines, d'accord! C'est ce qu'on nous a dit!

                 Maintenant, je sais que le ministère de l'Agriculture a présenté dans certaines régions la situation du déboisement et du reboisement à l'aide de photos satellites.

2045            Est-ce qu'on l'avait pour le Bas-Saint-Laurent, je me rappelle plus, monsieur Sanfaçon?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2050            Non, madame la Présidente.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

                 Donc vous n'aurez pas l'information.

2055

**Mme CÉLINE DUMONT:**

                 Ça va être la réponse la plus courte qu'il va y avoir eue ici ce soir!

2060 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

                 Mais attendez, je sais pas si monsieur Leclerc de l'Agence régionale est présent, est-ce qu'il est là? Il n'est pas là. On aurait pu avoir de l'information de ce monsieur, mais il n'est pas là.

2065

                 Alors on va attendre les résultats de l'étude du MRN qui se fait également conjointement avec le ministère de l'Environnement.

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2070

                 À ce moment-là, vu que la réponse a pas été trop longue, est-ce que j'ai droit à une autre question?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2075

                 Bien sûr.

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2080 Elle va être très courte elle aussi.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2085 Et puis vous parliez de terres qui avaient été exclues aussi de la zone agricole?

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2090 Oui, les terres, c'est parce qu'on nous arrive avec le phénomène qu'il y a tellement de terres qui sont déboisées pour les fins de la production porcine, que ce soit pour les épandages ou pour les semences de maïs, mais on parle jamais des terres qui sont reboisées. Et on parle jamais aussi des terres qui sont exclues des zones agricoles pour tout autre besoin.

2095 Et comme on nous dit toujours qu'on a à peine deux pour cent (2 %) de la superficie, à un moment donné, on veut savoir justement où c'en est rendu, parce que c'est beau de parler avec le bonhomme sept heures des bouts, mais on aime ça aussi savoir la vérité.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2100 Monsieur Sanfaçon, je comprends que c'est la Commission de la protection du territoire agricole qui a la responsabilité de décider de l'exclusion ou de l'inclusion de zones dans la zone agricole. Est-ce que quand même à votre ministère, vous avez une certaine information sur le nombre d'hectares qui ont pu être exclus pour d'autres fins que l'agriculture dans la zone agricole?

2105 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2110 Madame la Présidente, c'est effectivement de la responsabilité de la Commission de protection du territoire agricole, et si la Commission le juge d'intérêt, on peut contacter la Commission de protection du territoire agricole et leur poser la question, si vous avez besoin d'informations. Nous, on l'a pas.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2115 D'accord. On essaiera de voir dans quelle mesure on a besoin de cette information-là, parce que tant qu'à faire une démarche, on va la faire pour l'ensemble du Québec et non pas pour une seule région.

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2120 À ce moment-là, la réponse, on va pouvoir l'avoir quand vous allez revenir?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2125 Vous allez l'avoir sur le site Internet ou dans les centres. Tout ce qui est traité par la Commission est public, donc est toujours déposé dans les centres de consultation et dans le site Internet.

2130 Il y a aucun document qui nous est remis qui est caché. Tout ce qui nous est transmis, même si parfois l'intention de l'expéditeur est de nous informer tout simplement, on le rend public, dans la mesure où il y a une signature bien sûr.

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2135 Merci. Maintenant mon autre question! Après tout ce qu'on entend puis depuis le temps que ça dure, on vient que comme producteur agricole, on se pose des questions, donc quels sont les engrais qui à votre idée devraient être priorisés pour assurer une agriculture durable, est-ce les engrais organiques ou minéraux?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2140 Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2145 La réponse va être courte, madame, les engrais organiques.

**Mme CÉLINE DUMONT:**

2150 Bon bien, on va s'organiser pour vous en faire, merci!

---

**RÉMI FAUCHER**

2155 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Rémi Faucher, agronome.

**PAR M. RÉMI FAUCHER:**

2160 Bonjour madame la Présidente, bonsoir c'est-à-dire, bonsoir messieurs les Commissaires. Si vous voulez me permettre, juste avant ma première question, une petite suggestion!

2165 Dans la demande que vous avez faite tantôt je crois au ministère de l'Environnement sur les terrains de golf, peut-être d'ajouter comme information: est-ce qu'ils sont tenus de respecter

les bandes riveraines pour les cours d'eau, les lacs, les ruisseaux, les rivières lors de l'application des engrais dans les terrains de golf, au même titre que l'agriculture!

2170 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et c'est probablement aussi ce qu'on verra dans la réglementation s'ils ont modifié quoi que ce soit à cet égard.

2175 **PAR M. RÉMI FAUCHER:**

2180 Considérant que le phosphore est un élément important dans la mesure utilisée pour déterminer la richesse des sols, est-ce que le MAPAQ ou le ministère de l'Environnement connaît le niveau moyen de fertilité des sols pour les sols du Bas-Saint-Laurent ou de la Côte-du-Sud?

Est-ce qu'on a l'information sur le niveau moyen contenu en phosphore pour déterminer si c'est des sols pauvres, moyens ou riches pour la région?

2185 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2190

Oui madame la Présidente. Nous avons effectivement une banque de données des analyses de sol effectuées. Nous avons cette information-là, nous présentons d'ailleurs le portrait, au niveau du portrait, le taux de saturation.

2195

Nous avons la même information pour la richesse des sols. Je sais pas si on l'a avec nous, peut-être que Claude qui est de la région pourrait donner un aperçu du niveau de richesse.

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2200

Madame la Présidente, oui effectivement, je peux vous dire le taux de richesse moyen des sols pour la région du Bas-Saint-Laurent. Cette information-là a été présentée lors du colloque phosphore et également dans une publication Production végétale du coopérateur comme tels qui sont nos sources de référence maintenant.

2205

Dans cette étude-là, il y avait vingt mille (20 000) échantillons qui ont été pris dans l'ensemble du Québec, elle est répartie dans quatre-vingt-quatre (84) coopératives. Alors on a retenu pour le Bas-Saint-Laurent les coopératives qui opéraient dans le secteur.

2210

Et les résultats pour le Bas-Saint-Laurent nous amènent à un niveau de soixante et un (61 kg) à quatre-vingt-quinze kilogrammes (95 kg) d'unités phosphore à l'hectare. Soixante et un

(61 kg/ha) à quatre-vingt-onze (91 kg/ha), ça, c'est un niveau moyen, alors ça veut donc dire, on a vu dans la présentation qu'on avait, je pense, très riche, une petite portion.

2215 Alors on a des sols qui présentent des déficiences peut-être en éléments fertilisants et qui donnent place quand même à de la fertilisation, en regard d'enrichissement potentiel sécuritaire.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2220 Est-ce que cette information est disponible pour chaque région?

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2225 Oui. On voit toutes les régions comme telles. On a également le secteur de la Beauce dans lequel vous voulez aller demain, alors eux autres, c'est un petit peu plus élevé, c'est aux alentours de deux cent cinquante et un (251 kg/ha) et plus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2230 Monsieur Marquis.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2235 Je suppose que cette information, comme elle vient des laboratoires avec les coopératives, elle contient le même problème que ce qui nous est présenté au niveau de la saturation en phosphore, à savoir que les échantillons et les superficies ne sont pas liés ensemble?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2240 Effectivement, sauf qu'évidemment, c'est un bon indicateur, compte tenu de la quantité d'analyses. Alors on fait cette mise en garde là, parce qu'il est sous évaluation statistique à l'IRDA comme on a déjà mentionné, mais effectivement.

2245 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Vous avez raison, c'est un bon indicateur, mais ce n'est pas une mesure.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2250 Monsieur Gaudette.

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2255 Les résultats qui ont été faits par ces laboratoires-là, ce sont des laboratoires qui sont certifiés ISO 17025.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2260 Monsieur Faucher.

**PAR M. RÉMI FAUCHER:**

2265 Madame la Présidente, vous avez demandé d'être très bref, c'était ma première question.

Et la deuxième question, c'était une question qui a été la même que madame Dumont. Ma question aurait été: est-ce que le fertilisant organique, comme le lisier, peut, dans des conditions de sol comme on vient de démontrer, peut s'avérer un bon amendement pour une agriculture durable!

2270 Et je crois que monsieur Sanfaçon a répondu non. Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2275 Monsieur Beauchamp.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2280 Est-ce qu'il y a une différence entre fertilisant et amendement?

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2285 Bien, une différence! C'est peut-être complémentaire.

Alors un amendement, on va regarder l'aspect matières organiques; fertilisant, on va regarder les éléments majeurs, potassium, magnésium, calcium.

Comme amendement qu'on pourrait rajouter, c'est la chaux, l'équivalent de la chaux.

2290 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2295 C'est parce qu'on a tellement de discussions avec le fumier solide et le compost que je voulais savoir si un mot glissait pas sur un autre pour emmener ensuite une série de protestations. C'est pour ça que je voulais comprendre que les mots ont un sens qui prête pas trop à ambiguïté.

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

Est-ce que ça vous éclaire un petit peu, oui, amendement puis fertilisant, oui?

2300

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Alors un fertilisant, c'est?

2305

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

Ça regarde les éléments majeurs qu'une plante a besoin...

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2310

Alors on parle d'azote, phosphore, potassium...

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2315

Potassium, magnésium, calcium, tout.

Puis amendement, c'est ce qu'on apporte au sol pour y accorder peut-être une meilleure vitalité, la matière organique à ce moment-là, meilleure constitution, structure...

2320

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Et donc la dimension humique dont on parlait.

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2325

Dimension humique, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2330

Merci.

**PAR M. RÉMI FAUCHER:**

2335

Madame la Présidente, est-ce que vous me permettez une petite sous-question d'éclaircissement? Parce que monsieur Gaudette je pense qu'hier a souligné que les engrais minéraux se comportaient, c'est-à-dire que les lisiers se comportaient comme les engrais minéraux dans les sols.

2340

On fait beaucoup référence, c'est-à-dire on fait beaucoup référence qu'on souhaite éliminer les lisiers, je comprends pas, s'ils se comportent comme des engrais minéraux dans les sols, qu'on ne demande pas ou qu'on ne souhaite pas de la part des citoyens d'éliminer les engrais tout court!



**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2345

Monsieur Gaudette.

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

2350

Disons que oui, effectivement, c'était dans le sens de disponibilité d'éléments fertilisants pour la culture comme telle.

2355

Alors on sait que les engrais minéraux sont disponibles à la plante assez rapidement et à ce moment-là, je faisais allusion à ce moment-là pour les lisiers qui se comportaient à peu près comme les engrais minéraux, disponibles à la plante le plus rapidement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2360

D'accord. Monsieur Sanfaçon, vous avez déjà dit devant cette Commission que dans le fond, ce qui serait souhaitable, c'est que justement on substitue aux engrais minéraux chimiques les engrais organiques, c'est exact?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2365

Merci madame la Présidente. Oui effectivement, ce qu'on mentionnait, c'est que nous au ministère, on privilégie et on priorise l'utilisation d'abord des engrais organiques et qu'à certains égards, on pouvait même penser qu'on pourrait substituer une partie quand même relativement substantielle des engrais minéraux aujourd'hui utilisés en optimisant l'utilisation des engrais organiques.

2370

C'est évident qu'on peut pas nécessairement arriver à des formulations au même titre qu'on peut le faire avec des engrais minéraux, mais on dénote encore plusieurs sols qui ne reçoivent pas d'engrais organiques et qui auraient bénéfice à en recevoir et qui ne reçoivent que des engrais minéraux.

2375

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci. Merci monsieur Faucher.

2380

---

**JEAN-PAUL LAPLANTE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2385

Monsieur Jean-Paul Laplante qui est producteur laitier et finisseur de porcs. Bonsoir monsieur.

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

2390

Bonsoir madame. Moi, je suis producteur agricole finisseur de porcs comme vous l'avez dit, puis je suis président du syndicat de base des agriculteurs.

2395

Je voudrais savoir du MAPAQ ou de l'Environnement en tout cas, les parties de terres qu'on perd sur le bord des ruisseaux, comme moi chez nous dans mon cas, je perds cinquante (50) arpents de terres, de quelle manière que ça va fonctionner à l'avenir pour les remboursements de taxes puis toute la perte de terrain qu'on paie, qu'on a à payer puis qu'on se trouve pas à utiliser avec nos engrais de ferme, là?

2400

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon, est-ce que ça a un impact sur les remboursements de taxes, le fait de ne pas épandre à plus d'un mètre (1 m), à moins d'un mètre (1 m), je sais plus, à un mètre (1 m) d'un ruisseau et trois mètres (3 m) d'un cours d'eau?

2405

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Madame la Présidente, on parle d'un mètre (1 m) d'un fossé et trois mètres (3 m) d'un cours d'eau!

2410

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Un fossé étant une surface de deux mètres carrés (2 m<sup>2</sup>), c'est ça!

2415

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

À ma connaissance, madame la Présidente, au niveau du remboursement de taxes, le programme, tout ce qu'il dit, c'est que pour les producteurs admissibles qui sont enregistrés au ministère, qui sont situés en zone agricole et qui ont un revenu brut annuel de cinq mille dollars (5000 \$) et plus, les premiers trois cents dollars (300 \$) de taxes sont remboursés à cent pour cent (100 %) et l'excédent à soixante-dix pour cent (70 %), et peu importe, je vois pas le lien avec...

2420

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2425

C'est ça, c'est que ça diminuera pas l'évaluation foncière du producteur parce qu'on interdit l'épandage de fertilisants sur certaines, sur des bandes riveraines en bordure des fossés et des cours d'eau.

2430 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Exactement.

2435 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Maintenant, est-ce que ça peut avoir un impact sur le programme de stabilisation des revenus agricoles ou l'assurance récolte, monsieur Robitaille?

2440 **PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Au niveau des programmes d'assurance stabilisation, c'est des superficies en culture qui sont couvertes. Je vous dirai par réflexe oui, ça aurait des impacts parce qu'en mettant en application ces bandes protectrices là, on réduit un peu la superficie. C'est donc la superficie d'orge, la superficie de maïs réelle qui estensemencée qui est couverte dans le cadre des programmes d'assurance stabilisation.

C'est un réflexe naturel. Est-ce que la Financière aura des dispositions particulières en termes de transition avec ces nouvelles règles-là, tout ça reste à établir pour le moment.

2450 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est la même chose pour l'assurance récolte?

2455 **PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Effectivement, parce que là, c'est toute la question d'écoconditionnalité qui fait partie des nombreuses interrogations auxquelles il faut trouver des réponses.

2460 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Donc ça n'aura pas d'impact sur votre remboursement de taxes, mais ça aura peut-être un impact sur l'assurance stabilisation des revenus agricoles, ça va!

2465 **PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

Oui, je m'attendais à d'autre chose...

2470 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça, ça va pas pour vous, là, mais vous avez bien compris la réponse.

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

2475 Mon autre question, il y a eu des études de faites sur la rivière Fouquette, des études d'impact pour la faune, puis je me demande comment ça se fait que ça a été chargé, la facture a été envoyée aux agriculteurs.

2480 La faune, on nous a dit hier qu'à la grandeur de la province, ça rapportait quatre-vingts millions (80 M\$), je me demande comment ça se fait qu'ils arrivent avec une facture de cinquante quelque mille piastres dans la rivière Fouquette chargée aux agriculteurs, puis c'est des recherches qui ont été faites pour la faune.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2485 Monsieur Verreault.

**PAR M. GUY VERREAUULT:**

2490 Ce que monsieur Laplante fait référence, c'est une étude qui a été faite au niveau géomorphologique par la MRC de Kamouraska dans un projet de nettoyage de la rivière Fouquette. Il y a aucune connotation faunique là-dedans.

On ne charge pas pour les études fauniques qu'on fait.

2495 Donc quand monsieur Laplante vous parle du cinquante mille dollars (50 000 \$), c'était pour faire une étude, tout simplement pour savoir où étaient les embâcles dans cette rivière-là et par la suite, bon, voir quels seraient les travaux à effectuer.

2500 Il y a aucune étude faunique qui a été payée avec ce cinquante mille dollars (50 000 \$)-là, il faut être très clair.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2505 D'accord. Et l'étude dont vous venez de parler, c'est la MRC qui l'a commandée?

**PAR M. GUY VERREAUULT:**

Oui, c'est ça.

2510 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et donc c'est la MRC qui a facturé les agriculteurs?

**PAR M. GUY VERREAUULT:**

2515 C'est ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2520 Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

2525 Est-ce que c'est facturé seulement aux agriculteurs?

**PAR M. GUY VERREAULT:**

2530 Je pourrais pas répondre, parce que c'est pas nous. C'est pas nous qui ont fait les travaux, c'est la MRC qui pourrait répondre avec vous.

Mais pour avoir assisté aux délibérations du Comité de bassin de la rivière Fouquette, ça a été facturé au prorata des tenants d'eau.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2535 D'accord.

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

2540 Je pense, ce que je sais, vous me corrigerez, mais dans le livre des soumissions, il y avait toutes les études pour la faune, puis ça, ça a coûté de l'argent, puis ça a été chargé aux agriculteurs.

2545 Je suis pas contre le poisson, j'en mange autant que n'importe qui, mais il reste que nous autres, qu'est-ce que j'aimerais comme agriculteur, c'est de payer l'ouvrage du mécanique.

2550 L'ouvrage des études, les poissons, les arbres, les petits sceaux qui ont été marqués là-dedans, c'est pas à nous autres à marquer ça. Nous autres, qu'est-ce qui compte, c'est d'égoutter nos fermes, égoutter nos terres.

Parce que les rivières ont été installées, eux autres, au début de la colonie, pour égoutter les terres, puis après ça, bien, les poissons ont arrivé, puis ils ont dit, ça a de l'allure, m'a frayer ici, nous autres.

2555 Il reste que ces études de poisson là, il faudrait que ce soit payé par la Faune.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2560 Monsieur Verreault.

**PAR M. GUY VERREAULT:**

On n'a pas la même interprétation de la genèse des rivières, monsieur Laplante et moi. De toute façon, je m'étendrai pas sur le sujet.

2565

Ce projet-là, l'étude que monsieur Laplante fait référence est une étude qui a été à la base de la demande de réfection des travaux d'entretien de la rivière, et monsieur Gilbert pourrait vous informer beaucoup mieux que moi sur ce qui a été demandé à la MRC. Donc tout part de là.

2570

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gilbert.

2575

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

Madame la Présidente, effectivement, bon, l'étude qui a été réalisée, ça provient essentiellement d'un besoin de certains agriculteurs en bordure de la rivière Fouquette qui souhaitaient recreuser la rivière, la nettoyer pour avoir un meilleur drainage.

2580

Donc pour ce faire, ils devaient faire une demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement, et pour être en mesure de répondre à la demande de certificat d'autorisation, on a demandé aux agriculteurs qui finalement ont repassé le dossier à la MRC de réaliser une étude d'impact, entre guillemets, pour nous permettre d'évaluer les conséquences d'un tel recreusement.

2585

Donc c'est cette étude-là qui a coûté cinquante mille dollars (50 000 \$) puis que finalement, elle a été repassée, à ce que je comprends, aux agriculteurs qui étaient concernés par le projet.

2590

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Marquis.

2595

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Est-ce que c'est quelque chose de particulier, disons pour la rivière Fouquette, ou si ça se passe comme ça dans tous les autres cours d'eau?

2600

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

Ça se passe comme ça dans tous les autres cours d'eau, quand il y a des demandes similaires.

2605 Dans le cas, je pense, je me souviens pas des longueurs de recreusage qui étaient visées par l'étude, par le besoin des agriculteurs du secteur, mais c'était une longueur assez substantielle de plusieurs centaines de mètres de recreusage, pour ne pas dire un certain nombre de kilomètres de recreusage.

2610 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Et la responsabilité concernant ces études ailleurs, elle est aussi aux MRC, aux différentes MRC?

2615 **PAR M. PIERRE GILBERT:**

En fait, c'est à ceux qui veulent réaliser les travaux.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2620

C'est le promoteur qui est responsable de la réalisation de l'étude d'impact.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

2625

Tout à fait.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2630

Et c'est dans le Règlement sur l'évaluation environnementale qu'on a les seuils, dans le cas de dragage, les seuils soit en termes de distance ou en termes de superficie?

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

2635

Tout à fait, pour savoir si c'est assujéti ou pas à la procédure d'évaluation des impacts à ce moment-là, c'est le règlement qui nous fixe ces distances-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2640

Et des études d'impact sont demandées. Voilà!

Donc c'est une demande qui origine des agriculteurs...

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

2645

Je comprends tout ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

... puis ils ont vu le "bill" à la fin.

2650

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

Je savais que ça allait venir un peu semblable à ça, mais il reste que je tiens mordicus, moi, pour dire que dans le livre des soumissions que j'ai à la maison, ils parlent pas du creusage. Ils parlent juste de la faune.

2655

Puis les études qui ont été faites - c'est de valeur que j'aie pas pensé d'emmenner les papiers, je vous aurais montré les chiffres - les études qui ont été faites, c'est pour la faune puis l'environnement, faire des études d'impact, puis toutes des choses de même, mesurer des ponts, il y a un pont ça fait soixante (60) ans que cette rivière-là, l'eau passe dessous, puis mesurer un pont, voir si ça va passer encore, voyons donc!

2660

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Non mais monsieur, ce qu'il faut comprendre, c'est que quand on fait une étude d'impact, parce qu'on demande un dragage, on essaie d'évaluer l'impact qu'aura le dragage sur l'environnement et dans cet environnement, il y a des poissons et il y a d'autres éléments, puis on essaie de voir qu'est-ce que ça va provoquer sur ces éléments-là de réaliser un dragage dans la rivière.

2665

2670

Alors c'est évident que peut-être dans le rapport, on fait état de ça, parce que ce sont les répercussions que peut avoir le projet.

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

2675

Mais dans le livre de soumissions que j'ai chez nous, ils parlent de mettre des arbres chaque bord, ils parlent de tout faire ça, puis ça a coûté de l'argent, c'est pas pour égoutter nos fermes. C'est pour la faune.

2680

Je comprends pas pourquoi ça a été chargé à nous autres.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais moi, je vous inviterais peut-être à essayer de comprendre avec monsieur Gilbert. Son collègue de la semaine passée échangeait des cartes d'affaires, on pourrait peut-être commencer!

2685

Parlez à monsieur Gilbert, vous allez peut-être, avec les documents que vous avez, et l'information qu'il a, recouper les choses puis mieux comprendre ce qui s'est passé.

2690

**PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**



Je vous remercie beaucoup.

2695 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Laplante.

2700 **PAR M. JEAN-PAUL LAPLANTE:**

Préparez-vous, monsieur Gilbert!

2705 

---

 RICHARD FAVREAU

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2710 Monsieur Richard Favreau qui est du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent. Bonsoir.

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

2715 Bonsoir. J'aimerais aborder un autre thème qui a été discuté ce soir, c'est celui des brise-vent. Je pense que c'est assez approprié, parce qu'à La Pocatière, il y a pas mal de recherches et d'interventions qui sont faites dans ce domaine-là.

Est-ce que je parle assez fort?

2720 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, mais parlez plus devant vous. Mettez le micro devant votre bouche comme ça!

2725 **PAR M. RICHARD FAVREAU:**

Je suis malentendant, je porte un appareil, alors je suis vraiment mauvais juge du son que j'émet.

2730 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais là, je vous entends bien.

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

2735 Alors on sait très bien que les brise-vent sont utilisés pour améliorer des conditions de chaleurs, d'humidité de ces parcelles en culture, il y a plusieurs avantages indéniables pour

l'agriculture qui ont été démontrés. Ça peut être normalement jugé même rentable en termes de gain de productivité, même si on considère les pertes de surfaces qui sont utilisées pour les brise-vent.

2740

On sait aussi que ça peut servir à l'établissement ou le renforcement, si on peut dire, de réseaux de corridors boisés, ça dépend toujours des types de brise-vent, mais à partir du moment qu'ils sont relativement diversifiés.

2745

Ces brise-vent-là qui sont normalement en zone terrestre – je vais être assez court dans ma présentation, j'ai cru voir une lueur, je suis pas venu vous donner une thèse – ça vient finalement compléter si on peut dire tout le réseau qui pourrait donner une certaine biodiversité dans le milieu agricole, sans nécessairement agir à l'encontre de l'agriculture en tant que telle.

2750

Je pense qu'il y a un assez beau consensus qui se fait au niveau des décideurs jusqu'ici. Toutefois, dans la réalité du terrain, comment puis-je dire, la réalité n'est pas toujours aussi rose. C'est-à-dire que quelqu'un qui décide, en zone agricole, d'installer des brise-vent ou de conserver tout simplement une clôture arbustive bien colonisée pour protéger ses cultures, par exemple se créer un certain micro-environnement, peut très bien se voir légalement ordonner de l'enlever sur une bande de cinq mètres (5 m) sur le bord de sa propriété, si son voisin considère que ça porte ombrage à sa pratique agricole.

2755

Là-dessus, il y a des articles, je vais vous dire, j'ai sauté en l'air quand j'ai vu ça, puis j'ai vu surtout que ça pouvait s'appliquer à ma situation personnelle, parce que je suis un producteur biologique qui doit garder des bandes tampons à l'intérieur de son terrain.

2760

Je réfère aux articles 237, 238, 239 il me semble, c'est bien ça, oui, traitant du découvert dans le Code municipal, ainsi qu'il y a aussi des articles dans la secteur dans le Code civil, c'est-à-dire les articles 984, 85 et 86.

2765

Comment puis-je dire, bon, c'est sûr que je comprends que le Code municipal et le Code civil ont fait l'objet d'une réévaluation, il me semble, il y a quelques années, je ne suis pas juriste, si je peux paraphraser un intervenant du ministère de l'Environnement! Alors ça a été refondu, mais c'est demeuré, ça vient de loin.

2770

À la lumière de l'avancement d'une forme de consensus social que je crois déceler, autant du côté environnementaliste que producteurs biologiques que du côté de l'Union des producteurs agricoles, il me semble qu'on inclut les brise-vent dans leur stratégie agroenvironnementale, je me demanderais si la Commission pourrait porter une attention toute particulière à étudier, comment je peux dire ça, les possibilités de réévaluer cette réglementation-là.

2775

Ou peut-être, on pourrait tout simplement poser la question via vous, madame la Présidente, aux représentants peut-être des Affaires municipales, parce que je pense que ça

2780 vient de l'autorité de monsieur Boisclair, si j'ai le droit de prononcer un nom. Peut-être savoir s'il y a des travaux qui sont avancés là-dessus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2785 Monsieur Nadeau.

**PAR M. JEAN NADEAU:**

2790 Merci madame la Présidente. En fait, c'est vrai que le Code civil a été modifié il y a quelques années, il y a quand même pas si longtemps. Je savais pas que la disposition était dans le Code civil; je sais cependant qu'elle est dans le Code municipal.

2795 À l'heure actuelle, il y a une révision du Code municipal qui est en cours. Je sais qu'il y a un certain nombre de questions qui ont été discutées avec les gens du ministère de l'Environnement, notamment l'agriculture, tout ce qui touche les aspects agricoles; mais de mémoire, je me rappelle pas que cette question-là donc a été discutée.

2800 Bien, il s'agirait peut-être de voir si effectivement au ministère de l'Agriculture, on considère que ça peut être problématique, bien, il s'agirait peut-être de voir, là, s'il n'y a pas peut-être possibilité de modifier la disposition, est-elle toujours pertinente, qu'est-ce qui l'a emmenée à l'origine!

2805 Je peux toujours essayer de m'informer aussi qu'est-ce qu'il en est en fait de l'avenir de l'article en question, peut-être qu'on a décidé de le supprimer.

Je vais vérifier puis je pourrais peut-être vous revenir, bon, à Sainte-Marie là-dessus?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2810 Oui. Et, monsieur Sanfaçon, est-ce qu'il y a une contre-indication, est-ce que ces haies arbustives peuvent être en fait des contraintes ou porter ombrage aux cultures et effectivement, on peut exiger d'abattre les arbres?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2815 J'avoue, madame la Présidente, que mes connaissances du Code municipal à cet égard, et c'est évident que s'il y a de l'ombre, là, il y a peut-être une problématique qui peut être examinée.

2820 **PAR M. LUC VÉZINA:**

Madame la Présidente, à titre juste d'information! Cette année, la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent a appuyé une vingtaine de projets, j'ai malheureusement pas la liste, une

2825 vingtaine de projets de haies brise-vent, soit à proximité des bâtiments le plus souvent ou encore le long de terrains à proximité de cours d'eau.

2830 Et la Fédération de Côte-du-Sud, des producteurs agricoles de Côte-du-Sud, d'elle-même appuie techniquement plusieurs projets de haies brise-vent dans Kamouraska principalement.

Maintenant, je laisserais la parole à monsieur Potvin pour savoir si dans l'établissement de ces projets, on a eu des problématiques particulières de voisinage et de demandes de couper les arbres qu'on implante.

2835 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Potvin.

2840 **PAR M. RÉGIS POTVIN:**

S'il y a eu des problèmes d'implantation au niveau des haies brise-vent, j'en ai pas eu vent, mais je sais que quand il est question, quand il est le temps d'implanter un brise-vent au niveau par exemple dans une ligne de propriété, une ligne séparative, il faut faire attention. Souvent, on demande que les gens aient une entente entre les parties.

2845 Maintenant, je sais qu'il y a des dispositions qui sont déjà prévues dans le Code municipal à cet effet-là. Mais comme je vous dis, parallèlement dans l'application du programme, vous avez un programme qui intervient, c'est une des cinq (5) actions pour résoudre les problématiques au niveau de la pollution diffuse.

2850 Maintenant, dans une première année, on n'a pas eu de problème relatif à cette implantation-là.

2855 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais est-ce qu'on va jusqu'à, je peux comprendre que quand on décide d'implanter ou d'aménager une haie arbustive, elle peut être brise-vent ou autre chose, qu'on peut demander à ce qu'il y ait entente entre voisins, dans la mesure où ça peut nuire, bon. Mais quand c'est déjà là, est-ce qu'on peut obliger de couper, finalement, et d'éliminer la haie arbustive?

2860 Je veux pas vous contraindre à répondre, parce que déjà monsieur Nadeau va faire une vérification.

2865 **PAR M. RÉGIS POTVIN:**

Je pourrais pas répondre à votre question.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2870 D'accord. Alors monsieur Favreau, on va essayer d'obtenir un peu plus d'information puis revenir.

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

2875 Je voulais faire une petite intervention. Regardez, j'ai pas fait ça nécessairement pour soulever un antagonisme, parce que même je suis un fréquenteur assidu de la vidéothèque du ministère de l'Agriculture à Rimouski, et on fait beaucoup la promotion des brise-vent et à mon avis, c'est surtout un cas qui arrive au niveau du particulier envers son voisin.

2880 Il faut comprendre, parce que je suis aussi producteur biologique, nous devons respecter plusieurs bandes tampons. C'est-à-dire, bon, si le voisin risque d'appliquer quelque chose qui risque de dériver sur ma culture, moi, je dois me tasser à l'intérieur de ma terre pour réduire, si on peut dire, ma perte de cette partie de culture, parce que quoique petit, je demeure producteur agricole. Je dois essayer de trouver des modes de mitigation si on peut dire.

2885

L'établissement de brise-vent est une excellente méthode et normalement, selon les données, même on en avait parlé à un colloque en production horticole à Rivière-du-Loup tout récemment, c'est vraiment pas quelque chose qui va contre l'agriculture du voisin, normalement.

2890 Alors vous comprenez qu'on a un certain ressentiment et un fort intérêt, disons que d'accord, il faut que je prenne sur moi la distance intérieure pour me protéger en zone tampon, mais si en plus de ça ma zone tampon, elle doit, moi, il faut que je me retire à l'intérieur de mes clôtures, parce que l'autre, lui, il a le droit d'embarquer par-dessus, je crois qu'au niveau du droit ou peut-être du nouveau droit, si jamais il s'agit de refaire un nouveau paysage rural durable, ça vaudrait la peine d'être pris en considération.

2895

En tout cas, je m'excuse, mais ça n'allait pas, mon intervention, contre le ministère de l'Agriculture, à ce niveau-là. C'est vraiment au niveau des particuliers et aussi, comment je peux dire ça, dans une société divisée, parce qu'il faut bien l'avouer, c'est très souvent, j'en suis un cas vivant, un mode de représailles lors de certaines prises de position. Je vous remercie.

2900

Je vous ai donné les articles de règlements, je pense qu'avec l'Éditeur officiel, il vous transmettra les copies.

2905 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Tout à fait, merci.

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

2910

Excusez-moi du long commentaire, mais je pense qu'on n'en pas souvent parlé lors des audiences.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2915

C'est la première fois qu'on nous mentionne ce fait-là.

Vous avez une seconde question, monsieur Favreau?

2920

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

Oui. En fait, j'avais beaucoup de questions!

2925

J'aimerais parler, je suis encore dans le domaine agroforestier si on peut dire. C'est que, monsieur Nadeau, à Sherbrooke vous aviez parlé des nouveaux pouvoirs réglementaires des MRC concernant l'abattage d'arbres. Vous aviez mentionné justement que la MRC de la Nouvelle-Beauce – j'ai vu ça dans la transcription du 20 janvier à Sherbrooke – avait porté une attention toute particulière au problème de déboisement pour fins agricoles.

2930

On avait vu aussi que dans une autre MRC, on avait établi un peu comme un modus vivendi, dans le sens de compensation peut-être, si tu défriches dans une bonne zone, essaie de garder boisée une mauvaise zone si on peut dire. Ça, c'est pratiquement compréhensible pour le maintien de l'agriculture. C'est quand même un espace vital pour la société québécoise.

2935

J'aimerais savoir, j'avais compris aussi de votre intervention que cet article de loi là donnait un pouvoir réglementaire aux MRC, dans le sens que ça rentrait pas à l'intérieur des règlements de contrôle intérimaire, etc. J'espère vous avoir bien interprété dans ma lecture.

2940

Alors je voulais savoir à quoi c'est soumis, finalement, cette réglementation-là, la Loi 77, ces nouveaux pouvoirs là.

Quelle sorte de pouvoirs réels, si on peut dire, ça peut donner à une MRC de régir ou de conserver une certaine superficie boisée même en zone agricole?

2945

Est-ce que c'est régi à l'instar – je voudrais savoir finalement est-ce que ça rentre finalement dans tout le jeu du filtre du CCA, du Comité consultatif agricole, et du filtre subséquent des orientations gouvernementales en matière d'aménagement?

2950

Je sais pas si vous pourriez, vous comprenez que je suis aussi conseiller municipal, il y a bien des choses que je suis pas, il y a des choses que je suis, ainsi de suite! Et puis j'ai toujours une certaine prudence quand quelqu'un me dit que les municipalités ont un certain pouvoir mais que finalement, bon, on s'aperçoit qu'on a un pouvoir d'exécution et non pas un pouvoir de définition.

2955            Alors j'aimerais que vous pourriez vraiment camper de façon précise quelle est la portée réelle des pouvoirs des MRC de régir l'abattage d'arbres en zone agricole, selon la Loi 77.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2960            Et sur territoire privé bien sûr.

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

                  Merci madame la Présidente.

2965

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

                  Monsieur Nadeau.

2970

**PAR M. JEAN NADEAU:**

                  Merci madame la Présidente. En fait, peut-être un résumé avant d'aborder la question de la Loi 77!

2975

                  En fait, il y a deux (2) organismes qui peuvent intervenir, la MRC peut intervenir et la municipalité locale peut intervenir. La MRC peut intervenir disons de trois (3) façons. Elle peut intervenir par un règlement de contrôle intérimaire qui, bien sûr, sera soumis au gouvernement pour approbation.

2980

                  Elle peut intervenir via un schéma d'aménagement, auquel cas elle va définir des règles dont les municipalités locales en fait tiendront compte dans leur réglementation, schéma qui effectivement est soumis au gouvernement. Un schéma, cependant, c'est pas un règlement, ça peut pas être opposable aux tiers, aux citoyens.

2985

                  Elle peut également intervenir, comme monsieur le mentionne, via le projet de Loi 77, en fait les modifications apportées à la fin de l'année passée à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

2990

                  Dans un tel cas, la MRC, en fait si elle adopte un règlement qui vise le contrôle de l'abattage d'arbres ou de la plantation d'arbres, et puis qu'elle vise par exemple la totalité de son territoire par ce règlement-là, à ce moment-là les municipalités locales vont perdre le pouvoir d'intervenir sur l'abattage d'arbres. Et puis bien sûr, un tel règlement de la MRC n'est pas soumis au gouvernement.

2995

                  C'est la même chose pour la municipalité locale. La municipalité locale, elle, peut intervenir directement pour régir ou restreindre l'abattage d'arbres, et puis auquel cas, si elle régir ou restreint donc via un règlement municipal, ce règlement doit être soumis pour conformité au schéma à la municipalité régionale de comté.

3000 Le gouvernement, effectivement, dans ces cas-là, ne voit pas la réglementation municipale.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3005 Mais dans le cas de la MRC, le règlement qu'elle adopterait ne serait pas soumis à l'approbation gouvernementale?

**PAR M. JEAN NADEAU:**

3010 Si elle adopte un règlement de contrôle intérimaire, oui. Mais si elle adopte un règlement en vertu – en fait, c'est ce que je comprends des nouvelles dispositions – si elle adopte un règlement en vertu des nouveaux pouvoirs conférés par le projet de Loi 77, elle n'aura pas à soumettre le règlement au gouvernement. C'est pas comme la mécanique habituelle du RCI ou du schéma d'aménagement.

3015

Et puis une dernière précision! En fait, quand elle intervient, soit la municipalité locale ou la MRC, elle intervient via les pouvoirs qui sont conférés à l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, donc un règlement de zonage qui dit qu'elle peut régir ou restreindre, non pas prohiber l'abattage d'arbres.

3020

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Ça répond bien à votre question?

3025

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

Une légère précision, vraiment, c'est pas une sous-question.

3030 La portée de ce règlement-là, c'est l'abattage d'arbres, et cela inclut le déboisement pour fins agricoles? Parce qu'il me semble avoir compris qu'il y avait un peu comme un chevauchement de deux (2) juridictions si on peut dire dans l'ancien temps ou avant le règlement.

3035

Est-ce que vous pouvez me préciser cela s'il vous plaît?

**PAR M. JEAN NADEAU:**

3040 Ce dont on parle, madame la Présidente, et puis ce dont il a déjà été question notamment le 11 novembre dernier, c'était en fait dans le contexte d'un règlement de contrôle intérimaire, on a parlé de certaines MRC, notamment la MRC de la Nouvelle-Beauce qui avait adopté un tel règlement, il y en a ici dans le Côte-du-Sud qui en ont adopté.



Donc c'est via un règlement de contrôle intérimaire qui, dans ce cas-là donc, était soumis au gouvernement. Mais avec la modification à la loi, il y a disons une procédure différente.

3045

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais la question de monsieur, c'est de savoir, est-ce que ça régit autant les boisés agricoles qu'autres boisés dans la région agricole?

3050

**PAR M. JEAN NADEAU:**

Excusez-moi, j'avais oublié cet élément de la question.

3055

La MRC peut déterminer quels sont les territoires visés, au niveau de son règlement ou au niveau de son règlement de contrôle intérimaire. Ça peut viser aussi bien à contrer un phénomène de pillage des lots, on a vu, il y a plusieurs MRC du Bas-Saint-Laurent qui ont adopté des règlements pour en fait contrer le phénomène du pillage des lots par des commerçants de bois.

3060

Et puis ça peut également aussi viser à restreindre les déboisements à des fins de mise en culture des sols. Bon, dans des cas pareils, souvent les MRC vont fixer des superficies maximales de déboisement autorisé; l'horizon peut varier, ça peut être sur deux (2) ans, ça peut être sur dix (10) ans, peu importe.

3065

Il y en a également qui font aussi une ouverture à la prise en considération donc d'un plan agronomique, et puis il y a aussi certaines MRC qui vont exiger, s'il y a déboisement, donc qu'il y ait mise en culture des sols dans un laps de temps d'un (1) an ou deux (2) ans. Alors pour s'assurer qu'on fait pas justement, on pille pas le lot pour le vendre pour le bois, mais que c'est vraiment à des fins de mise en culture.

3070

Bon, il y en a qui sont plus précautionneuses, qui vont avoir des superficies d'un hectare (1 ha), en fait il y a plusieurs modèles possibles selon les préoccupations des MRC.

3075

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

Autrement dit, il n'y a pas, excusez-moi, je vais quitter après, il y a pas de vice caché, si on peut dire?

3080

Ce que je veux dire, il n'y a pas d'autre règlement qui vient d'en haut qui vient restreindre ce règlement-là, qui est proposé par la Loi 77? C'est ce que j'ai compris finalement de votre intervention.

3085

**PAR M. JEAN NADEAU:**

Bien regardez, vient restreindre, je sais pas qu'est-ce qu'on veut dire par vient restreindre!

3090 Mais un règlement qui va être adopté par une municipalité régionale de comté, qui va viser l'abattage d'arbres, ça va faire l'objet de discussions autour de la table du Conseil de la MRC. Et puis même si c'est pas formellement requis en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, notamment les articles qui concernent le Comité consultatif agricole, en vertu du mandat conféré au Comité consultatif agricole, celui-ci peut se prononcer de son propre chef ou à la demande du Conseil de la MRC sur toute question qui concerne l'aménagement du territoire, bon, les questions environnementales en zone agricole.

3095  
3100 Par conséquent, le Comité consultatif agricole pourrait, de son propre chef, dire, bon, il y a certaines dispositions avec lesquelles on est d'accord ou bon, mais il reste que ça demeure un avis qu'on fait au Conseil de la MRC, puis c'est le Conseil de la MRC qui est souverain à cet égard-là qui va décider, bon, je l'adopte ou non.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3105 Mais ce que monsieur voulait dire, il n'y a pas d'autre règlement du gouvernement du Québec par exemple qui pourrait venir invalider cette disposition?

**PAR M. JEAN NADEAU:**

3110 Non, pas à ce que je sache. En fait, c'est les règles habituelles qui vont s'appliquer. C'est sûr que si on a des dispositions à ce point restrictives qu'elles exproprient le propriétaire, bien, il pourra toujours, lui, avoir un recours devant les tribunaux. Mais non, je ne vois pas.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3115 Ça va monsieur Favreau?

**PAR M. RICHARD FAVREAU:**

3120 Je vous remercie beaucoup. Soit dit en passant, mon intervention avait pas pour but de vouloir trouver des avenues de réglementation abusive, mais juste de bien connaître l'état actuel de la réglementation, parce qu'effectivement, même si la formule est pas toujours, est loin d'être idéale, les formes de consensus sont toujours les préférables et plus durables.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3125  
Merci.

**PAR M. JEAN NADEAU:**

3130 Si vous me permettez, madame la Présidente! Je peux toujours inviter monsieur à me contacter s'il a besoin d'informations supplémentaires aussi. J'ai pas de cartes!

---

3135 **FRANCE BÉLANGER**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3140 Madame France Bélanger qui est professeure. Bonsoir madame Bélanger.

**PAR Mme FRANCE BÉLANGER:**

3145 Bonsoir madame la Présidente, bonsoir messieurs les Commissaires. Bon, vu que l'expansion de la production porcine nécessite automatiquement et uniquement l'augmentation de la culture des grains, ça veut dire si on prend dans notre région, c'est surtout des céréales, donc de monoculture qui, on a déjà dit, est associée à des problèmes de dégradation des sols, ça veut dire l'érosion surtout, baisse du pourcentage de matières organiques, surtout si on enlève la paille puis elle est pas retournée au sol, et compaction.

3150 Alors si on compare la production porcine aux productions bovines et ovines, alors que ces productions-là sont associées à une rotation avec des prairies qui évitent justement ces problèmes de conservation des sols à long terme, alors je voudrais savoir si on pourrait concevoir un modèle de développement agricole, un modèle de développement de production animale qui viserait un ratio équilibré entre le nombre d'unités animales ovines et bovines versus  
3155 le nombre d'unités animales porcines et avicoles.

Ça veut dire un ratio d'une production qui nécessite des céréales versus des productions animales qui nécessitent surtout des prairies. Donc ce ratio-là pourrait être déterminé par bassin versant ou par les zones de l'assurance récolte, ça, dans le but justement, comme je l'ai dit tout à  
3160 l'heure, de conserver nos sols et d'éviter justement le problème qu'on a noté aujourd'hui, soit la surévaluation des terres agricoles.

Parce que ces terres agricoles là sont prisées plus par les intégrateurs porcins qui ont plus de pouvoir d'achat, on en a parlé au niveau de la relève et tout ça, que les petits agriculteurs ou ceux-là qui font de la relève.  
3165

En plus, bien, les petites agriculteurs, on le constate, bien, ils vont déboiser une partie pour augmenter leur terre en culture.

3170 Donc est-ce qu'on peut penser, c'est ça ma question, à une planification organisée de l'ensemble du territoire avec un modèle qui ne tiendrait pas uniquement compte du phosphore, mais qui tiendrait compte d'un ratio équilibré entre le nombre d'unités animales ovines et

bovines, parce que c'est des productions qui nécessitent des prairies, versus des unités animales avicoles et porcines qui nécessitent surtout des céréales dans notre région?

3175

Parce que si je pense par exemple à la Beauce, ce qu'on voit dans certaines régions où ce qu'il y a beaucoup de production porcine, c'est du maïs en grande quantité, mais si on va visiter ces producteurs-là, ce qu'ils nous disent, c'est qu'on a des problèmes d'érosion marqués par le vent, parce qu'il y a plus de protection, puis ces productions-là sont faites aussi sur des sols qui sont pas aptes à la monoculture. C'est ma question.

3180

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon, avez-vous une opinion sur la question?

3185

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Madame la Présidente, un peu comme Jean tantôt, je vous remercie!

3190

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Donc je sais que ce n'est pas honnête!

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3195

D'abord je pense qu'il faut faire attention quand on associe automatiquement culture de grains et monoculture. Je pense qu'au départ, on peut faire du grain avec rotation, etc., puis avec des pratiques culturales dont on a déjà parlé.

3200

Deuxièmement, c'est la première fois que j'entends parler de ce modèle-là ou cette proposition-là, ça mériterait sûrement d'être regardé.

3205

Mais ce qui me questionne au départ, c'est que historiquement, on assiste à une diminution des unités animales, à tout le moins chez bovins laitiers, et si on associe un ratio de développement à une production qui diminue, bon, et je suis pas convaincu que la hausse du nombre de bovins de boucherie en unités animales a compensé, en tout cas j'ai pas l'information pour pouvoir l'affirmer, mais si on regarde au niveau des bovins laitiers, on a eu une diminution.

3210

Donc d'avoir un ratio qui serait, dont une partie prenante serait en diminution, ça ira pas bien pour le développement.

Alors ça, ça me questionnerait, mais il faudrait faire l'examen plus approfondi. Je sais pas si mes collègues ont des choses à ajouter? Ça a l'air que non!

3215

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3220

Le couple porc-maïs est-il lié au fait que c'est porc-maïs ou si c'est le fait que c'est lisier et maïs?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3225

Madame la Présidente, le porc est un consommateur de grains, comme monsieur Fillion a déjà mentionné, et le principal grain utilisé dans l'alimentation du porc est le maïs. Et c'est pour cette raison que je pense qu'on associe porc et maïs et non pas en raison du lisier.

3230

Quand on fait du maïs, il faut pas oublier que la plupart du temps, on le récolte après le 1<sup>er</sup> octobre, et c'est pas le moment idéal pour étendre du lisier non plus.

Par contre, on peut l'étendre en post-levée, l'épandre en post-levée dans le maïs.

3235

Mais moi, je verrais davantage le lien en regard du fait que c'est l'alimentation qui est à base de maïs chez le porc comme chez d'autres espèces animales comme la volaille et le bovin aussi également.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3240

OK. Alors pour revenir à la question de madame, sur la question d'un modèle diversifié disons, une forme de planification, j'ai cru comprendre que votre ministère se prêtait pas à ce genre d'exercice.

3245

Il n'y a pas de planification a priori, il n'y a pas un objectif de planification qui appartient aux préoccupations de votre ministère?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3250

C'est-à-dire qu'on a des objectifs et on a eu l'occasion de voir dans chacune des directions régionales, en termes de diversification, en termes de développement en agriculture biologique, en termes, bon, des choses comme ça, mais on n'a pas dessiné la carte 2010 ou 2025, de combien on va avoir de vaches laitières ou combien on va avoir de bovins d'élevage de boucherie ou de moutons ou de porcs. Ça, effectivement, ça, on l'a pas fait.

3255

Et je suis pas convaincu qu'on serait en mesure de faire un exercice comme ça.

Et l'autre contrainte que je vois par exemple dans cette association-là, c'est qu'il faut prendre en compte les besoins et les besoins en termes de marché évidemment, dans un

3260 système où on a des quotas par exemple, alors comment on articulerait tout ça! Ce serait assez complexe, à mon avis.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3265 Monsieur Marquis.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

3270 Madame Bélanger a fait un point disant que l'érosion des sols semblait augmenter avec l'augmentation de la production porcine.

3275 Je ne sais pas si monsieur Sanfaçon peut nous donner de l'information liée peut-être à l'observatoire des sols au Québec ou encore les indicateurs qui ont été mentionnés dans le plan agroenvironnemental ou encore les indicateurs d'Agriculture et agroalimentaire Canada concernant l'érosion des sols de façon générale au Québec?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3280 Nous avons un certain nombre d'informations, on peut regarder, puis le temps de les trouver, puis on vous revient là-dessus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3285 Madame Bélanger, vous avez une seconde question?

**PAR Mme FRANCE BÉLANGER:**

3290 Oui, la raison de cette intervention-là, de cette question-là, c'est que quand un producteur laitier se voit entouré de producteurs qui veulent acheter des terres autour, il peut pas grossir. Ça fait que je pense que c'est pour ça que je parlais de la relève agricole qui ne peut s'approprier des terres dont le coût à l'hectare augmente toujours et très rapidement présentement.

3295 Donc si on dit, on veut avoir un ratio, je sais pas, moi, au niveau de cinquante pour cent (50 %) des unités animales, c'est des unités animales qui ont besoin de prairies, bien, je pense qu'on pourrait préserver une partie de notre territoire d'une surévaluation qui n'est pas nécessaire.

3300 Parce que si on va dans la Beauce, puis c'est ça que j'aimerais savoir, c'est qu'on est allé faire des visites de producteurs, et ces producteurs-là nous ont dit qu'au printemps, ça arrive souvent qu'il y a des vents et qu'il y a du sol qui voyage beaucoup, et les sols ne sont pas profonds dans cette région-là.

Donc quand on fait uniquement des céréales sur des sols qui n'ont pas de profondeur, bien, ça peut pas fonctionner très longtemps. C'est pas un modèle d'agriculture durable valable.

3305

C'est pour ça que je me demandais si à un moment donné, on pourrait pas développer un modèle qui tiendrait compte d'un modèle d'agriculture durable valable et non seulement basé sur le phosphore, parce qu'on se préoccupe de nos cours d'eau.

3310

L'autre question, c'est que...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Juste un moment, madame Bélanger!

3315

Vous avez la réponse, monsieur Sanfaçon?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3320

Oui madame la Présidente. Indicateurs agroenvironnementaux, et je vais donner l'adresse aussi Internet, ça peut être intéressant. C'est [www.agr.gc.ca](http://www.agr.gc.ca), donc pour Agriculture gouvernement du Canada, Canada. Il y a là-dedans un certain nombre d'indicateurs qui touchent la qualité des terres et des sols.

3325

Et l'information que j'ai présentement, c'est 81 à 96. Alors érosion hydrique, aucun changement. Érosion attribuable au travail du sol, changement positif, réduction de dix pour cent (10 %) du risque d'érosion attribuable au travail du sol.

3330

Et carbone du sol, changement positif, réduction de cinquante pour cent (50 %) du taux de perte du carbone du sol.

C'est les indicateurs que j'ai pour la période.

Je sais pas si on en a d'autres pour une période plus récente. Je ne crois pas.

3335

Il y a 2001 je pense qui est sorti, mais je les ai pas avec moi.

**PAR M. LUC VÉZINA:**

3340

J'aimerais juste ajouter une petite précision agronomique si vous le permettez! Il faut pas faire nécessairement l'association production porcine et production de maïs et maïs-grains. C'est souvent vrai, pas nécessairement en monoculture; c'était vrai il y a plusieurs années au centre du Québec, maintenant ça l'a changé. On fait la promotion de rotations et les rotations sont pratiquées.

3345

Mais ici au Bas-Saint-Laurent, cette équation-là ne se fait pas, parce qu'il y a peu de productions de maïs, un peu de maïs fourrager, donc on parle de céréales à paille et d'autres productions qui sont associées à la production de porc.

3350 Donc il faut pas confondre l'effet de la production du maïs sur les sols avec la production porcine, c'est une conséquence. C'est pas la production porcine, c'est la production de maïs qui pourrait en monoculture avoir des effets sur la qualité des sols. On en a déjà parlé en début de séance.

3355 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais juste un moment, monsieur Vézina, est-ce que vous me dites que ce ne serait pas faisable de produire du maïs dans la région du Bas-Saint-Laurent?

3360 **PAR M. LUC VÉZINA:**

C'est possible, mais c'est à la grande limite de rentabilité. Ça se fait un peu ici dans Kamouraska, mais très peu dans le reste de la région du Bas-Saint-Laurent.

3365 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

À cause des unités thermiques?

**PAR M. LUC VÉZINA:**

3370 À cause du manque d'unités thermiques. Donc c'est possible d'en faire, mais c'est pas fréquent et c'est des îlots de production.

3375 Donc ça empêche pas des gens de produire du porc et d'étendre leur lisier sur leurs terres qui peuvent être des cultures de fourrage ou encore des céréales à paille, l'orge étant la principale production régionale.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3380 Monsieur Marquis.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

3385 Peut-être un autre point de précision aussi! En ce qui concerne la région, est-ce que le maïs qui est ensemencé disons dans la région de Kamouraska, il est pour maïs-grain ou pour maïs-ensilage qui, à ce moment-là, sont des fourrages et ne sont pas la même chose, là?

**PAR M. LUC VÉZINA:**



3390 Il y a les deux (2) possibilités, mais on retrouve dans certains cas du maïs fourrager qui, lui, est complètement exporté de la surface par rapport au maïs-grain dont les résidus sont laissés sur le sol.

3395 Mais c'est des cultures qui sont pas fréquentes, je pourrais pas vous donner les superficies. Mon collègue pourrait si on lui demandait de faire un examen à partir des fiches d'enregistrement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3400 Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

3405 Et le maïs fourrager, lui, n'est pas utilisé dans l'industrie porcine.

**PAR M. LUC VÉZINA:**

Non, très peu.

3410 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Robitaille.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3415 Pour apporter cette précision, au niveau de la région du Bas-Saint-Laurent, il y a La Pocatière, Rivière-Ouelle et Sainte-Anne-de-la Pocatière partie côtière contiguë à La Pocatière, avec des unités thermiques maïs de deux mille trois cent (2300). Ce sont les seules municipalités dans le Bas-Saint-Laurent.

3420 Et pour la dernière année, c'était trois cent soixante-six hectares (366 ha) qui étaient couverts dans le cadre des programmes d'assurance stabilisation maïs-grain.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3425 Merci. Madame Bélanger!

**PAR Mme FRANCE BÉLANGER:**

3430 L'autre question! Quand on prend une analyse de sol, on prend une analyse de sol dans la couche arable. Et à partir de là, on va déterminer le pourcentage de saturation en phosphore. Et à partir de là, on va déterminer selon l'abaque le maximum qu'on peut mettre.

3435 Mais ce que j'ai su, c'est qu'il y aurait aussi un enrichissement possible. Ça, c'est une recherche dans les sous-sols sous la couche arable.

3440 Je voudrais savoir, ça, c'est monsieur Gordon Barnett, un chercheur en sol d'Agriculture Canada qui aurait fait cette recherche-là, et qui dit qu'il peut y avoir aussi accumulation du phosphore sous la couche de labours.

Je sais pas si vous avez les résultats de ça, suite à des applications répétitives de lisier. Est-ce qu'on en sait quelque chose de ça?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3445 Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3450 J'ai pas souvenance de ça, mais je pense que les gens qui ont invité, c'est-à-dire tous les chercheurs de l'Institut de recherche du développement en agroenvironnement étaient au fait de ces éléments-là.

Maintenant, j'ai pas plus d'information sur l'étude en question.

3455 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous nous avez donné toutes les indications concernant l'étude?

3460 **PAR Mme FRANCE BÉLANGER:**

Oui, c'est monsieur Gordon Barnett d'Agriculture Canada qui est un chercheur en sol.

3465 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et le titre de l'étude?

**PAR Mme FRANCE BÉLANGER:**

3470 Ça, je l'ai pas par exemple. C'est juste que je l'ai entendu parler.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

3475 **PAR M. LUC VÉZINA:**

3480 J'ajouterais, madame la Présidente, que dans des cas particuliers, ça peut arriver, mais pour la majorité des séries de sols, l'enrichissement se fait très peu en profondeur. Il se maintient dans les premiers centimètres du sol.

3485 Et l'étude de l'inventaire de la qualité des sols du Québec qui a été faite il y a quelques années, des horizons de sols nous permettent très bien de voir que l'enrichissement ou si vous voulez, la partie qui contient le plus de phosphore, est près de la surface. Et on voit nettement pour la majorité des séries de sols du Québec qu'il y a des grandes différences avec les horizons B et les horizons C.

3490 Ces données-là sont publiques et on pourrait les consulter à partir des spécialistes de l'IRDA.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

3495 **PAR Mme FRANCE BÉLANGER:**

3500 C'est que dans le sous-sols, il peut y avoir aussi accumulation de phosphore puis rétention du phosphore. Parce qu'on parle de lessivage du phosphore en profondeur, il s'en va dans la nappe phréatique. Mais si on sait que le sous-sol peut retenir le phosphore, des fois, ça peut être intéressant de le savoir, c'est pour ça que je pose la question.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon.

3505

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3510 Madame la Présidente, on a eu déjà l'occasion d'entendre des gens nous faire état de la dynamique des pertes de phosphore, et quand il y a perte dans l'environnement, ce qu'on nous a mentionné au niveau du phosphore, c'est que ces pertes-là étaient associées au ruissellement et à l'érosion de surface.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3515 Merci madame Bélanger.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

3520 Je voulais juste ajouter que monsieur Gordon Barnett est un chercheur d'Agriculture et agroalimentaire Canada à Lennoxville, pour les fins de la transcription.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Marquis.

3525

---

**DANY PELLETIER**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dany Pelletier qui est producteur laitier. Bonsoir.

3530

**PAR M. DANY PELLETIER:**

Bonsoir. Comme vous le savez, depuis un certain bout de temps, l'ensemble des partis politiques au Québec prônent le développement des régions. Ils ont mis une série de petites mesures comme les CLD et d'autres pour encourager l'établissement de nouvelles entreprises et de nouveaux créneaux économiques pour redonner une certaine vitalité aux régions.

3535

Historiquement, on a réussi au Québec à développer les régions par l'agriculture. Depuis les débuts de la colonisation, les régions ont connu leur apogée quand l'agriculture était très forte au Québec et quand l'ensemble de la population, une très grande majorité vivait de cette agriculture.

3540

Depuis l'avènement de nos gouvernements, on a connu des séries de politiques agricoles qui ont fait en sorte de rendre plusieurs entreprises non viables, moins rentables. On peut évaluer la rentabilité du secteur, je pense, par le démantèlement des fermes qui est un indicateur très important, quand un secteur, comme le secteur laitier au Québec, a vu huit cents (800) de ses producteurs environ cette année fermer la porte.

3545

Je pense qu'il y a un gros problème au niveau de la rentabilité de ces entreprises-là où ce qu'il y a des facteurs qui permettent de croire à ces producteurs que la viabilité de leur entreprise à long terme n'est plus là. Un peu comme nous a démontré monsieur Alphée Pelletier plus tôt en soirée.

3555

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Votre question, monsieur Pelletier!

3560

**PAR M. DANY PELLETIER:**

Oui. J'aimerais que le ministère de l'Agriculture me démontre qu'avec des politiques comme d'enlever les producteurs les moins efficaces dans le coût de production des programmes d'assurance stabilisation, par exemple, n'encouragent pas les producteurs à

3565

démanteler et n'enlèvent pas la capacité de ces producteurs-là à s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles normes environnementales qui nous sont imposées pour rester productifs et rentables à long terme.

3570 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Robitaille, on va essayer, parce qu'on en a discuté souvent dans d'autres régions! Alors moi, j'aimerais qu'on indique clairement comment on établit le coût de production, à partir de quel échantillon on établit le coût de production.

3575

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Écoutez, on va prendre l'exemple qu'on a déjà discuté devant la Commission qui est le nouveau coût de production en production porcine qui est actuellement à l'étude.

3580

Alors la mécanique est la même, peu importe le coût de production, que ce soit dans le maïs, dans l'orge, dans le vache-veau, dans la production ovine. Donc la mécanique est la même.

3585

Donc on cible d'abord une catégorie d'entreprises qu'on veut enquêter. Alors prenons un exemple, dans le porc, c'est des maternités de cent quarante (140) à six cents (600) truies. Donc les très grosses maternités ne sont pas considérées dans l'analyse du coût de production.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3590

Et les très petites non plus.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3595

Bien, cent quarante (140) et moins, non. Parce que si on regarde l'échantillon, actuellement cent quarante (140) et plus, il y en a très peu qui sont dans cette catégorie, en bas de cent quarante (104) truies en inventaire.

3600

Dans les unités d'engraissement, c'est des entreprises qui mettent en marché, qui produisent annuellement entre deux mille sept cents (2700) et douze mille (12 000) porcs par année. Donc les très grosses entreprises qui produisent plus que douze mille (12 000) porcs par année ne font pas partie de l'échantillon.

3605

Un des critères, c'est qu'au moins quatre-vingts pour cent (80 %) du revenu brut provient de la production enquêtée, donc de la production porcine dans le cas présent.

L'objectif, c'est que ce soit une structure qui occupe un exploitant à temps plein et de la main-d'œuvre occasionnelle qui peut être ajoutée pour certaines périodes de pointe. Et

3610 l'exercice, c'est de capter les résultats financiers de ces entreprises-là pendant une année de production.

3615 Et actuellement, c'est l'année 2002-2003 qui est enquêtée, donc depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002 et jusqu'au 31 mars 2003, il y a cent dix-sept (117) entreprises qui sont enquêtées pour connaître les résultats de ça.

Il y a pas de sélection par rapport à leur productivité. Donc on n'exclut pas certaines entreprises par les critères de productivité.

3620 Et ce qu'on va capter, c'est uniquement ce qui se passe sur l'entreprise, donc c'est leurs propres résultats, et c'est une analyse de ces résultats-là qui amène à conclure les paramètres du nouveau modèle de coût de production.

3625 Dans le cas de la production porcine, le mandat a été confié au GREPA qui a le mandat de réaliser l'étude, dans le lait aussi, dans le porc également.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ce que vous nous avez déjà dit.

3630 **PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3635 C'est ça, exactement. Alors c'est la Financière agricole et le MAPAQ qui ont confié ce mandat-là. Le MAPAQ joue un rôle de superviseur des travaux, si on peut appeler ça ainsi et la Financière n'intervient pas du tout dans toute la mécanique, la cueillette des données, de l'analyse des données et à ce moment-là, c'est les gens qui sont mandatés et qui déposent à la Financière les données pour bâtir le coût de production.

3640 C'est essentiellement la façon dont la mécanique se passe. Donc on n'exclut pas les entreprises moins performantes, c'est vraiment le portrait de ce groupe d'entreprises là qui est ciblé pour fins de bâtir les coûts de production.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3645 Bon, ce coût de production, il sert à finalement compenser les producteurs lorsque le prix du marché est inférieur à ce coût de production, c'est bien ça?

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3650 En fait, le coût de production permet de déterminer le revenu stabilisé qui tient compte aussi de la rémunération de l'exploitant. Et lorsque l'écart de prix entre le prix moyen du marché et le revenu stabilisé est négatif, donc le revenu du marché ne couvre pas le revenu stabilisé, il y

a compensation, et ce programme-là est financé et assumé un tiers (1/3) par les producteurs et deux tiers (2/3) par les budgets de la Financière agricole.

3655 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien sûr que le producteur qui a des coûts de production supérieurs au coût de production qui sert à établir le revenu stabilisé, bien, il sera pas compensé pour l'ensemble de son coût, pour l'ensemble de ses coûts, si le prix du marché tombe en bas du coût de production qui est retenu dans le modèle?

3660

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Effectivement. C'est un régime collectif, donc ça suppose qu'il y a des entreprises qui se situent en bas, d'autres qui se situent en haut. C'est la loi d'un régime collectif d'assurance, si on peut dire. C'est pas des assurances individuelles pour chacune des entreprises.

3665

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et l'entreprise dont le coût de production est inférieur au coût de production retenu dans le modèle se trouve à être avantagée?

3670

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Avantagée, avoir un certain bénéfice, effectivement, par son efficacité supérieure au modèle qui a été enquêté.

3675

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Par ailleurs, ces coûts de production sont indexés à chaque année?

3680

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Il sont indexés annuellement et on verra apparaître évidemment dans les prochaines années les résultats des nouvelles règles environnementales en termes d'impacts sur les résultats financiers des entreprises qui ont fait l'objet de l'enquête et des indicateurs qu'on va mesurer annuellement, à partir d'indice de prix à la consommation, d'enquête de prix des moulées, exemple, ou du prix des céréales, etc.

3685

3690 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien.

**PAR M. DANY PELLETIER:**

3695

J'aurais peut-être une petite précision face à l'évaluation des coûts, de la manière qu'ils sont faits!

3700 Tantôt, vous parliez, si je me trompe pas, que vous retiriez les très petites entreprises. Vous parliez de cent quarante (140) truies et moins, si je me trompe pas.

3705 Pourquoi qu'on permet pas à ces entreprises-là de couvrir également leur coût de production pleinement, dans l'idée d'un futur à un moment donné qu'on veut emmener ces entreprises-là peut-être à prendre une certaine expansion et de devenir peut-être producteurs à temps plein ou de rentrer un petit peu plus dans le modèle à long terme, pour être plus économiquement durables et viables à long terme?

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3710 Je répondrai à cette interrogation-là, madame la Présidente, que les paramètres du coût de production sont convenus également avec la fédération spécialisée qui est au dossier, exemple la Fédération des producteurs de porcs.

3715 Donc on s'entend, au même titre que pourquoi on prendrait pas les six cents (600) truies et plus dans l'analyse des coûts de production.

C'est qu'on a déterminé que ce paramètre-là nous apparaissait quand même raisonnable en termes d'atteinte d'objectifs, et aussi de la notion d'occuper un exploitant à temps plein.

3720 Ça fait que si on a une structure de cinquante (50) truies, on pense pas que ça occupe quelqu'un à temps plein et ne rejoint pas les objectifs des paramètres de l'enquête de coût de production.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3725 Monsieur Beauchamp.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3730 Est-ce que vos paramètres ont augmenté avec les années? Est-ce qu'il y a cinq (5) ans, c'était cent trente (130) truies et maintenant cent quarante (140), cent soixante (160)...

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3735 Effectivement, j'ai déjà fourni à la Commission l'évolution des paramètres. J'ai ça en quelque part.



3740 Mais ça a évolué, pas de façon drastique, on n'est pas passé de cent (100) à deux cents (200) truies dans le modèle en dedans de cinq (5) ans. Mais il y a une évolution évidemment dans les paramètres, en termes de taille des modèles.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3745 Tant par rapport au seuil inférieur qu'au seuil supérieur?

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3750 Oui, effectivement. La braquette a suivi et là actuellement, on est à deux cent quatre (204) truies et quatre mille neuf (4009) porcs mis en marché. Mais les résultats de l'enquête actuelle vont nous permettre de connaître les nouveaux paramètres du modèle de coût de production qui, en principe, devrait s'appliquer en 2003-2004, si je me trompe pas, quelque chose dans ce genre-là.

**PAR M. DANY PELLETIER:**

3755 C'est-à-dire, si je comprends bien la philosophie en arrière des coûts de production, on ne cherche pas à maintenir le plus grand nombre de fermes possible, aussi petites soient-elles, dans le contexte économique présent. On cherche à promouvoir un groupe moyen viable.

3760 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Robitaille.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3765 En fait, on essaie d'établir ce qui se passe sur une certaine catégorie d'entreprises à l'intérieur de ces paramètres-là et de là à dire que ça désavantage les plus petits, en tout cas, je suis pas prêt à dire ça, parce qu'on pourrait avoir des entreprises de plus petite taille qui sont très efficaces, qui ont une meilleure productivité et qui obtiennent d'aussi bons résultats qu'une  
3770 entreprise de taille un peu plus importante.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3775 En fait, le coût de production, il est beaucoup lié à la productivité d'une entreprise, donc c'est pas lié nécessairement à la taille de l'entreprise. On peut être petit et être productif, on peut être dans la catégorie des moyens puis pas l'être. Donc c'est une situation qui peut varier d'une taille à l'autre. On retrouve de tout.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

3780

À l'intérieur des entreprises enquêtées, effectivement on retrouve de tout en termes de performance. Une entreprise peut être un peu moins productive sur certains points; par contre, elle est plus productive sur d'autres, etc.

3785 C'est un ensemble de paramètres qui nous donnent le modèle qui s'applique dans le cadre du régime collectif.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3790 Et les cent dix-sept (117) entreprises, ça varie d'un inventaire à l'autre ou d'un échantillonnage à l'autre? C'est-à-dire qu'on établit actuellement un modèle de coût de production sur la base de cent dix-sept (117) entreprises, ce ne sont pas nécessairement les mêmes cent dix-sept (117) entreprises qui ont servi à l'établissement du coût de production il y a quelques années?

3795

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Non, pas du tout. On reprend l'exercice à nouveau, et une des préoccupations étaient à savoir, est-ce que les producteurs savent avant s'ils sont enquêtés, la réponse est non. Parce qu'on veut avoir vraiment ce qui se passe sur l'entreprise en termes de résultats.

3800

Et tous ces résultats-là sont quand même vérifiés par une firme de comptables et qui fait l'exercice et qui s'assure, si on peut appeler ça, que le cahier de charges a été respecté, que les données qui ont été compilées sont véridiques et qui reflètent exactement ce qu'on a observé sur les entreprises.

3805

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

3810

**PAR M. DANY PELLETIER:**

Ça veut dire que, si je comprends bien, on a seulement un but purement économique de couvrir le coût de production et non une vision globale de maintenir une occupation du territoire par un nombre maximal de fermes et qu'on reste graduellement à la loi du marché, faire grossir et concentrer les entreprises pour être capable de rester concurrentiel.

3815

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3820 Monsieur Pelletier, c'est un programme d'assurance.

**PAR M. DANY PELLETIER:**

3825 Deuxième question! Présentement, on voit beaucoup dans les audiences du BAPE, il y en a beaucoup qui promouvoient l'agriculture biologique. Dans l'agriculture biologique, à moins que je me trompe, les engrais chimiques sont interdits présentement.

3830 Mais dans l'ensemble de la vision de fertilisation globale, si on regarde le fumier, c'est un engrais chimique composé à quelque part si on veut d'azote, de phosphore et de potasse. Admettons que j'arrive et que j'ai besoin X en phosphore, que je le comble à cent pour cent (100 %), mon besoin en azote ou en potasse n'est pas nécessairement comblé.

3835 Si je donne pas l'ensemble des nutriments essentiels à une plante pour arriver à un rendement, admettons que je veux avoir deux tonnes (2 t) à l'acre dans l'orge, je lui donne tout le phosphore, mais je lui donne pas tout l'azote qu'il a besoin pour arriver à ce rendement-là, est-ce que la plante va être en mesure de prendre tout le phosphore que je lui donne ou elle va en rester une partie là parce qu'elle n'atteindra pas le plein rendement visé à cause qu'on lui donne pas l'ensemble des nutriments qu'elle a besoin en N, en P et en K?

3840 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon.

3845 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Madame la Présidente, on va profiter de la présence de monsieur Claude Gaudette, et compte tenu de mon niveau de fatigue!

3850 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors monsieur Gaudette! Oui monsieur Robitaille!

3855 **PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Pendant que monsieur Gaudette s'approche, peut-être rajouter certains éléments. Monsieur Michel Morisset dans une de ses conférences avait d'ailleurs même mentionné que l'ASRA avait retardé la croissance de la taille des entreprises et donc en conséquence avait favorisé le maintien de plus petites structures dans l'agriculture au Québec. Une conférence présentée à Montréal, je pense, à Saint-Hyacinthe.

3860

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord, au tout début.

3865 Alors monsieur Gaudette!

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

Alors la question, madame la Présidente...

3870

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous êtes pas fatigué, vous, monsieur Gaudette?

3875

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

On regardait l'heure, mais je pense qu'on commence tous à être fatigués!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3880

Moi, je commence à veiller à cette heure-là, je suis en forme!

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

3885

Bon, la question était, est-ce que l'orge qui va être semée...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3890

Monsieur faisait référence à l'agriculture biologique. Donc il dit, quand on applique des lisiers, on peut avoir une insuffisance d'azote, et là, qu'est-ce qui arrive aux plantes si on peut pas ajouter d'engrais minéraux?

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

3895

Bien, si effectivement il manque de l'azote, on peut voir une croissance de la plante beaucoup moins intense comme telle. La fructification va sûrement être moindre, alors on peut s'attendre à avoir des rendements inférieurs aux attentes.

3900

Il reste que dépendamment de la situation de l'entreprise, si on a un sol qui est bien fourni en matières organiques et qui possède pH intéressant, alors on va avoir, dépendamment de la température du sol, une activité biologique qui va dégager des éléments d'azote qui vont compléter peut-être le petit manque qui n'a pas été calculé.

3905

Alors c'est quand même là un élément qui peut diminuer le niveau de récolte escompté.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

3910

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

La question de monsieur Pelletier, je pense, allait plus loin.

3915 Il disait, non seulement s'il manque un élément, le rendement sera peut-être pas celui qu'on a escompté, mais il disait, s'il y a suffisamment de phosphore et s'il manque d'azote, est-ce qu'il est possible que le manque d'azote fasse en sorte que la plante n'absorbe pas tout le phosphore qu'elle aurait absorbé si elle aurait eu suffisamment d'azote?

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

3920

Bon, je pense que les prélèvements vont demeurer suivant la pousse végétative comme telle, les rendements. Si effectivement la plante ne peut pas soutirer tous les éléments fertilisants qui ont été donnés, bien, ces éléments-là vont être accaparés par les particules du sol, ils vont entrer dans les réserves pour une autre année, là. Ils seront pas perdus comme tels, 3925 ils vont rester dans le sol.

La problématique, ça va être la réponse qu'on a attendue au point de vue rendement qui ne sera pas celle espérée, escomptée.

3930

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça va!

**PAR M. DANY PELLETIER:**

3935

Donc ça peut emmener un enrichissement du sol qui était pas nécessairement compté au début?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3940

Monsieur Gaudette, est-ce que ça peut amener un enrichissement du sol qui n'était pas prévu au début?

**PAR M. CLAUDE GAUDETTE:**

3945

Là, j'ai pas mes notes ici. Vous nous emmenez dans un domaine très particulier.

L'enrichissement du sol en phosphore est très dépendant des différentes catégories puis des textures du sol. C'est très très très variable d'un sol à l'autre.

3950

Si on a prévu faire une fertilisation pour un rendement équivalent aux besoins de phosphore où on dit qu'on a un bilan normalement positif, pas positif, mais équilibré, alors lorsqu'on atteint un rendement équilibré entre l'exportation puis l'apport, on remarque de par les recherches, puis dans le colloque on en faisait part, une diminution d'enrichissement du phosphore dans le sol. 3955

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci. Merci monsieur Pelletier.

3960

---

**PAUL POIRIER**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Paul Poirier qui est du Comité de vigilance de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Bonsoir monsieur.

**PAR M. PAUL POIRIER:**

Je viens principalement à titre d'observateur, mais principalement aussi qu'au cours des années passées, j'ai eu comme fonction à Kamouraska d'avoir en main la conception du plan stratégique depuis 1988 jusqu'en 1999. Donc j'ai vu passer plusieurs plans stratégiques, on est rendu à notre troisième, bientôt le quatrième.

3975

On a mis sur pied un ensemble de tables de concertation en agriculture, dans les secteurs de l'industrie commerce, tourisme. En fait, on en a développé à peu près partout. Il y a deux (200) à trois cents (300) personnes régulièrement à Kamouraska qui discutent annuellement, voire même presque mensuellement dans certains cas. La table la plus active, c'est certainement celle agricole qui a développé au cours des années des projets au niveau des centres de recherche, l'Agropol qui est actuellement sur le marché, et dans d'autres secteurs.

3980

La difficulté résidera toujours de faire des tables d'intersectorialité. C'est-à-dire qui discutent entre elles et échangent des informations entre l'agriculture et le tourisme, etc.

3985

Et la préoccupation dont la MRC a toujours eue ça a été de faire participer les citoyens à ces échanges-là, dans un but précis, d'avoir leur point de vue. Et c'est en fait le mandat que vous avez vous-mêmes, d'aller chercher le point de vue des citoyens.

3990

C'est pas facile, ça demande d'année en année beaucoup de détermination, maintenir les tables de concertation, et d'avoir des succès attendus à l'intérieur de ça. C'est ce qu'on vise, c'est ce qu'on fait depuis des années, et c'est ce qu'on va continuer de faire évidemment.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça vous amène à une question?

3995

**PAR M. PAUL POIRIER:**

4000

Voilà. Et elle va s'adresser directement à vous, à la Commission comme telle.

4005

J'ai constaté qu'au cours des vingt (20) dernières années, ce qui était en concertation entre élément corporatif, institutionnel, gouvernemental, se déplace beaucoup dans les dernières années, je dirais dans les sept-huit (7-8) dernières années, vers une volonté des gens, du citoyen, de participer à ces discussions-là. Parce que c'était des discussions d'ordre de ministères, de corporations de développement, d'organismes agricoles fort puissants qui discutaient entre eux.

4010

La législation actuelle dans les municipalités, prenons celle-là, est souvent basée en région ici sur une lecture agricole de type laitière. Donc la réglementation, elle représente pas l'industrie qui est en marche actuellement, qui se développe, et les citoyens ont de la difficulté à suivre cette évolution rapide et se retrouvent pas dans cette législation-là.

4015

D'autre part, on a bien entendu tout à l'heure monsieur Gilbert vous dire, nous, on s'en tient strictement à la loi et que par conséquent, on veut pas s'en aller dans des champs où on va se faire attaquer de tous bords tous côtés.

4020

Le citoyen aimerait beaucoup que le ministère aille dans ces dimensions-là, regarder pas simplement un projet, mais regarder un ensemble de projets puis l'impact qu'il va avoir sur le développement socio-économique de la place. Mais c'est un exercice qui se fait pas.

4025

C'est un exercice que les grandes corporations n'ont plus, que ce soit professionnelles ou agricoles, ne veulent pas non plus se lancer immédiatement à l'intérieur de cette partie-là. Le citoyen se sent souvent "flushé", excusez l'expression, dans toutes ces étapes-là.

4030

Ce que je vis à Kamouraska depuis plusieurs années, et je vais arriver à ma question, inquiétez-vous pas, c'est des divisions dans les populations des citoyens. Des divisions à l'intérieur même des conseils municipaux, à l'intérieur des populations. Des citoyens qui hier étaient des amis se retrouvent en chicane. Un village se trouve en chicane d'une élection à l'autre, d'un conseil municipal à l'autre, et les difficultés se propagent jusque dans les écoles.

4035

Et on voit apparaître tout un tableau que d'un côté, on fait de la structure de développement économique avec tous nos exercices de planification stratégique et de l'autre côté, il y a aussi des éléments de déstructuration sociale qui se passent dans des villages, et c'est tout aussi inquiétant en matière de développement socio-économique.

4040

Je le vis, d'autres le vivent ici en région. Ma question, c'est la suivante! Si l'on tient compte de tensions que génère l'implantation des projets dans le domaine des porcheries, si on tient compte aussi de la confidentialité qui entoure de tels projets, au niveau de la localisation, de la phase démarrage, y compris dans les plans de fertilisation, si on considère aussi votre mandat qui en est un de développement durable, c'est surtout la dimension qui m'intéresse, qui inclut

obligatoirement la cohabitation, comme quelqu'un en a parlé tout à l'heure, ce qui m'intéresse, c'est la question suivante!

4045

Quelle place la Commission entend-elle formellement accorder aux citoyens qui résident dans les zones à risques, je parle pas des zones normales, dans les zones à risques, tant dans la phase prédémarrage des projets que dans la phase d'exploitation par la suite, en ce qui regarde les plans de fertilisation, etc., le suivi de ces législations-là?

4050

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

La Commission, j'ai eu l'occasion de l'expliquer cet après-midi, est actuellement à écouter ce qui est dit par l'ensemble des citoyens quels qu'ils soient, qu'ils soient regroupés sous l'égide d'un organisme ou qu'il soit simple citoyen ou qu'il soit un producteur, autant on a eu de producteurs de tous les types de production lors de nos séances publiques.

4055

Alors actuellement, de par vos questions, c'est bien sûr qu'il se dégage les préoccupations des citoyens et il se dégage des opinions aussi, mais en même temps, on essaie de comprendre, parce qu'il faut se rappeler que quand la Commission a démarré ses travaux, elle n'avait aucun document de base à partir desquels elle pouvait venir consulter les citoyens.

4060

Donc on s'emploie depuis maintenant quelques mois, en fait depuis le 22 octobre, à essayer de rassembler toutes ces connaissances et on se rend compte que plus on avance, plus on fait des petits pas et puis se raffine notre connaissance, parce que c'est pas seulement la production porcine, mais tout le contexte et tout l'encadrement légal et réglementaire, les politiques qui encadrent comme telles la production porcine, les acteurs qui sont en cause, c'est immense, et essayer de comprendre tout ça, ça prend un certain temps.

4065

Et donc c'est ce que l'on fait et que l'on terminera, en tout cas en grande partie, ce sera terminé à la fin de cette semaine.

4070

Ce qui nous manque à l'heure actuelle, c'est l'opinion des gens. Même si elle a transpiré à travers les questions des gens, c'est l'opinion des gens, vraiment ce qu'ils pensent, et aussi savoir de ces gens qui ont une opinion, comment ils voient le développement porcin au Québec ou comment ils voient la production porcine, parce que pour certains, c'est choquant d'entendre le mot développement, alors comment ils conçoivent la production porcine au Québec.

4075

Et cet exercice, on va le faire en deuxième partie d'audience publique. On va le faire encore là, je pense qu'on est rendu à dix-sept (17) municipalités, parce qu'on a rajouté Québec à la liste, et on va le faire pendant sept (7) semaines.

4080

Donc on va aller recueillir cette opinion qui va provenir de, encore là, de gens qui sont de simples citoyens, des producteurs, des gens qui sont regroupés sous l'égide de syndicats de production, de fédérations, on va recueillir l'opinion des MRC, des municipalités, bref de tout le monde.

4085



4090 Et à la suite de ça, on va se retirer et on va poursuivre notre analyse et faire l'analyse de tout ce qu'on a ramassé et rassemblé, et c'est évident que les rapports du BAPE sont toujours des rapports qui prennent en compte l'environnement dans son sens large. L'environnement, c'est pas seulement que l'environnement écologique, c'est aussi l'environnement humain, l'environnement social, l'environnement économique.

4095 Alors on va regarder dans l'ensemble des dimensions de la question, ce qu'il en est, et on doit répondre aux questions que le ministre nous a posées, il faut pas s'écarter de son mandat.

4100 Donc de un, faire l'examen des modèles actuels de production et analyser leurs impacts sur toutes les dimensions; deux, proposer un cadre de développement durable de la production porcine, et encore plus précisément proposer un ou des modèles de production qui seraient harmonieux, les plus harmonieux dans les milieux où s'inscrivent ces projets. Donc c'est ça notre mandat, et c'est l'intention qu'on a de répondre à ces questions, en les examinant dans l'ensemble des dimensions que je vous ai mentionnées plus tôt.

4105 **PAR M. PAUL POIRIER:**

4110 Ma préoccupation est davantage, c'est une belle réponse longue, je m'aurais attendu à quelque chose qui aurait été de nature un peu comme celle que vous avez amorcée au début de la soirée, oui ou non, ça aurait été très léger comme réponse, mais très évolutif dans la pensée des gens.

Regardons concrètement...

4115 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ma réponse est peut-être longue, mais il faut comprendre que nous sommes quatre (4) devant vous, et que nous sommes quatre (4) à mettre ensemble nos observations, notre analyse, nos constats et les recommandations qu'on fera au ministre.

4120 **PAR M. PAUL POIRIER:**

4125 Sous-question! Vous aurez compris que ma préoccupation était que je visais par mes propos à faire en sorte qu'on regarde aussi le développement économique en termes aussi de développement social, de développement durable qui inclut automatiquement la cohabitation, dans mon esprit.

4130 Et que toute population qui serait exclue, soit par procédé quelconque d'une analyse ou d'une réflexion, d'une législation, va continuer ses combats de façon perpétuelle par manque de précision, par absence, par le fait que la population, elle désire, et qu'on le veuille ou non, et ce sera vrai dans encore davantage dans les prochaines années, la population va vouloir participer

là où il y a le vide, là où il va y avoir de l'interprétation ou de la réglementation qui sera éparse, difficile à comprendre ou difficilement accessible, là où il continuera à y avoir des refus de fournir l'information, d'accéder à l'information.

4135 La population ou du moins les gens que je côtoie régulièrement vont continuer à faire ce genre de combat là, et on n'aura pas réglé grand-chose si à quelque part on ne permet pas des droits de recours, des droits d'accès à l'information, à l'écoute des personnes, soit dans la phase prédémarrage de certains projets ou à donner suite à des engagements que les producteurs ou des intégrateurs auront fournis dans le cadre de l'obtention de leur permis, pour aller vérifier

4140 ensuite s'il y a possibilité de le faire.

Si on regarde, j'ai longuement travaillé dans le secteur industriel, vous avez ces droits de recours là de façon permanente. On a dû passer à travers d'innombrables législations intérieures pour être en mesure d'en arriver là aujourd'hui. Ça a été le fruit des années mil neuf

4145 cent soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt-quatre-vingt-cinq. Et beaucoup d'autres secteurs se sont structurés par la suite et qui ont emmené leurs conditions.

La gestion par silos, dans les ministères est connue, la gestion agricole ou la gestion industrielle est connue, mais de plus en plus, ces genres de gestion là doivent s'interrelier

4150 ensemble pour faire beaucoup plus de complémentarité.

Moi, je souhaiterais la place des citoyens pour éviter à plus long terme qu'on revoit ce qu'on a vu depuis les quatre-cinq (4-5) dernières années. Ce sont mes propos.

4155 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Poirier, simplement vous dire que ce n'est pas la première fois qu'on entend ce propos, donc déjà la Commission l'a entendu. Merci. Monsieur Beauchamp.

4160 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Oui, j'ajouterais là-dessus que toute personne qui, dans un mémoire, peut nous éclairer à comprendre et à trouver, à proposer de bonnes solutions pour cette intégration-là, c'est une chose dont on espère beaucoup au niveau des mémoires.

4165 Non pas que les mémoires ne soient que des revendications pour dire, donnez-nous ceci, donnez-nous cela, mais comment on va sortir de la crise, quels sont les processus à mettre en œuvre et sur quoi il faut en priorité travailler pour qu'on dépasse la situation dans laquelle on est.

4170 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

4175 Parce qu'il faut bien comprendre qu'en nous donnant un mandat de consultation publique, ce que le ministre cherche à avoir, c'est non pas seulement l'expression de l'analyse d'un comité d'experts, c'est l'expression de votre opinion et vos souhaits sur la question.

---

**MICHEL CHOUINARD**

4180

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Michel Chouinard. Bonsoir monsieur Chouinard.

4185

**PAR M. MICHEL CHOUINARD:**

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires. J'avais pensé faire un court préambule...

4190

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais il s'avère qu'ils sont toujours longs!

4195

**PAR M. MICHEL CHOUINARD:**

... mais il s'avère, malgré ma fatigue, qu'il sera un petit peu plus long!

4200

Je suis conseiller municipal à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avec monsieur Alphée Pelletier. J'ai le plaisir d'être son voisin, deux cent cinquante mètres (250 m) de distance. Là, je sais pas comment qualifier ça, je fais partie du Comité de vigilance de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Je suis le professeur de l'ITA dont il faisait mention tout à l'heure.

4205

Je comprends son point de vue, et puis c'est un homme que j'apprécie énormément. On a parlé des terrains de golf, malheureusement je suis un joueur de golf à Saint-Pacôme, le long de la rivière Ouelle, et je conviens avec monsieur Pelletier que la législation, par rapport aux engrais chimiques épandus le long des cours d'eau, ruisseaux, lacs, c'est relativement faible.

4210

Puis à Rimouski, j'imagine, il y a quatre-cinq (4-5) terrains de golf dans la grande région de Rimouski, peut-être qu'il y aurait lieu de se pencher sur la problématique, puis de souhaiter qu'il y aurait obligation d'engager des spécialistes pour établir un PAEF sur un terrain de golf.

4215

On peut pas avoir deux (2) poids deux (2) mesures dans une société, malgré que je convienne que ça existe.

On a parlé du Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Kamouraska qui identifie une zone de vulnérabilité. Je vous dirais que dans le Règlement de contrôle intérimaire, il y a eu

4220 huit (8) ou neuf (9) points chauds. Les agriculteurs en ont remporté sept (7) ou huit (8), si on peut employer le terme remporté! Les citoyens en ont remporté un seul, la reconnaissance d'une zone de vulnérabilité, avec un bémol, la mise sur pied d'un comité de cohabitation harmonieuse. C'est pas si pire.

4225 Puis pourquoi il y a un comité de vigilance, parce que ça a pris six (6) ou sept (7) générations dans ce coin-là pour avoir environ trois cents (300) unités animales, je dirais en harmonie avec la nature. Mais c'est pas moi, c'est pas ma coopérative à moi qui a décidé de présenter un projet de maternité de onze cents (1100) truies sur ce territoire vulnérable, puis dans l'espace d'une saison, il y aurait trois cents (300) unités animales de plus dans le secteur. C'est pas moi malheureusement ou heureusement, je vous laisse en décider.

4230 Ce qui fait que je lisais un article, mon préambule aurait dû commencer comme ceci, je lisais un article cet après-midi de vulgarisation du REA. Puis on disait là-dedans qu'avec la norme phosphore, ça va faciliter les études pour la délivrance des certificats d'autorisation. J'espère que l'auteur savait de quoi il parlait.

4235 Et ma question: pensez-vous que la norme phosphore appliquée comme on s'en vient pour l'appliquer, ça va garantir, pour une zone de vulnérabilité, ça va garantir la qualité de la nappe phréatique? C'est ça ma question.

Je m'excuse du long préambule, mais la porte était ouverte.

4240 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard!

4245 **PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Merci madame la Présidente. Rappelons dans le fond que ce que la réglementation prévoit, c'est de procéder à des activités d'épandage avec un document, un outil qui permettra de fertiliser les sols tout en protégeant l'environnement.

4250 Ce qu'on retrouve à l'annexe 1 du règlement, comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer encore une fois hier, c'est la limite supérieure à ne pas dépasser en aucune situation.

4255 Sauf que, et comme monsieur Gilbert l'a un peu souligné cet après-midi, lorsqu'on est en présence d'une situation particulière, l'agronome qui aura à faire la planification de ce plan de fertilisation, si on est dans un milieu qui, pour toutes sortes de raisons - je ne connais pas nécessairement les raisons qui font en sorte que le milieu est reconnu comme fragile - l'agronome comme professionnel, comme étant redevable devant la population de s'assurer qu'il participe lui aussi à la protection de l'environnement, devra tenir compte de cette réalité-là et ajuster ses recommandations en conséquence.

4260

Et évidemment, les gens de la direction régionale, dans les situations où c'est connu, je crois que c'est le cas, de la connaissance de cette zone-là, vont s'assurer qu'effectivement, l'agronome qui aura à faire la conception va prendre en compte cette réalité-là et que ses recommandations tiendront compte de situations particulières.

4265

Donc on aura une adaptation du plan de fertilisation. Évidemment, les mêmes besoins, les mêmes cultures sur un site à moindre risque auraient pu être différentes. Dans une situation particulière, on devra tenir compte de ces éléments-là.

4270

Maintenant, quels seront les résultats de cette évaluation-là, évidemment il appartiendra au professionnel de prévoir, de tenir compte des éléments et de répondre aussi des choix et des propositions qu'il fera au producteur.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4275

Je veux juste savoir, est-ce qu'il y a un document qui oblige ou qui structure l'enquête que doit mener l'agronome avant sa recommandation?

4280

Est-ce qu'on lui pose des questions, par exemple, sur l'ensemble du territoire, sur la nature des sols, ça, je comprends, mais sur la pression de l'ensemble, sur un milieu ou sur l'importance d'une nappe d'eau particulière, on pense à un esker ou une nappe d'eau municipale, est-ce qu'il y a des indications dans les guides qui lui sont transmis à cette fin?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4285

À ma connaissance, il existe peut-être pas de document, quoique l'Ordre des agronomes a quand même établi un certain nombre d'éléments à prendre en compte dans la réalisation des plans de fertilisation conformes aux règles de l'art et à la réalité professionnelle des agronomes.

4290

Il n'existe peut-être pas une approche adaptée à un certain nombre de situations, sauf qu'en pratique évidemment, les gens des directions régionales vont un peu discuter avec le professionnel de la problématique en particulier et évidemment de cette discussion-là naîtront les grandes questions ou des éléments particuliers sur lesquels le professionnel devra orienter sa réflexion.

4295

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Chouinard.

4300

**PAR M. MICHEL CHOUINARD:**

J'aurais une autre intervention, la dernière. À l'ITA de La Pocatière, quand on enseigne aux fils et aux filles d'agriculteurs et d'agricultrices, on a un cours qui s'appelle "Élaboration d'un PAEF", une des premières choses qu'on dit aux élèves, après avoir parlé de la loi et des

4305 règlements, c'est de dire, agronomiquement parlant, les pires sols où vous pourriez étendre du lisier de porc, c'est sable, loam sableux, loam pierreux, sable, appelez ça comme vous voulez, la matière grossière.

4310 S'il y avait pas eu de moratoire, j'aimerais ça avoir une réponse claire de l'Environnement, est-ce qu'on aurait, avant de libérer le certificat d'autorisation, est-ce qu'on aurait dit aux promoteurs: vous pouvez pas, il y a des connaissances scientifiques du temps de la mer Champlain quand elle s'est retirée, c'est là, vous pouvez pas, c'est trop fragile!

4315 Il y a des agriculteurs qui ont pris six-sept (6-7) générations à bâtir une agriculture durable, puis dans peu de temps, vous allez faire ça.

J'aimerais ça qu'à l'Environnement, on me dise, monsieur Chouinard, on n'aurait pas fait ça! Ça, c'est la cerise sur le sundae, c'est la réponse que je veux avoir!

4320 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard!

4325 **PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Ce serait peut-être le fun si les choses étaient aussi simples que ça!

4330 Je veux pas faire une longue réponse, mais c'est pas évident de ramasser tout ça. Il faut prendre comme acquis, puis dans le fond, probablement depuis plusieurs semaines, on parle souvent de règlements puis de règlements, puis on est perçu comme des gens qui n'ont qu'un règlement à gérer, sans tenir compte nécessairement de la réalité plus englobante de l'environnement.

4335 Sauf qu'il faut quand même remarquer qu'en 72, quand le législateur a créé le ministère de l'Environnement, il a mis une loi, et en fonction de la loi, on gère les projets susceptibles de contaminer, à savoir s'ils respectent ou pas un règlement avant d'émettre un certificat d'autorisation.

4340 Évidemment, tout le travail du ministère est encadré à l'intérieur de ces règles-là qui sont présentes depuis 1972, donc depuis trente (30) ans maintenant. Et quand on regarde l'ensemble des règlements qui existent au ministère de l'Environnement, ils couvrent quand même une panoplie d'activités susceptibles de contaminer l'environnement.

4345 Évidemment on a fait état de la réglementation qui concerne l'agricole, on a parlé, bon, de l'eau potable, on a parlé des installations septiques, il y a plein d'autres règlements qui touchent d'autres sphères d'activités, et dans le fond, en bout de course, ce que le ministère établit, que ce soit pour des projets industriels, des projets agricoles et tout ça, et comme on l'a déjà souligné, on essaie de fixer des objectifs de rejet, donc de faire en sorte de minimiser ou de

4350 limiter le plus possible l'impact d'activités agricoles ou autres sur la qualité des cours d'eau ou des nappes d'eaux souterraines.

4355 Et que ce soit dans le milieu industriel, dans le milieu urbain, et de plus en plus maintenant dans le milieu agricole, on vous a déjà mentionné qu'on veut de moins en moins intervenir sur les moyens, mais fixer dans le fond des objectifs de qualité du milieu et après ça, de laisser aux intervenants et si on parle au milieu agricole, de l'ensemble des intervenants du milieu agricole, le choix des meilleurs moyens pour atteindre ces objectifs-là.

4360 Donc d'arriver et de dire, bon, dans tel type de sol, avec tel genre d'équipement, en respectant telle distance, ça va être automatiquement la perfection, la panacée à tous les problèmes environnementaux, l'action du ministère n'est pas nécessairement orientée vers ce type d'action là précise. On veut fixer des règles du jeu, on veut qu'après ça, les gens développent les meilleures façons de le faire.

4365 On voit aussi avec l'approche avec la Politique nationale de l'eau, on veut de plus en plus que les gens s'assoient ensemble, divers intervenants l'ont souligné ce soir, et établissent des constats, des consensus dans des milieux, à savoir jusqu'où la production agricole peut se développer tout en respectant dans le fond l'ensemble des besoins de tous les intervenants dans le milieu et en respectant aussi la capacité des sols et des cultures qui y sont pratiquées de supporter un type d'agriculture.

4370 Donc on verra probablement éventuellement des formes qui pourront varier d'une région à l'autre ou d'un bassin à l'autre, en fonction des consensus qui se feront au niveau de chacun des bassins sur ce qui semble bon et ce qui intéresse l'ensemble de la population.

4375 Monsieur Fortin a souligné cet après-midi, évidemment, est-ce qu'on en est rendu, on sait qu'au début des années quatre-vingt, lorsque l'ensemble des règlements sont arrivés au ministère, il y avait eu un genre de consensus qui regroupait probablement une large part d'intervenants, et qui à l'époque avait fait en sorte que des projets agricoles, avec un seuil à six cents (600) unités animales ou mille (1000) unités animales sur fumier solide, le consensus  
4380 faisait que ces projets-là peu importants devaient faire l'objet d'une validation plus importante, donc d'aller plus loin.

4385 On parlait cet après-midi, bon, des qualités, des études hydrogéologiques, de dimensions sociales, en fait d'un certain nombre d'éléments qui sont présents dans le milieu, et le consensus visait que des projets avec des capacités inférieures au seuil pouvaient être traités par la réglementation et les objectifs qui étaient fixés.

4390 Bon, il y a vingt (20) ans de ça, évidemment pour toutes sortes de raisons, on voit qu'on s'accote maintenant sur des projets de juste un peu en deçà des seuils. À l'époque, au début des années quatre-vingt, ces seuils-là étaient quasiment unimaginables qu'on aurait un jour des établissements de production agricole en production porcine de ce niveau-là. Maintenant, c'est une réalité qu'on rencontre relativement fréquemment.

4395 Est-ce que le temps est venu de refaire un consensus au niveau de la société pour rétablir peut-être le seuil de la grosseur des projets pour lesquels on devra aller plus loin et tenir compte d'un ensemble d'éléments qui devraient être pris en compte, quand on écoute ce que la population demande, qu'on essaie de prendre en compte dans la mesure du possible par l'action des directions régionales, mais sur lesquels on n'a pas toujours la main mise ou une poignée aussi importante qu'on le voudrait!

4400 Monsieur Gilbert l'a souligné, souvent quand on sort du cadre strictement réglementaire, évidemment il faut convaincre les gens. Donc dans la mesure où le producteur veut cheminer avec son projet et maintenir une harmonie, il y a moyen de faire des gains. Ça s'est fait ici dans la région, monsieur Gilbert l'a souligné. Dans ma vie précédente, j'étais dans une autre direction régionale, on l'a fait aussi.

4405 Mais évidemment, est-ce que maintenant il y a un nouveau débat à faire! Monsieur Marquis soulignait tantôt, ce serait peut-être intéressant de voir dans d'autres provinces, dans d'autres pays, à quelle place ce seuil-là était fixé. Mais évidemment, il faut que le seuil aussi rencontre un consensus social.

4410 Le consensus en Ontario, le consensus dans un pays européen, ça va; est-ce qu'on peut faire des "copier-coller" de ces consensus-là pour les emmener au Québec, je pense qu'on peut aussi peut-être aussi au Québec se doter de consensus qui répondent aux besoins de la population du Québec et au développement de l'industrie agricole.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4420 Il n'en demeure pas moins que la question de monsieur est de savoir si vous aviez eu à examiner le projet cette année, en l'absence de moratoire, dans le cadre du REA, est-ce que ce projet aurait passé la rampe de l'examen que votre ministère fait en de telles occasions?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4425 Évidemment, le détour a peut-être été long pour dire, dans le fond, nous, on aurait reçu un projet, et on le recevrait aujourd'hui, on le recevra probablement, ce projet-là, dans quelques mois, lorsque les mesures transitoires seront terminées, et si le règlement n'est pas modifié par le législateur, s'il y a un professionnel qui, après une étude sérieuse, qui nous dépose un document qui est bien fait, et qui nous dit que sur certains sols, la réalisation de la fertilisation pourra être faite de façon correcte et en préservant la qualité du milieu, évidemment, nous, on commence pas à prendre comme acquis, monsieur disait, bien, on dit au départ, tel type de sol, c'est le pire sol pour épandre, mais il y a peut-être des nuances, il y a peut-être des façon de faire.

4435 C'est sûr qu'il y a certains types de sol qui sont plus à risques. Comme on a mentionné qu'une gestion liquide, tout en pouvant être acceptable, il y a peut-être plus de précautions à



prendre si on gère avec un lisier. Si on est dans un sable et on a un fumier solide, peut-être que le risque peut devenir acceptable.

4440 Mais ce que je veux mentionner, nous, notre objectif, c'est de faire en sorte que les projets se réalisent avec des objectifs de rejets ou d'impacts minimums sur l'environnement.

4445 Et à l'intérieur des règles du jeu, on voit pas dans un règlement un article qui interdit d'épandre sur un sol qui contient plus que X pour cent de sable, ou un loam de telle catégorie. Il appartient au professionnel de faire son travail, de faire sa réflexion à notre satisfaction, donc de voir qu'il a réfléchi à la question, qu'il propose des doses, des façons, du fractionnement de façon à minimiser les risques.

4450 Et une fois que cette réflexion-là est faite par le professionnel, il y a pas, pour le ministère, d'office de mauvais sol.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci. Voilà!

4455

**PAR M. MICHEL CHOUINARD:**

4460 Ce fut une longue réponse. Mais je suis convaincu qu'avec la réglementation actuelle, il y a pas un professionnel qui aurait dit: il y aura pas onze cents (1100) truies sur le territoire. Il y a des truies, ça fait du fumier, il y a tant d'hectares de terres, ça fonctionne, ça marche.

4465 Mais moi, ce que je veux que vous compreniez, c'est qu'un professionnel, dans la réglementation, il doit y avoir des éléments qui lui permettent d'exercer au maximum ses capacités professionnelles, à savoir faire du discernement, de dire oui ça répond à toutes les normes, mais en ce qui concerne l'environnement, la vulnérabilité, vous avez un droit moral de faire une recommandation de diminuer les doses d'épandage, réduire la taille de l'entreprise, ce que la loi actuelle ne permet pas.

4470 Et j'espère que dans vos recommandations, on va dire au ministre Boisclair et à d'autres que les professionnels de l'environnement, que je considère très hautement, devraient être en mesure d'exercer tout leur potentiel de recommandations pour protéger l'environnement.

Merci madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

4475 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Chouinard.

4480

**CLAUDE LAVOIE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4485 Monsieur Claude Lavoie!

**PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

4490 Bonsoir.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4495 Bonsoir. Je sais que tout le monde est tenté de faire ses préambules, mais j'aimerais qu'on passe rapidement à la question, parce que tout le monde est fatigué, sauf moi, parce que je suis jeune comme dit mon voisin, et il reste encore trois (3) personnes, ça fait qu'en raison de l'heure avancée, j'apprécierais qu'on passe rapidement à sa question.

**PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

4500 D'accord. On a parlé plus tôt, à un moment donné lorsqu'on parlait des coûts de production tantôt, vous avez mentionné, vous avez dit, vous aviez un questionnement, vous disiez, et les coûts sont indexés à toutes les années.

4505 Je pense pas que ce soit indexé à toutes les années, parce que le coût de production, il est comme fixé à toutes les années. Il y a une enquête de coût de production qui se fait aux quatre (4) ans, mais le coût est pas indexé à la hausse toujours selon le coût de la vie. Il est indexé, il est stabilisé selon le coût des intrants du maïs qui a fluctué durant l'année, tout ça, tous nos intrants...

4510 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Lavoie, on va pas spéculer, on va tout de suite aller voir monsieur Robitaille pour savoir ce qu'il en est!

4515 **PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

4520 Bon, madame la Présidente, effectivement tous les coûts sont indexés. Les paramètres sont par contre déterminés lors de l'enquête des coûts de production. Là, à ce moment-là, on détermine les paramètres des coûts qu'on observe, donc les carburants, les choses du genre, et s'il y a des nouveaux coûts qui apparaissent avec les nouvelles règles environnementales, on va les détecter dans le cadre d'établir les paramètres du modèle 2002-2003.

Et annuellement, à ce moment-là, on se réfère soit à des enquêtes de prix auprès d'entreprises, soit à des indices reconnus par le Bureau de la statistique ou encore l'enquête

4525 auprès de fournisseurs d'intrants, pour ajuster annuellement chacun de ces postes de dépenses là. Et ça, c'est fait annuellement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4530 C'est bien ce que j'avais compris.

**PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

4535 D'accord. Moi, je voyais l'indexation comme suivant l'indexation du niveau moyen du Québec, puis je voulais clarifier.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4540 Non, c'est chaque poste...

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

4545 Chaque poste est révisé annuellement, disons exemple, les prix du maïs vont augmenter, donc maintenant le coût d'alimentation est ajusté à tant par rapport à ça.

**PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

4550 On parle de la même chose.

4555 En 96, moi, suite à un article dans un journal local, d'un monsieur résidant sur la même route que moi, on accusait les agriculteurs de surfertiliser. Moi, j'avais approché une douzaine de mes voisins qui sont des résidents, qui ont des résidences unifamiliales, puis l'auteur de l'article se retrouvait dans cette douzaine de voisins là, je leur avais demandé leur accord pour que lorsque moi je ferais mes analyses de sol sur mes parcelles à l'automne, je leur ai demandé la permission de faire aussi l'analyse de leur pelouse et de leur jardin.

4560 Et puis en même temps, je disais que, c'est ça, qu'il était pas question de sortir quelque chose de nominatif là-dessus, puis que les résultats, bien, je leur donnerais. Moi, le but de ça, c'était pas de venir leur frapper sur la tête, c'était seulement de venir allumer des lumières pour dire, bon bien, qu'est-ce qu'il en est chez moi! Je parle de l'agriculture, mais autour de ma maison, qu'est-ce qu'il en est!

4565 Le constat était assez éloquent, on avait des résultats qui tournaient, ça partait de deux-trois cents (200-300) en phosphore, ça allait virer jusqu'à neuf cents (900) pour les pelouses, puis il y avait des jardins qui montaient jusqu'à douze cents (1200) en phosphore.

Ça fait que moi, suite à ça, je disais aux gens, puis j'avais pas la réponse, je me demandais, puis c'est la question que je voudrais poser au ministère de l'Environnement, peut-

4570 on me dire le risque de s'autocontaminer si on a – je comprends que les parcelles sont pas  
tellement grandes, les pelouses sont pas tellement grandes, ça fait pas un grand territoire autour  
d'une résidence, mais si on se retrouve avec des jardins de douze cents (1200) en phosphore,  
qu'est-ce qu'il en est de ça?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4575

C'est monsieur Beaulieu, si je me rappelle bien.

**PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

4580

La question semble complexe, mais je pense relativement simple à expliquer. Non, il y a pas de danger, si on veut, qu'il y ait une migration du phosphore d'une parcelle à une autre parcelle, sauf les voies de pertes normales de phosphore, mais ce serait une migration dans l'eau vers les cours d'eau.

4585

Donc autrement dit, si le sol, la parcelle voisine est très riche, il y a pas de danger que votre parcelle soit contaminée, donc que votre parcelle devienne plus riche. Il y a pas de lien de telle sorte.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4590

Monsieur Beauchamp.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4595

Je suis pas sûr que la question de monsieur soit celle-là.

Est-ce qu'il y a un danger pour, appelons-les les privés, là, de se contaminer eux-mêmes, de contaminer leur puits, s'il y a un excès de phosphore ou d'azote sur une pelouse ou sur le jardin, quel est l'effet pour l'individu qui est là?

4600

**PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

Il semble que j'avais pas bien compris la question!

4605

Donc oui, au même titre qu'il pourrait y avoir une contamination, comme on l'a expliqué, provenant des parcelles agricoles vers la nappe phréatique, c'est la même chose sur une superficie restreinte. C'est pas une question de dimension, c'est simplement une question de migration des contaminants.

4610

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce qu'il y a des efforts que le ministère fait pour alerter les gens sur ces risques-là et sur les abus qu'il peut y avoir dans le domaine domestique à l'égard de certains fertilisants?

4615 **PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

Au niveau domestique, je ne croirais pas, tout au moins de ce que j'en sais.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4620

Vous faites pas de campagnes à cette fin, vous faites pas d'actions de sensibilisation?

**PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

4625

La seule chose qui me vient à l'esprit, c'est peut-être dans le cadre de la campagne d'échantillonnage des puits en milieu agricole, peut-être qu'il y a des puits et là, je connais pas bien les programmes, il y a peut-être des gens ici de la région qui pourraient répondre ou il y a peut-être des situations où il pourrait y avoir une certaine vérification de ce type d'accident là si on peut dire, de ce type de contamination là. Mais je peux pas en dire plus.

4630

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

4635 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Si un agriculteur dispose d'une terre qui est située au pied d'un coteau et sur ce coteau, il y a une série de développements résidentiels, s'il y a des surplus de phosphore comme ceux qui sont mentionnés dans les jardins, dans les pelouses, est-ce qu'il est possible qu'il y ait un ruissellement de ce phosphore à partir des résidences individuelles vers la terre du producteur qui est située en bas du coteau?

4640

**PAR M. RICHARD BEAULIEU:**

4645

C'est toujours une possibilité, mais ça va prendre le chemin normal. Parce que vous savez que le phosphore est entraîné par l'eau, donc en fonction du mouvement de l'eau, si l'eau s'écoule vers la superficie agricole, mais en général ça s'écoule vers les cours d'eau, il pourrait y avoir cette contamination, effectivement. C'est une possibilité.

4650

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Lavoie.

**PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

4655

4660 Bon, c'est ça. Le but de mon intervention, c'était pas de venir accuser personne, mais c'est justement de sensibiliser ces gens-là au risque qu'il peut se passer quelque chose chez eux, puis que lorsqu'on dit qu'un puits de résidence en zone agricole peut être contaminé, bien, ce serait peut-être intéressant de commencer pour voir, faire une petite inspection si on s'est pas autocontaminé. C'était le seul but.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4665 D'ailleurs je vous dirais que le ministère de l'Environnement nous a dit à plusieurs occasions que lorsqu'une plainte leur est logée ou qu'on mentionne ce fait à leur direction, c'est la première chose qu'ils vérifient. N'est-ce pas monsieur Gilbert?

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

4670 Tout à fait, je pense que je l'ai mentionné hier, et je pense cet après-midi également.

4675 La situation qu'on a connue à Sainte-Luce par exemple où quand on est venu pour identifier les sources de contamination, on a commencé bien entendu autour du puits, puis en certaines occasions, ça pouvait être l'installation septique qui était déficiente. Ça pouvait être aussi la surfertilisation de pelouses ou de jardins.

4680 Ça pouvait être aussi la zone agricole qui l'entourait. Donc il y a différentes causes à tout ça, puis quand on est mis au fait d'un problème de contamination, on commence dans un périmètre rapproché et on s'éloigne des sources qui sont contaminées.

**PAR M. CLAUDE LAVOIE:**

Je vous remercie.

4685 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Lavoie.

4690

---

**GILLES LANDRY**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4695 Madame Maude Laprise qui est employée en production porcine! Elle est partie!

Monsieur Gilles Landry qui est producteur laitier et qui a été très patient!

**PAR M. GILLES LANDRY:**

4700

Bonsoir madame la Présidente, je vous remercie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4705

Je dis que vous avez été patient, parce que cet après-midi, je vous ai retourné à votre siège!

**PAR M. GILLES LANDRY:**

4710

Je suis pas toujours patient, mais en tout cas. Des fois je suis capable de comprendre.

Bonsoir messieurs les Commissaires!

4715

Alors je vais dans mon intervention, je vais être assez rapide. Alors comme vous avez mentionné, je demeure à Rivière-Ouelle et là aussi, comme dans d'autres municipalités, un projet de porcherie a fait manchettes dans les journaux, au niveau provincial même, ça a été assez loin. Et pourtant, c'était un projet d'un producteur agricole, un producteur de lait qui voulait établir des fils, et puis son projet était sur une gestion solide, accumulation, là.

4720

Toutefois, il y avait une réglementation municipale abusive, et puis ça a fini que cette réglementation-là a été en justice, et c'est pas encore fini. Alors il a fallu que cette municipalité-là refasse ses devoirs, et la Loi 184 est venue par la suite bloquer. Ça a eu un effet de gel, si je comprends bien. Je sais pas si je suis correct avec ça!

4725

Alors il y a certainement là-dedans, ce que je veux dire, une catégorie de citoyens face à ce projet-là qui, à un moment donné, a abusé. Il faudrait, à un moment donné, et j'en conviens, qu'on s'assoit puis qu'on se parle, mais il faudrait pas tout le temps que ce soit du même côté, tout le temps que les producteurs agricoles se tassent puis écouter puis ensuite subir.

4730

Alors j'en viens à ma question, il se fait tard! On semble accuser la production porcine d'être responsable des municipalités en surplus. On a vu qu'au cours du mois de juin, plusieurs municipalités ont tombé en surplus, et dans les MRC qui nous occupent ici, qui nous préoccupent ici, Kamouraska, ce sont toutes les municipalités en bordure du fleuve qui sont tombées en surplus. C'est là où il se fait le plus de productions agricoles.

4735

Cependant, il y a deux (2) municipalités que je vais nommer, et ça, c'est difficile pour moi d'accepter ça, Rivière-Ouelle que je connais et Saint-Denis, alors Saint-Denis, aucune production porcine est sur place. Là comme ailleurs, beaucoup de troupeaux laitiers sont disparus et d'importantes superficies ont été remplacées par des céréales à paille et même il y a une production importante de pommes de terre.

4740

Rivière-Ouelle, il y a quand même une production porcine. Là aussi, des troupeaux laitiers ont disparu et c'est en surplus.

4745            Comment ça se fait, ça? Ça, des bouts, c'est dur à comprendre. J'aimerais avoir des réponses là-dessus. Peut-être que ça a été abordé au cours de l'après-midi, j'étais en arrière pour me réinscrire, là!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4750

Non, peut-être pas au cours de l'après-midi, mais déjà le ministère de l'Environnement a eu l'occasion de nous expliquer comment on avait déterminé les zones d'activités limitées, parce qu'on parle d'une municipalité qui est dans une zone, de deux (2) municipalités, une municipalité puis une paroisse qui sont dans des zones d'activités limitées.

4755

Alors le calcul, et monsieur Fortin pourra compléter, le calcul qui a été fait à la base de la détermination de ces municipalités dans ces zones d'activités limitées, c'est un calcul théorique qui a été fait et qui ne prenait pas en compte plusieurs éléments.

4760

Et cette décision avait été prise par un comité qui s'était fixé une méthode pour en arriver à déterminer comment on va vérifier la question.

Alors je laisse monsieur Fortin compléter l'information. Ça a été clairement déjà dit au cours de cette audience.

4765

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

Donc on prend la formule qui a été retenue par le comité 1998 est une formule théorique qui était basée sur l'ensemble des déjections de toutes productions animales.

4770

Donc dans ce calcul-là, on n'a pas tenu compte seulement s'il y avait une production porcine ou s'il y avait deux-trois (2-3) entreprises porcines. Le calcul a été fait sur l'ensemble du phosphore produit par l'ensemble des productions animales auquel on a soustrait le prélevé en phosphore de chacune des cultures.

4775

Et si le résultat était positif, bien là, la municipalité tombait en surplus. Puis ça, évidemment c'était un mécanisme qui nous a servi de base pour établir un certain nombre de territoires en attendant la période de transition.

4780

Mais c'est pas dû seulement à la production porcine, pour faire suite à la question qui nous a été posée.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4785

Donc dans ce calcul-là, on tenait pas compte de la richesse des sols, on tenait pas compte...



**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4790 Non, on tenait pas compte des technologies utilisées, comme si par exemple le producteur utilisait la phytase ou de la moulée multiphase.

On tenait pas compte de l'ensemble des superficies effectivement cultivées.

4795 Donc c'était des données qui provenaient de la fiche d'enregistrement, donc c'est une déclaration avec des biens mais reconnue quand même par un comité qui avait été formé de l'ensemble des intervenants pour établir une formule à l'époque, parce qu'on n'avait pas toutes les informations.

4800 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça ne tenait pas compte des terres en location aussi, je pense?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4805

Ça tenait compte des superficies en culture déclarées. Mais on faisait pas la distinction...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4810

Ah c'est ça, pas d'exportation dans une autre municipalité, c'est ça qu'on me dit.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4815

Pas d'exportation entre les municipalités. Puis si une entreprise - le terme centroïde, ça, on n'a pas encore expliqué ça - mais on tenait pas compte du fait qu'une entreprise qui possède plusieurs porcheries et que ces porcheries-là sont enregistrées dans une municipalité, donc sont enregistrées chez le propriétaire, et si la porcherie est située dans une autre municipalité, elle n'est pas comptabilisée. Donc des fois, il y avait des risques, mais on a ajusté le calcul quand même, là.

4820

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4825 D'accord. Et on a dit également au cours de l'audience qu'à la suite du bilan phosphore, on devrait avoir un portrait plus fidèle de la situation.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4830 Bon voilà ce que le bilan phosphore va nous donner. Il va nous donner exactement le portrait réel, le portrait réel de la quantité de phosphore produit par chacune des fermes, en

tenant compte de tous les moyens utilisés, soit pour réduire la quantité de phosphore, ou de toutes les technologies utilisées par le producteur.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4835

Et le concept de ZAL disparaît à la suite du bilan phosphore?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4840

C'est-à-dire à la suite de la période de transition, le concept de ZAL est un concept qui va devenir désuet, parce que la gestion va se faire ferme par ferme.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4845

C'est bien.

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4850

Et je profiterais pour répondre peut-être à une question d'un citoyen durant la pause, vu qu'on parle du bilan ferme par ferme et du bilan phosphore!

4855

Évidemment, les ententes d'épandage, elles, vont être enregistrées dans un système d'information pour nous permettre de s'assurer qu'une parcelle qui est receveur de fumier, que s'il y a des ententes d'épandage sur cette parcelle-là, qu'on puisse recouper l'information pour s'assurer qu'il n'y ait pas deux (2) et trois (3) et quatre (4) ententes d'épandage sur la même parcelle.

4860

Donc c'est une question qu'à la pause, je m'étais fait poser, et je n'avais pas eu le temps de l'expliquer au citoyen.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4865

Mais je vous l'ai posée moi aussi la semaine dernière, je crois, cette question-là.

Monsieur Marquis.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

4870

Qu'est-ce qui a fait qu'avec le nouveau règlement, il y a eu autant de municipalités qui se sont ajoutées? Est-ce qu'on a changé le calcul entre un règlement et l'autre, pour les quantités de phosphore?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4875

Entre les deux (2) règlements, c'est que là, dans l'ancien règlement, il y avait deux (2) façons de calculer, c'est-à-dire une municipalité qui était située à l'intérieur d'un bassin versant nommé, les sept (7) bassins versants, la Yamaska, l'Assomption, etc., eux, aussitôt qu'ils avaient zéro kilo de phosphore, basculaient. C'est-à-dire que le calcul se faisait au fur et à mesure.

4880

Et là, on est parti d'un certain nombre de municipalités et on additionnait au fur et à mesure que les projets de C.A. étaient acceptés, ils basculaient.

4885

Et les municipalités qui étaient situées à l'extérieur de ces sept (7) bassins-là, elles, c'était vingt kilos (20 kg) de phosphore.

4890

Alors ce qui a été fait au printemps ou au début de l'été, c'est que là, à partir de la même formule, on a calculé le nombre d'entreprises qui basculeraient si le bilan était plus grand que zéro kilo pour l'ensemble du territoire.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4895

Vous n'acceptiez pas qu'aucune municipalité soit en surplus de phosphore, tout le monde à zéro?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

Exactement.

4900

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Équilibre. Ça va!

4905

**PAR M. GILLES LANDRY:**

Ça va madame. Une autre question si vous me le permettez! Je voudrais dire que dans nos municipalités en bordure du fleuve, les sols sont d'une grande qualité, on appelle ça des sols d'alluvion. Ceux qui sont spécialistes dans les sols sont capables mieux que moi de dire comment ça s'est fait, c'est l'époque glaciaire, puis c'est la fonte de ces glaciers-là.

4910

Donc ces sols-là sont reconnus comme ayant une grande qualité au niveau de valeurs fertilisantes, matières organiques élevées, calcium élevé. Dans beaucoup de cas, le phosphore est plutôt moyen à faible.

4915

Et puis avons-nous tenu compte des fermes qui n'ont plus d'animaux, puisque depuis 99, aucun certificat d'autorisation n'a été révoqué? Est-ce qu'on a tenu compte de la capacité d'absorption de ces sols-là dans ces calculs-là?

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4920

Toujours dans le calcul qu'on a établi pour les zones d'activités, non, on n'a pas pris en compte la qualité des sols ou la richesse des sols en phosphore. Comme aussi on n'avait pas non plus l'information, même si le producteur avait cessé sa production, notre système, lui, détectait pas la cessation du producteur.

4925

Il a fallu qu'il se déclare chez nous pour tenir compte du fait qu'il ne produisait plus de phosphore ou qu'il n'avait plus d'élevage. Mais comme le producteur, c'est arrivé à quelques reprises dans certaines régions, ils viennent des fois se déclarer, mais nous, pour le soustraire de la formule, il fallait faire une inspection chez lui.

4930

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. C'était vraiment un calcul théorique, monsieur, qui ne tenait compte d'aucun autre élément. Que du nombre d'hectares et que du besoin de la plante, en fonction du nombre d'hectares des terres cultivées, et de la production sous la queue, finalement.

4935

**PAR M. GILLES LANDRY:**

Et dans un autre ordre d'idée, quel rendement utilisons-nous dans le calcul des municipalités en surplus? Il y a des rendements, là, est-ce que c'est les rendements...

4940

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Les rendements des cultures, là?

4945

**PAR M. GILLES LANDRY:**

Oui, exact.

4950

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

C'est ça, c'est le cheptel versus les prélèvements. Donc il y avait pas de rendement qu'on me dit ici.

4955

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais le prélèvement est basé sur quoi? Le prélèvement, c'est en fonction...

**PAR M. PIERRE FORTIN:**

4960

Évidemment, il y a une partie du calcul qui a été faite au MAPAQ. C'est le rendement moyen.

**PAR M. GILLES LANDRY:**

4965

Est-ce que c'est le rendement moyen d'une zone ou les rendements réels? C'est ça que je voudrais avoir plus d'éclaircissements là-dessus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4970

Est-ce qu'il y avait qu'un seul rendement, monsieur Sanfaçon, qui était utilisé, ou si on avait un rendement par ZAL?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

4975

Le calcul a été fait selon les rendements obtenus de la Financière agricole, qui varient effectivement d'une région à l'autre.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4980

D'accord.

**PAR M. GILLES LANDRY:**

4985

Merci madame.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4990

Merci beaucoup monsieur.

---

**MOT DE LA FIN**

4995

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors monsieur Landry était notre dernier intervenant ce soir.

5000

Donc j'aimerais vous remercier d'avoir participé à ces séances publiques et remercier les représentants de la région qui étaient assis à la table des personnes-ressources, ainsi que les autres personnes-ressources qui nous suivent depuis le 22 octobre dans cette belle aventure de la consultation publique.

5005

Je vous invite à participer à notre prochaine étape qui débutera le 3 mars à Québec, mais nous serons ici dans la région, je crois que c'est le 9 avril. Vous l'avez de toute façon dans les feuillets que vous avez pris à l'arrière.

5010 Et bien sûr, nous sommes intéressés à entendre votre opinion sur la question, mais aussi  
avoir des propositions de votre part, non pas seulement des doléances, non pas seulement de  
faire ressortir ce qui est finalement sorti en première partie d'audience, mais de nous apporter  
des solutions aux problèmes que vous aurez soulevés.

5015 Alors je vous souhaite un bon retour chez vous, soyez prudents, les routes sont  
enneigées, et à bientôt!

---

5020 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment  
d'office que le texte qui précède est la traduction fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX  
Sténotypiste officielle.